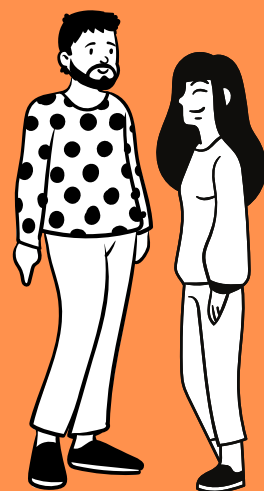


Etude FPS - 2020



LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 :

Partir du vécu
des citoyen·ne·s
pour réinventer le
monde de demain



Eléonore Stultjens et Florence Vierendeel

Chargées d'études FPS

eleonore.stultjens@solidaris.be - florence.vierendeel@solidaris.be

REMERCIEMENTS

Merci à Jean Faniel (CRISP), Edouard Delruelle (Solidaris) et à l'équipe des Femmes Prévoyantes Socialistes dont Fanny Colard, Noémie Van Erps, Bénédicte Gaspard, Stéphanie Jassogne, Mathilde Largepret, Elise Voilot, Laudine Lahaye et Jihan Seniora pour leurs précieuses relectures et conseils.

Nous remercions également les 253 personnes qui ont participé à notre sondage et rendu cette étude possible et riche de contenus.

Cette étude a été finalisée le 17 août 2020.
Les informations qui y sont reprises concernent la période qui précède cette date.

Editrice responsable : Noémie Van Erps, Place Saint-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles. Tel : 02/515 04 01

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Partie 1 : La crise politique belge : les enjeux liés à la formation d'un gouvernement fédéral dans un monde post-Covid	5
1. Histoire belge d'un système politique complexe	6
2. La démocratie en jeu.....	9
3. La crise politique depuis le 26 mai 2019 en quelques dates	13
4. Le gouvernement Wilmès II et les pouvoirs spéciaux.....	14
5. Et après la crise sanitaire ?	15
6. Pour un retour aux urnes	17
7. Les risques d'un nouveau scrutin	19
Partie 2 : Le (dé)confinement et vous !.....	22
1. Rapport à l'emploi chamboulé et difficultés financières croissantes	22
2. Vie affective et relationnelle : entre sentiment de solitude et promiscuité.....	36
3. Les effets (in)directs du coronavirus sur la santé.....	46
4. Vers une vision collective des obstacles rencontrés.....	53
Partie 3 : Des paroles puis des actes !.....	61
1. Les enjeux sociaux et environnementaux.....	61
2. Les enjeux socio-économiques.....	73
3. Les enjeux politiques.....	84
Conclusion.....	95
Bibliographie	96

INTRODUCTION

En tant que mouvement d'éducation permanente féministe, progressiste, de gauche, et acteur de la société civile belge, il nous paraît primordial de traiter et d'analyser les enjeux sous-jacents à la crise actuelle et globale que connaît notre société. L'apparition du Covid-19 a en effet chamboulé nos modes de vie et révélé des failles de grande ampleur dans de nombreux domaines, tels que la santé, le social, l'environnement ou encore l'économie. Ce contexte est dès lors l'occasion de questionner en profondeur notre modèle de société ultralibéral et de se positionner pour l'avenir, en identifiant les lignes de force qui devront guider le monde « post-Covid ».

Du 11 mai au 7 juin 2020, nous avons réalisé un sondage intitulé « (Dé)confinement et vous ? Des paroles puis des actes! » adressé aux résident·e·s belges. Plus de 250 citoyen·ne·s ont répondu à l'appel, nous permettant d'identifier les difficultés qu'elles-ils ont rencontrées lors des mesures restrictives imposées par la crise sanitaire ainsi que leurs aspirations post-Covid-19. Dans une démarche d'éducation permanente, nous avons souhaité récolter les paroles et ressentis de nos publics, les visibiliser et favoriser leur convergence afin d'interpeller le monde politique et d'exiger la mise en place de mesures basées sur leurs besoins et leurs souhaits pour le monde d'aujourd'hui et de demain. C'est donc l'objet de cette étude.

Celle-ci se subdivise en trois parties. La première abordera les enjeux de la crise

politique belge au niveau fédéral. En guise de prérequis, nous parcourons le système politique belge et les enjeux démocratiques qui y sont liés pour aboutir sur un bref rétroacte de la crise fédérale actuelle. Nous aborderons, ensuite, les différents scénarios pour former un gouvernement fédéral, entre négociations et retour aux urnes.

Le tableau de la crise politique ainsi posé, nous déroulerons dans la deuxième partie de l'étude, le vécu des citoyen·ne·s par rapport à la crise sanitaire du coronavirus. Sur base des témoignages recueillis dans le cadre de notre sondage, nous allons parcourir le rapport à l'emploi et les difficultés financières en temps de crise, la vie affective et relationnelle des citoyen·ne·s entre solitude, promiscuité et prise en charge des enfants, les effets directs et indirects du Covid-19 sur la santé en passant des reports de soins aux violences faites aux femmes pour finir sur une vision collective des obstacles rencontrés.

La troisième partie de l'étude aura quant à elle pour but de converger tant la situation politique belge que les ressentis individuels des citoyen·ne·s et les chantiers collectifs à venir. Nous exposerons une série d'enjeux que nous considérons comme prioritaires pour le prochain gouvernement fédéral au regard des priorités des citoyen·ne·s, entre préoccupations sociales, environnementales, économiques, politiques et féministes. Cela nous permettra d'identifier les grandes revendications portées par notre mouvement pour le monde de demain.

PARTIE 1 : LA CRISE POLITIQUE BELGE : LES ENJEUX LIÉS À LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS UN MONDE POST-COVID

Le 26 mai 2019, les citoyen·ne·s belges se rendaient aux urnes afin d'élire leurs prochain·e·s représentant·e·s régionales·aux, communautaires, fédérales·aux et européen·ne·s pour les 5 années à venir. Pourtant, plus d'un an plus tard¹, et ce malgré de nombreuses négociations entre les différents partis politiques belges, notre pays ne possède toujours pas de gouvernement fédéral majoritaire de plein exercice. Cette situation soulève de nombreuses questions au sein de la sphère publique, politique et médiatique : pourquoi cette impasse se (re)produit-elle ? Comment la résoudre ? Que cela nous apprend-t-il sur l'état de notre démocratie ?

Ces questions sont d'autant plus légitimes au regard du contexte actuel, marqué par la crise du Covid-19. Cette situation d'urgence a nécessité la mise en place d'une gestion coordonnée, requérant une certaine cohésion au niveau national. C'est dans ce cadre que le gouvernement Wilmès II², minoritaire, est devenu un gouvernement de

plein exercice. Dotés de pouvoirs spéciaux jusqu'au 30 juin, celui-ci garantissait se focaliser sur la mise en place rapide et simplifiée de mesures liées à la crise sanitaire. Ce gouvernement n'est toutefois ni idéal ni viable. Car celui-ci ne dispose pas de la majorité au Parlement et ne se base sur aucun accord permettant sa transparence.

La crise politique belge est donc bien présente en toile de fond de ce contexte sanitaire inédit. Cette première partie est pour nous l'occasion d'aborder les complexités du système politique belge, à travers les rapports entre le Nord et le Sud du pays ainsi que nos processus démocratiques. Nous détaillerons ensuite la situation fédérale actuelle ainsi que les dispositifs politiques mis en place lors de la crise sanitaire du Covid-19. Enfin, nous aborderons les différentes options, telles que la tenue d'élections anticipées ou la poursuite des négociations, permettant une résolution de cette crise politique.

¹ Cette étude a été finalisée le 17 août 2020. Les informations qui y sont reprises concernent donc la période qui précède cette date.

² Ce gouvernement a pris ses fonctions à partir du 17 mars 2020 et se compose de trois partis : le MR, le CD&V et l'Open VLD.

1. Histoire belge d'un système politique complexe

La Belgique est une monarchie constitutionnelle, cela signifie que le Roi est le chef de l'État mais que celui-ci doit prêter serment à la Constitution au sein de laquelle son rôle est défini³. Cette monarchie est également parlementaire, c'est-à-dire que les lois (fédérales) sont votées par le Parlement (pouvoir législatif) et puis signées par le Roi, avec l'approbation d'un-e Ministre du gouvernement (pouvoir exécutif)⁴. La plus grande particularité de la Belgique réside dans sa mixité linguistique. Le Français, le Néerlandais et l'Allemand y sont les trois langues officielles. Au-delà du niveau fédéral, le pays est divisé en 3 régions (wallonne, flamande et de Bruxelles-Capitale), fondées sur le territoire, et en 3 communautés (la Communauté française ou la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande et la Communauté germanophone), fondées sur la langue et la culture.

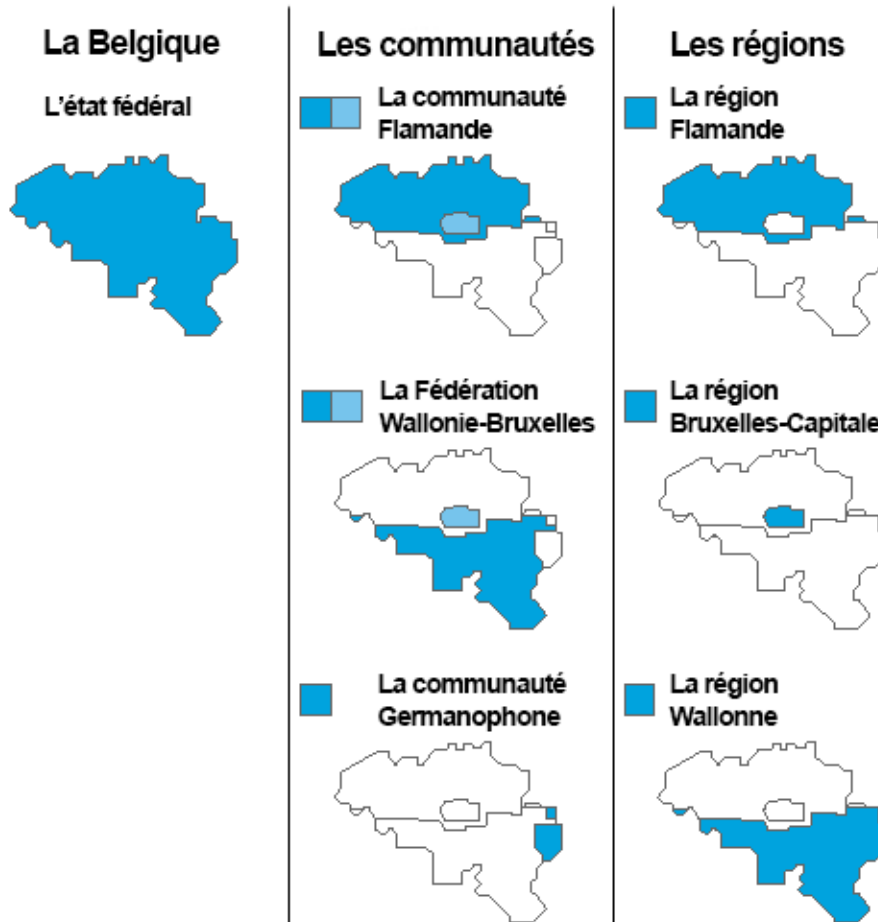
Chaque région et chaque communauté possède ses propres gouvernements et parlements, compétents sur des matières spécifiques. C'est ce qu'on appelle les entités fédérées. Ce système est le résultat d'une série de réformes menées depuis 1970 et ayant conduit à la fédéralisation du pays⁵. Ce processus a principalement été enclenché afin de répondre aux revendications d'autonomie des différentes communautés et régions⁶. Cette fédéralisation complexifie le paysage politique belge, d'une part en raison de la juxtaposition des régions et des communautés, d'autre part en raison du manque de cohérence et de vision sur le long terme des réformes entreprises. La répartition des compétences manque de clarté pour le grand public et, pour une même matière, plusieurs Ministres, à différents niveaux de pouvoir, sont susceptibles d'être mobilisé·e·s.

³ CRISP, « Monarchie », *Vocabulaire politique*, <https://bit.ly/2OmiY3G> (Consulté le 10 août 2020).

⁴ BELGIUM.BE, « Le rôle de la monarchie », <https://bit.ly/30aakKO> (Consulté le 10 août 2020).

⁵ BLAISE Pierre, « Démocratie et fédéralisme en Belgique », *Document du CRISP*, janvier 2015, <https://bit.ly/2Wf1jPM> (Consulté le 10 août 2020).

⁶ *Ibid.*



Source : Vivre en Belgique

Les tensions historiques entre francophones et néerlandophones ont joué un rôle prépondérant dans la mise en place de cette fédéralisation. Et, aujourd'hui, au regard des résultats électoraux, la rupture possible entre ces deux groupes linguistiques se marque de plus en plus. Celle-ci n'est toutefois pas récente et se fonde, avant tout, sur des considérations linguistiques.

En 1830, la Belgique proclame son indépendance des Pays-Bas mais, dès le départ, des querelles internes apparaissent. À l'époque, l'élite francophone, qui se situe à Bruxelles, accède au pouvoir et impose le

Français comme langue officielle, en raison de son prestige international et dans l'optique d'instaurer une unicité linguistique⁷. Pourtant, sur le territoire, de nombreux dialectes locaux, romans ou germaniques, coexistent. Le Néerlandais est loin d'être uniformisé et les communautés, même flamandes, le rejettent puisqu'elles l'associent aux Pays-Bas, desquels elles souhaitent se détacher⁸.

⁷ LECLERC Jacques, « L'aménagement linguistique dans le monde », *Histoire de la Belgique et ses*

conséquences linguistiques, <https://bit.ly/2DDUNLT> (Consulté le 10 août 2020).

⁸ LECLERC Jacques, *L'aménagement ... Op.cit.*



Source : FPS - Voter c'est décider !

Cette hégémonie du Français dans tous les domaines de la vie politique pose toutefois rapidement problème à de nombreux égards⁹. La population flamande qui n'est pas en mesure de comprendre le Français écrit, n'a donc pas accès aux lois, aux métiers des forces de l'ordre, ou encore à l'éducation¹⁰. Ces inégalités constituent le terreau fertile des premiers nationalistes au Nord du pays, qui enclenchent une longue bataille pour la reconnaissance de l'identité flamande. Les francophones, quant à eux, occupent une position dominante (tant au

niveau économique que linguistique) qu'elles-ils souhaitent conserver¹¹.

Pendant près d'un siècle (1870-1960), toute une série de lois dites linguistiques sont alors débattues et voient s'affronter deux logiques divergentes : le rejet du bilinguisme généralisé d'un côté¹² et la prise en compte du Néerlandais de l'autre. Ce combat mène, dans les années '60, à l'unilinguisme de la Flandre et de la Wallonie et au bilinguisme de la région de Bruxelles-Capitale via la délimitation d'une frontière linguistique définitive¹³. Ce premier pas vers le fédéralisme officialise pour certain·e·s la fragmentation du pays. Parallèlement, la prospérité économique change de camp : la Wallonie industrielle est en déclin, tandis que la Flandre s'enrichit¹⁴. Toutes deux souhaitent obtenir une certaine autonomie : socioéconomique pour la première, culturelle et linguistique pour la seconde¹⁵. Ces revendications mèneront à la création des régions et des communautés¹⁶.

Depuis sa naissance, jusqu'à nos jours, des rapports complexes entre langue et politique sont perceptibles en Belgique¹⁷. Ce bref historique permet d'éclairer les fréquentes dissensions entre ces deux communautés linguistiques, entourées d'idées préconçues persistantes¹⁸. La fédéralisation a peu à peu renforcé cette évolution en huis clos, où francophones et néerlandophones ne partagent ni la même langue, ni la même

⁹ WITTE Els, « La question linguistique en Belgique dans une perspective historique », *Pouvoirs*, vol. 136, no. 1, 2011, pp. 37-50, <https://bit.ly/3ft4Gds> (Consulté le 10 août 2020).

¹⁰ LECLERC Jacques, « L'aménagement... *Op.cit.*

¹¹ WITTE Els, « La question linguistique... *Op. cit.*

¹² Les francophones s'opposent au bilinguisme, pourtant pratiqué par les néerlandophones, car celles-celles-ci souhaitent conserver le Français comme langue unique.

¹³ LECLERC Jacques, *L'aménagement... Op.cit.*

¹⁴ DASSARGUES Alix, PERREZ Julien et REUCHAMPS Min, « Les relations entre langue et politique en Belgique : linguistiques ou communautaires ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 21, no.4, 2014, pp. 105-128, <https://bit.ly/3ew5iOc> (Consulté le 10 août 2020).

¹⁵ DASSARGUES Alix, PERREZ Julien et REUCHAMPS Min, « Les relations entre... *Op.cit.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ WITTE Els, « La question linguistique... *Op. cit.*

¹⁸ *Ibid.*

culture et tendent à s'enfermer dans leur propre communauté, déterminée par de plus en plus de frontières (in)visibles¹⁹.

C'est pourquoi nombreuses·eux sont les citoyen·ne·s qui s'interrogent aujourd'hui sur la scission du pays. Mais, comme le met en avant le politologue Vincent Laborderie, ce scénario est pratiquement impossible : « Trois obstacles principaux se dressent sur la route d'une Flandre indépendante : [le statut de] Bruxelles, [le partage de] la dette et l'absence de volonté de la population flamande en ce sens. »²⁰ Mais dans la presse, ce sont majoritairement les propos « chocs » de Bart De Wever (président de la N-VA) qui sont relayés renforçant cette fausse croyance chez les francophones selon laquelle tou·te·s les électrices·teurs de la NVA sont indépendantistes²¹. Or, si l'aspect communautaire participe à la popularité de ce parti, c'est aussi le charisme de son leader

et son positionnement conservateur de droite qui parviennent à séduire une large partie de la population flamande²².

Enfin, si l'idée d'un fédéralisme « à la belge » a souvent été évoquée par certains partis politiques, cela n'engendre pas, de facto, la disparition du pays. À la base, ce concept désigne « un mode d'association entre différents États. Ceux-ci restent indépendants et souverains, mais ils concluent entre eux un traité par lequel ils se lient afin de gérer en commun certains de leurs intérêts » tels que les intérêts économiques ou encore militaires²³. Mais, en Belgique, ce terme recouvre avant tout une volonté de réforme du système actuel, visant à transférer de nouvelles compétences aux entités fédérées²⁴. Ce modèle, s'il réduit drastiquement les matières partagées, n'est pas incompatible avec un État unique²⁵.

2. La démocratie en jeu

En Belgique, le modèle politique se base sur la démocratie représentative, aussi appelée démocratie parlementaire. Cela signifie que les citoyen·ne·s sont représenté·e·s par des assemblées restreintes élues, à savoir les différents parlements. Le processus démocratique est donc garanti par les élections qui permettent au peuple de voter pour les représentant·e·s politiques de leur choix. Les représentant·e·s politiques élu·e·s

vont ensuite établir des lois (pouvoir législatif), des décrets ou des ordonnances au niveau des communautés et des régions, adopter les projets gouvernementaux, voter le budget et exercer un contrôle politique sur le gouvernement.

L'importance des élections pour la démocratie est sacralisée en Belgique par l'obligation du vote. Au-delà de ce devoir, les

¹⁹ BMÉ M. et DX. B., « Les différences entre la Wallonie et le Flandre sont accrues », *Le Soir*, 6 février 2019, <https://bit.ly/32bLbSC> (Consulté le 10 août 2020).

²⁰ LABORDERIE Vincent, « La fin de la Belgique et ses impossibilités L'hypothèse d'une indépendance flamande à l'épreuve des faits », *Outre-Terre*, vol. 40, no. 3, 2014, pp. 114-123, <https://bit.ly/2WhrR2y> (Consulté le 10 août 2020).

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ CRISP, « Confédéralisme », *Vocabulaire politique*, <https://bit.ly/305mwfZ> (Consulté le 10 août 2020).

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

élections permettent aux citoyen·ne·s d'avoir une influence indirecte sur les décisions politiques qui les concerneront de près ou de loin²⁶. La consultation des programmes électoraux avant de prendre une décision est une des façons de s'informer de l'agenda politique des futur·e·s représentant·e·s. Le fait de voter permet également de ne pas laisser uniquement aux autres citoyen·ne·s le choix des instances qui nous gouverneront²⁷. Pour finir, le droit de vote, s'il semble si accessible et naturel actuellement, est le résultat de longues luttes. Rappelons, entre autres, que toutes les femmes n'ont eu accès au droit de vote qu'à partir de 1948, soit 55 ans après que le vote fut devenu obligatoire pour chaque citoyen homme²⁸.



Source: FPS, Voter c'est décider !

Un élément qui assure le caractère démocratique des systèmes politiques est la diversité des partis politiques. Les électrices·teurs ont alors le choix de voter pour un parti qui illustre leurs valeurs et opinions politiques. En Europe, l'échelle politique peut se schématiser comme allant de l'extrême-gauche à l'extrême-droite en passant par différentes nuances, les partis se situant au centre de l'échelle (tels que le centre-gauche, le centre-droit, la gauche « classique » et la droite « classique ») sont souvent les partis traditionnels au pouvoir.

Lors d'élections, le vote des citoyennes et citoyens est en partie influencé par les rebondissements sociaux, économiques et politiques. Cependant, selon le réseau Financité²⁹, les crises financières, sociales et migratoires actuelles concourent à l'émergence des partis d'extrême-droite au pouvoir. En effet, du Royaume-Uni à la Finlande, en passant par la Grèce, les partis d'extrême-droite ont réussi à prendre de plus en plus de place sur la scène électorale de 2001 à nos jours³⁰. Si ces partis ne sont pas uniformes d'un pays à l'autre, certains dénominateurs communs existent : préférence nationale, rejet de l'immigration et du multiculturalisme, maintien de l'ordre ou encore programme économique de droite³¹. En France par exemple, le Front national, avec Jean-Marie Le Pen puis sa fille, Marine Le Pen, à sa tête, a réussi à se hisser

²⁶ Pour aller plus loin : HERLEMONT Rosine, « À VOS POSTES, CITOYENNES ! Comment voter dans ma commune? », *Analyse FPS*, 2017, <https://bit.ly/2WfXvxp> (Consulté le 10 août 2020).

²⁷ UCLouvain, « Pourquoi c'est important de voter ? 9 bonnes raisons », <https://bit.ly/32hm2pl> (Consulté le 10 août 2020).

²⁸ COLARD Fanny, « Quelques dates de l'histoire politique des femmes en Belgique », *Femmes*

Plurielles en ligne, 31 août 2018, <https://bit.ly/38R6AC1> (Consulté le 10 août 2020).

²⁹ BRUN Maële, « Les crises financières, terreau de l'extrême droite », *Analyse de Financité*, juillet 2019, <https://bit.ly/38SI3OQ> (Consulté le 10 août 2020).

³⁰ LICOURT Julien, « Que pèse réellement l'extrême droite en Europe? », *Le Figaro*, <https://bit.ly/3esPRGe> (Consulté le 10 août 2020).

³¹ *Ibid.*

au second tour des élections présidentielles en 2002 face à Jacques Chirac puis en 2017 face à Emmanuel Macron. En Belgique, lors des élections de mai 2019, le Vlaams Belang, parti d'extrême-droite, a obtenu 18,7% des voix en Flandre (au niveau régional) et est devenu le deuxième plus grand parti néerlandophone après la N-VA, qui a collecté 24,9 % des voix³².

Au niveau mondial, les crises financières telles que le krach boursier de 2001-2002 ou encore la crise des *subprimes*³³ de 2007-2009 ont eu un impact certain sur l'augmentation des votes en faveur des partis fascistes et nationalistes³⁴. Si les partis au pouvoir et en charge de la gestion de cette crise n'ont pas réussi à alléger les conséquences économiques négatives pour la population, le mécontentement populaire s'accroît vis-à-vis des partis traditionnels en faveur des partis d'extrême-droite.

Ce climat économique morose n'est pas le seul terreau idéal pour la propagation des idées d'extrême-droite. Ainsi, la montée de l'immigration en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient et la mondialisation accrue de notre économie, participent également au

développement de ce phénomène, même en l'absence de crise financière³⁵. Via une communication ciblée et un investissement massif des réseaux sociaux pour atteindre une population plus connectée, le Vlaams Belang a joué sur la méfiance de « l'autre » dans un contexte de « crise migratoire »³⁶. En effet, selon Maëla Brun, rédactrice chez Financité, « en Europe, [les partis d'extrême-droite] savent trouver les arguments porteurs chez les populations peu habituées au multiculturalisme et notamment dans des pays qui vont économiquement bien [...] »³⁷.

Ce vote en faveur de l'extrême-droite se présente également comme un rejet des partis traditionnels. Longtemps catégorisée comme parti antisystème, la N-VA perd ce titre suite à ses 5 années au sein du gouvernement fédéral³⁸. Le Vlaams Belang capte alors les votes protestataires en défaveur de la N-VA. La clé du renouvellement du succès du parti d'extrême-droite se trouve principalement dans son programme : une politique socio-économique qui parle aux classes populaires flamandes (réduire l'âge de départ pour la pension légale, augmenter les montants de la pension ou encore réduire la TVA sur

³²BIARD Benjamin, BLAISE Pierre, FANIEL Jean, ISTASSE Cédric et SÄGESSER Caroline, « Les résultats des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2019, n° 2414-2415, p. 78.

³³ Pour plus d'informations : BALLUFIER Asia, « Vidéo : La crise des subprimes expliquées en six minutes », *Le Monde*, 11 août 2017, <https://bit.ly/3gaUaH4> (consulté le 18 août 2020).

³⁴ BRUN Maëla, « Les crises financières ... *Op.cit.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Nous mettons ce terme entre guillemets, car toutes proportions gardées, l'augmentation de la migration en Europe est très loin des chiffres de la migration intra-continentale en Afrique. En effet, selon l'Office International des Migrations, plus de 80% des migrant·e·s d'origine subsaharienne se

déplacent vers un autre pays subsaharien. La Belgique est donc loin d'accueillir « toute la misère du monde », comme on l'entend encore trop souvent dire. Notons que les migrations actuelles vers l'Europe sont dérisoires par rapport aux crises migratoires intra-Europe du 20^{ème} siècle (pour l'exploitation des charbonnages d'abord puis par exemple durant la guerre en ex-Yougoslavie). JAUSLIN Mylene, « Migrations intra-africaines : État des lieux », *Geneva Business News*, 10 avril 2019, <https://bit.ly/2BZGjWi> (Consulté le 10 août 2020).

³⁷ BRUN Maëla, « Les crises financières ... *Op.cit.*, p. 4.

³⁸BOMBAERTS Jean-Paul, « Les quatre raisons de la victoire du Vlaams Belang », *L'Echo*, 26 mai 2019, <https://bit.ly/2BYrfs1> (Consulté le 10 août 2020).

l'électricité)³⁹. Le tout ancré dans un programme anti-migratoire visant à diriger ces avantages socio-économiques principalement vers les Flamands⁴⁰.

Cette percée du Vlaams Belang en Belgique a mené à questionner une fois de plus le principe du « cordon sanitaire ». En 2004, la cour d'appel de Gand a déclaré que la propagande du Vlaams Blok en faisait un parti raciste et xénophobe⁴¹. Dans la foulée, et pour éviter de perdre sa dotation publique, le parti s'est transformé en Vlaams Belang. Mais les autres partis politiques ont continué à lui appliquer la stratégie du cordon sanitaire. Développée suite à la percée électorale du Vlaams Blok en 1991⁴², celle-ci prévoit de ne pas gouverner avec un parti d'extrême droite anti-démocratique, ni de s'appuyer sur celle-ci pour faire passer des textes de loi. Le CRISP (Centre de

recherche et d'information socio-politiques) précise que « ce cordon sanitaire politique se double, du côté francophone uniquement, d'un cordon sanitaire médiatique. Celui-ci consiste à empêcher que les partis ou représentants d'extrême droite disposent d'un temps de parole libre en direct en télévision ou à la radio, ce qui les exclut d'office des émissions de plateau ou de débat en direct »⁴³.

Si l'extrême-droite est bien ancrée en Flandre, ce n'est pas le cas pour le côté francophone. Les paysages régionaux et communautaires étant différents, une partie de l'électorat flamand est plus réceptif aux idées de droite, et ce au regard d'anciennes revendications linguistiques, à la bonne santé de l'économie flamande et aux retombées des crises financière et migratoire de ces dernières années⁴⁴.

³⁹ BOMBAERTS Jean-Paul, « Les quatre raisons... *Op.cit.*

⁴⁰ FRANCOIS Anne, « Qu'est-ce qui explique le succès du Vlaams Belang ? », *VRT NWS*, 27 mai 2019, <https://bit.ly/2Wgrplk> (Consulté le 10 août 2020).

⁴¹ « Les élections », *Vivre en Belgique*, <https://bit.ly/302TCgs> (Consulté le 10 août 2020).

⁴² CRISP, « Cordon sanitaire », *Vocabulaire politique*, <https://bit.ly/3fqfusj> (Consulté le 10 août 2020).

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ BMÉ. M. et DX. B., « Les différences entre la Wallonie ... *Op.cit.*

3. La crise politique depuis le 26 mai 2019 en quelques dates⁴⁵

- Le 9 décembre 2018 : La N-VA quitte le gouvernement Michel I qui devient minoritaire ;
- Le 21 décembre 2018 : Le roi accepte la démission du gouvernement Michel I et le charge d'expédier les affaires courantes ;
- Du 21 décembre 2018 au 26 mai 2019 : Le gouvernement fédéral est en affaires courantes⁴⁶ jusqu'aux élections du 26 mai 2019 ;
- Le 17 juin 2019 : Suite aux élections, le Gouvernement germanophone se forme (Gouvernement Paasch II: une coalition ProDG, SP, PFF) ;
- Le 18 juillet 2019: La Région bruxelloise constitue son gouvernement (Gouvernement Vervoort III : une coalition: PS, Ecolo, DéFI, Groen, Open VLD, one.brussels-sp.a) ;
- Le 13 septembre 2019: La Région wallonne constitue son gouvernement (gouvernement Di Rupo III: une coalition PS, MR, Ecolo) ;
- Le 17 septembre 2019 : La Communauté française constitue son gouvernement (gouvernement Jeholet : une coalition PS, MR, Ecolo) ;
- Le 2 octobre 2019: Le Gouvernement flamand se forme (Gouvernement Jambon : une coalition N-VA, CD&V et Open VLD) ;
- Du 27 octobre 2019 au 17 mars 2020 : Suite au départ de Charles Michel pour la présidence du Conseil européen signant la dissolution du gouvernement Michel II et en l'absence de la formation d'un gouvernement majoritaire de plein exercice, un gouvernement minoritaire en affaires courantes est mis en place (Gouvernement Wilmès I : une coalition MR, CD&V, Open VLD) ;
- Le 19 mars 2020 : La Chambre accorde sa confiance au gouvernement Wilmès II. La Belgique possède désormais un gouvernement de plein exercice, mais qui reste minoritaire (Gouvernement Wilmès II : une coalition MR, CD&V, Open VLD). La Première ministre limite l'action de son gouvernement à la gestion de la crise sanitaire du coronavirus et s'engage à redemander la confiance au plus tard 6 mois plus tard ;
- Le 26 mars 2020 : les 3 partis au pouvoir et 7 partis d'opposition (PS, sp.a, Ecolo, Groen, cdH, N-VA et DéFI) accordent au gouvernement Wilmès II les pouvoirs spéciaux pour lutter contre la crise du coronavirus et ses conséquences socio-économiques ;
- Le 30 juin 2020 : Les pouvoirs spéciaux prennent fin et ne sont pas prolongés. La Belgique ne possède toujours pas de gouvernement fédéral majoritaire de plein exercice.

⁴⁵ Cette chronologie de la crise politique repose sur les dates de l'institution des différents gouvernements figurant sur leur site internet respectif.

⁴⁶ En attente d'un gouvernement qui lui succède, le gouvernement sortant est en affaires courantes. Cela signifie qu'il dispose de compétences limitées telles que la gestion des affaires journalières n'impliquant pas de ligne politique, celle des affaires en cours ainsi que la gestion des affaires urgentes. Pour plus d'informations: CRISP, « Affaires courantes », *Vocabulaire politique*, <https://bit.ly/32dhsj9> (Consulté le 10 août 2020).

4. Le gouvernement Wilmès II et les pouvoirs spéciaux⁴⁷

Afin de répondre à l'urgence de la crise sanitaire, les 3 partis au pouvoir et 7 partis d'opposition ont accordé des pouvoirs spéciaux au gouvernement Wilmès le 26 mars 2020. Ce processus d'urgence se constitue d'une feuille de route restreinte et se concentre sur la gestion épidémique, les mesures socio-économiques à mettre en place et les conséquences budgétaires qui y sont liées. Par ailleurs, selon le CRISP, « sont explicitement exclus du champ d'application [...] le pouvoir d'achat des familles et la protection sociale existante »⁴⁸.

Les pouvoirs spéciaux sont limités à 3 mois, potentiellement renouvelables une fois pour une période de 3 mois supplémentaires si l'urgence perdure. Ceux-ci permettent au gouvernement qui en dispose de rédiger des arrêtés royaux de pouvoirs spéciaux. Ceux-ci sont assimilables à un projet de loi. Sauf que, normalement, un projet de loi passe nécessairement par une procédure législative de vote au Parlement, ce qui, ici, n'est pas le cas. Ainsi, les pouvoirs spéciaux accordent au pouvoir exécutif un pouvoir législatif⁴⁹. Une procédure unique mais peu démocratique, surtout lorsqu'elle vise à nous priver, temporairement, de certaines libertés fondamentales⁵⁰.

Le 17 mars 2020, le Parlement (les familles socialiste, libérale, écologiste, le CD&V, le cdH et Défi, représentant 9 partis politiques avec 94 parlementaires) a également voté la confiance du gouvernement Wilmès II⁵¹. Bien que minoritaire (38 parlementaires sur 150), celui-ci possède désormais l'entièreté des pouvoirs d'un gouvernement de plein exercice (ce qui n'était pas le cas lorsqu'il était en affaires courantes)⁵². La Première Ministre s'est toutefois engagée à ne les utiliser que dans le cadre de la crise sanitaire⁵³. Le 30 juin les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement Wilmès II prennent fin et ne sont pas prolongés. Si, de prime abord, cet accord politique précipité semble porter ses fruits et procure un sentiment de cohésion au sein d'un pays frappé par la désunion, dans les coulisses, les tensions sont rapidement remontées à la surface...

Très vite, les échecs répétitifs quant à l'approvisionnement de masques de protection et le manque de coordination entre les différents niveaux de pouvoirs dans l'administration de tests suscitent la défiance de plusieurs représentant·e·s politiques⁵⁴. Certain·e·s n'hésitent pas à reprocher ouvertement au gouvernement Wilmès II son manque de clarté et de cohérence. Les syndicats dénoncent l'introduction, bien que

⁴⁷ TOURIEL Aubry, « Le gouvernement Wilmès va être doté de pouvoirs spéciaux pendant 6 mois », *RTBF Info*, 15 mars 2020, <https://bit.ly/2AZEwA0> (Consulté le 10 août 2020). Ce sujet est examiné de manière plus précise et détaillée dans FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2447, 2020, <https://bit.ly/2CAfkij> (Consulté le 10 août 2020).

⁴⁸ FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

⁴⁹ MESSOUDI Himad, « Gouvernement Wilmès: c'est quoi les pouvoirs spéciaux ? », *RTBF Info*, 16 mars 2020, <https://bit.ly/305wIKL> (Consulté le 10 août 2020).

⁵⁰ FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

⁵¹ MESSOUDI Himad, « Le Parlement accorde sa confiance au gouvernement Wilmès II », *RTBF Info*, 19 mars 2020, <https://bit.ly/2ZnTjgZ> (Consulté le 10 août 2020)

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

temporaire, de nouvelles mesures de flexibilité imposées à certains secteurs (telles que l'élargissement des horaires d'ouverture des magasins), sans concertation sociale et sous couvert des pouvoirs spéciaux⁵⁵. Quant aux stratégies de déconfinement, francophones et néerlandophones, partis de gauche et de droite, défendent des visions divergentes. En témoigne la volonté d'une reprise de l'enseignement maternel et primaire au nord du pays avant la date fixée par le GEES (groupe d'experts chargé du déconfinement)⁵⁶, tandis que la relance de l'économie au détriment de la santé et des contacts sociaux est vivement critiquée par les partis de gauche francophones⁵⁷.

5. Et après la crise sanitaire ?

Au regard des enjeux à venir, la constitution d'un gouvernement fédéral majoritaire est plus que jamais au cœur des préoccupations politiques. Pourquoi ? Parce que le gouvernement minoritaire actuel est appelé à prendre des mesures qui ne concernent que la gestion de la crise sanitaire⁵⁹. Mais qu'en est-il des autres matières ? Soi-disant mises entre parenthèses, en réalité, certain·e·s Ministres tentent d'instaurer de nouvelles réformes, alors que tous les regards sont tournés vers la crise sanitaire. Citons par exemple la tentative du Ministre de la Justice, Koen Geens, visant à réduire les compétences de la Cour d'Assises, en y supprimant le Jury citoyen⁶⁰. Une stratégie

Au final, l'ensemble des partis politiques d'opposition, qu'ils aient ou non accordé leur confiance au gouvernement Wilmès II, expriment de vives critiques à l'égard de la politique menée⁵⁸. Rappelons que la situation est inédite, vu que 6 partis politiques (le PS, Écolo, le SP.A, Groen, le CDH et Défi) ont soutenu par un vote positif ce gouvernement, tout en étant dans l'opposition. Depuis le 30 juin, suite à la fin des pouvoirs spéciaux, le gouvernement Wilmès II reste donc une coalition minoritaire en affaires courantes. En attendant un gouvernement de plein exercice, de nombreux débats de fond se profilent à l'horizon, déterminants pour l'avenir de notre pays.

qui s'avère inacceptable de par son manque de transparence et de légitimité.

En effet, le gouvernement fédéral se doit de représenter une majorité des citoyen·ne·s belges en s'engageant sur une série de lignes directrices à suivre durant la législature à venir. Ce programme politique est mis en application via des projets de loi qui, en principe, doivent être adoptés par le Parlement via une majorité⁶¹. Or, pour que ce processus législatif puisse aboutir de manière fluide, il est nécessaire qu'une majorité de parlementaires (plus de la moitié des 150 sièges) soit issue de partis politiques composant le gouvernement. Idéalement,

⁵⁵ FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

⁵⁶ RTBF, « Coronavirus : la Flandre réclame la réouverture de toutes les classes maternelles et primaires, Jeholet irrité », *RTBF Info*, 22 mai 2020, <https://bit.ly/2AT06pB> (Consulté le 10 août 2020).

⁵⁷ FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

⁵⁸ *Ibid.*

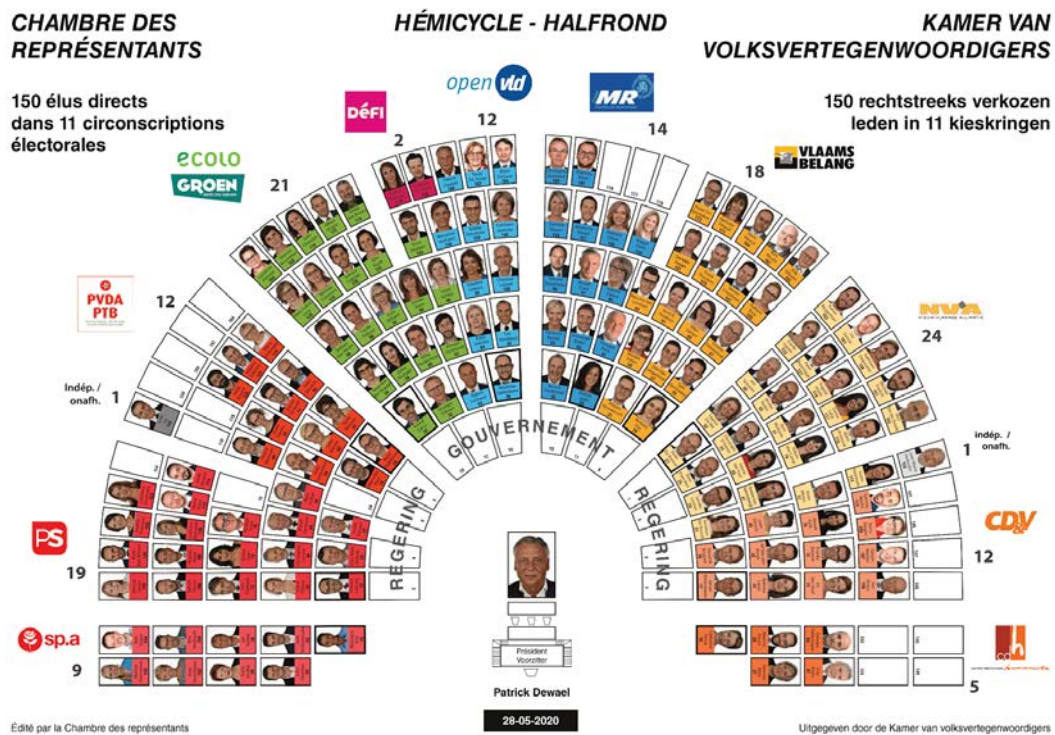
⁵⁹ FRYDMAN Benoit, « En pleine pandémie, les gouvernants s'attaquent à la démocratie participative du jury citoyen », *RTBF Info*, 1 juin 2020, <https://bit.ly/3esQsaW> (Consulté le 10 août 2020).

⁶⁰ FRYDMAN Benoit, « En pleine pandémie... *Op.cit.*

⁶¹ LE SÉNAT DE BELGIQUE, *Les étapes de la procédure législative*, <https://bit.ly/38YOVID> (Consulté le 10 août 2020).

cette majorité doit également être linguistique (plus de la moitié des 87 sièges

néerlandophones et plus de la moitié des 63 sièges francophones).



Source : La Chambre

La création de cette coalition passe alors nécessairement par des négociations entre différents partis. Cependant, une fois réunis autour d'une même table, francophones et néerlandophones ne parviennent à ce stade pas à trouver un terrain d'entente. Comment procéder lorsque les partis arrivés en tête dans chacune des deux principales communautés linguistiques du pays (la N-VA du côté flamand et le PS du côté francophone) présentent des programmes diamétralement opposés ? Comment à la fois garantir une représentativité des votes de chaque groupe linguistique et ne pas trahir

l'électeur en renonçant à une partie de ses ambitions ? Si l'impasse n'est pas nouvelle, les débats liés à la crise politique de 2010-2011⁶² reposaient avant tout sur l'élaboration de la sixième réforme de l'État et non sur des incompatibilités idéologiques⁶³.

Selon le CRISP, avant le contexte sanitaire actuel, deux scénarios étaient envisageables. Le premier est de renoncer « à un minimum de cohérence idéologique et programmatique entre les partis de la future

⁶² La crise politique belge de 2010-2011 correspond à une période de 541 jours sous gouvernement fédéral. Le PS et la NVA remportent déjà les élections dans leurs régions respectives. 18 mois seront nécessaires pour parvenir à la mise en place d'un accord

gouvernemental.
« 2010-2011 : dans les coulisses des 541 jours de crise politique », *Le Soir*, 17 mai 2019, <https://bit.ly/2YgMixV> (Consulté le 10 août 2020).
⁶³ FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

coalition fédérale »⁶⁴ afin que le PS et la N-VA, « chacun premier parti au sein de son groupe linguistique », soient tous deux au pouvoir⁶⁵. Le second, à l'opposé, permettrait de réunir plusieurs partis politiques « autour d'un projet politique plus ou moins cohérent sans

disposer toutefois d'une majorité dans le groupe linguistique néerlandais »⁶⁶. Cette dernière exclurait la N-VA en faveur d'un rassemblement élargi (PS-sp.a, MR-Open VLD, Ecolo-Groen et CD&V), parfois baptisé « Vivaldi »⁶⁷.

6. Pour un retour aux urnes

Une autre option se dessine peu à peu : pourquoi, suite à la crise sanitaire, ne pas inviter les électrices·teurs à se rendre de nouveau aux urnes ? L'organisation d'élections anticipées est un processus exceptionnel, qui n'est possible qu'au niveau fédéral et qui n'a encore jamais eu lieu en Belgique avant la formation d'un gouvernement⁶⁸. Comme l'indique le journaliste de la RTBF Philippe Walkowiak, « c'est la solution ultime »⁶⁹. Pour y parvenir, cela nécessite de dissoudre la Chambre des Représentants (et par là même le Sénat), soit via une déclaration de révision de la Constitution, soit via une décision du Roi. Dans les deux cas, un vote a lieu et une majorité des parlementaires doit approuver la motion. Des élections doivent alors être organisées dans les 40 jours suivant la publication de la décision au Moniteur belge⁷⁰.

Mais tous les partis politiques ne sont pas favorables à la tenue d'élections anticipées⁷¹. Celles-ci sont donc encore loin d'être garanties. Est-ce d'ailleurs une si bonne idée ? Les spécialistes échangent de plus en plus à ce sujet et, au regard du contexte, plusieurs y semblent favorables.

Selon Jérémie Tojerow, juriste et ancien conseiller à l'Institut Emile Vandervelde, « en démocratie, c'est aux citoyens de tirer des leçons d'une crise telle que celle du « Covid 19 », et de confier un mandat à leurs représentants à cette fin. Une fois la propagation du virus endiguée et la situation sanitaire totalement sous contrôle, il serait, d'un point de vue démocratique, incompréhensible qu'un scrutin ne soit pas organisé, précédé d'une campagne électorale de qualité, pour arbitrer les leçons, choix et priorités pour le « monde d'après »⁷². D'autres expert·e·s rejoignent cette opinion, tels que Vincent de Coorebyter,

⁶⁴ FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ RTBF, « Formation fédérale : vers une coalition "Vivaldi" ? Sabine Laruelle et Patrick Dewael au rapport chez le Roi », *RTBF Info*, 8 mars 2020, <https://bit.ly/304wTkj> (Consulté le 10 août 2020).

⁶⁸ TOUSSAINT Camille, « Blocage politique en Belgique : pourquoi ne revote-t-on pas, comme dans d'autres pays ? », *Vivre ici*, 6 novembre 2019, <https://bit.ly/2Oh9gzs> (Consulté le 10 août 2020).

⁶⁹ TONERO Catherine, « Formation d'un gouvernement fédéral : est-ce que c'est fichu ? »,

RTBF Info, 4 novembre 2019, <https://bit.ly/2AV5QiE> (Consulté le 10 août 2020).

⁷⁰ RTBF, « En cas de nouvelles élections, voici pourquoi on ne revotera que pour les fédérales », *RTBF Info*, 17 février 2020, <https://bit.ly/3iXHV3l> (Consulté le 10 août 2020).

⁷¹ MESSOUDI Himad, « Un an après les élections du 26 mai 2019 : faudra-t-il retourner aux urnes à l'automne ? », *RTBF Info*, 25 mai 2020, <https://bit.ly/2Ooyllw> (Consulté le 10 août 2020).

⁷² TOJEROW Jérémie, « Covid 19: un avant et un après ? Après le temps des docteurs, celui des électeurs », *Le Soir*, 17 avril 2020, <https://bit.ly/3fo8vk4> (Consulté le 10 août 2020).

philosophe et président du CRISP, ou encore le politologue Régis Dandoy (ULB).

Jérémie Tojerow expose plusieurs arguments en faveur d'un retour aux urnes. Dans un premiers temps, l'évolution du contexte entre la période de pré-élections en 2019 et le post-Covid 19 en 2020⁷³. La crise sanitaire et les mesures fortes employées par le gouvernement vont inévitablement mener à une augmentation de la dette belge et un accroissement du nombre de personnes qui vont se retrouver au chômage et/ou sous le seuil de pauvreté. En effet, selon les études du ERMG (Economic Risk Management Group), 13% des ménages ont subi une perte de revenus de plus de 30 % suite à la crise sanitaire⁷⁴. Par ailleurs, le GEES prévoit une augmentation du nombre de personnes sous le seuil de pauvreté passant de 16,4 % avant la crise à 25% après la crise. Une nouvelle campagne électorale permettrait de débattre « d'une feuille de route »⁷⁵ pour le monde de demain. Cette analyse est rejointe par Régis Dandoy : « La campagne électorale portera certainement sur d'autres enjeux que celle de mai 2019. Et il faudra absolument par son vote donner sa préférence pour la direction que devrait prendre les mesures de relance de l'économie belge »⁷⁶.

Cela permettrait également aux électrices·teurs de s'exprimer sur ces nouveaux enjeux. Comme le souligne Jérémie Tojerow, des figures comme Pieter

Timmermans, à la tête de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), disposent de tribunes politiques et médiatiques pour exposer leurs pistes d'actions tandis que les citoyen·ne·s n'ont pas beaucoup de recours pour faire entendre leurs idées, leurs pistes d'action, leur voix que les élections⁷⁷. Alors que l'épidémie du coronavirus a renforcé les failles de notre modèle économique, la réponse politique la plus probable, au vu de la logique néolibérale qui prédomine et des expériences passées, sera une politique d'austérité. Faire payer la crise aux citoyen·ne·s, et d'autant plus aux publics les plus précarisés dont les femmes sont majoritaires, est une politique anti-sociale à laquelle il faut s'opposer fermement.

Par ailleurs, il est indispensable pour la santé démocratique de notre système politique belge de ne pas laisser les politicien·ne·s actuel·le·s débattre entre elles·eux des questions sociétales qui nous attendent sous prétexte d'un gain de temps et de moyens⁷⁸. Il s'agit d'un principe démocratique de base : prendre en compte dans le jeu politique la voix des citoyen·ne·s qui ont eu l'occasion, lors de ce (dé)confinement, de s'interroger sur des questions essentielles⁷⁹ telles que le financement des services publics, la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle, les impacts du dérèglement climatique, etc.

⁷³ TOJEROW Jérémie, « Covid 19: un avant et un après? ... *Op.Cit.*

⁷⁴ MATHIEU François, « Perte de revenus : 1 Belge sur 7 lourdement affecté », *Libre Eco*, 27 avril 2020, <https://bit.ly/32f8Q4K> (Consulté le 10 août 2020).

⁷⁵ TOJEROW Jérémie, « Covid 19: un avant et un après? ... *Op.Cit.*

⁷⁶ DANDOY Régis, « Une commission d'enquête parlementaire ? Oui, mais d'abord des élections !

», *Le Soir*, 28 avril 2020, <https://bit.ly/2BYs5VH> (Consulté le 10 août 2020).

⁷⁷ TOJEROW Jérémie, « Covid 19: un avant et un après? ... *Op.Cit.*

⁷⁸ TOJEROW Jérémie, « Covid 19: un avant et un après? ... *Op.Cit.*

⁷⁹ MERTENS Bastien, « Elections anticipées, une bonne idée ? L'avis des politologues », *Moustique*, <https://bit.ly/38QT4OM> (Consulté le 10 août 2020).

Enfin, Régis Dandoy a indiqué qu'en raison des erreurs à répétition du gouvernement actuel, une commission d'enquête parlementaire sera certainement mise sur pied afin d'évaluer la gestion politique de la crise sanitaire⁸⁰. Or, si les différentes assemblées politiques ne sont pas renouvelées suite à de nouvelles élections, cela signifie que les personnes siégeant dans la commission seront elles-mêmes juges et parties. « C'est pourquoi il est impératif de renouveler le personnel politique afin que ces nouveaux dirigeants soient ceux qui

jugeront leurs pairs et évalueront la qualité de leur travail lors de la crise » conclut Régis Dandoy⁸¹. Les prédictions du politologue se sont d'ailleurs réalisées, puisque la création d'une commission spéciale « coronavirus » a été actée au niveau fédéral fin juin⁸². La commission composée de plusieurs expert·e·s s'est vue réclamée un premier bilan par les parlementaires début août, ce qui a donné lieu à un rapport incomplet, tenu en huis clos⁸³. Ce qui, une nouvelle fois, ne garantit pas la transparence et l'accessibilité du processus⁸⁴.

7. Les risques d'un nouveau scrutin

Si les élections de 2019 ont sanctionné les partis traditionnels en faveur d'autres partis, tels que le PTB ou le Vlaams Belang, des élections anticipées pourraient renforcer ce résultat. En effet en 2019, la N-VA, le PS, le CD&V, l'Open-VLD, le MR et le sp.a et ont tous obtenu des scores en retrait par comparaison avec leurs résultats de 2014. Or, tous ces groupes politiques ont été présents au sein d'un gouvernement à un moment donné. Le message des électrices·teurs est donc clair.

Même s'il est impossible d'anticiper l'opinion des électrices·teurs dans les mois à venir, les derniers sondages certifient leur mécontentement, ce qui peut mener à des votes dispersés, basés sur la sanction des partis dits « traditionnels »⁸⁵. Ce risque est d'autant plus grand au regard de la gestion de la crise sanitaire, perçue comme mitigée

par les citoyen·ne·s et assurée par le MR, l'Open VLD et le CD&V au niveau fédéral, ainsi que par d'autres partis dans les régions et communautés (N-VA, PS, Ecolo, Défi, sp.a, Groen, ProDG). Ainsi, de nouvelles élections pourraient apporter des résultats tout aussi morcelés et ne pas améliorer le processus de négociation pour la formation d'un gouvernement fédéral succédant au gouvernement Wilmès II. Plusieurs exemples à travers le monde confirment malheureusement ce scénario, comme en Espagne, où le retour aux urnes n'a pas simplifié la formation d'un gouvernement⁸⁶.

Mais, face à la colère des citoyen·ne·s, un autre danger de taille se profile : la montée de l'extrême-droite. L'Histoire l'a démontré, les périodes de crise sont propices à un repli sur soi et à la mise en place de dispositifs sécuritaires via une augmentation d'un tiers

⁸⁰ DANDOY Régis, « Une commission d'enquête ... *Op.cit.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² COUNASSE Xavier, « Premier faux pas pour la commission Covid », *Le Soir*, 07 août 2020, <https://bit.ly/3klvY2n> (Consulté le 10 août 2020).

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ MERTENS Bastien, « Elections anticipées ... *Op.cit.*

⁸⁶ MERTENS Bastien, « Elections anticipées ... *Op.cit.*

des votes pour des partis d'extrême-droite⁸⁷. Cela s'explique par le mécontentement des électrices·teurs vis-à-vis des partis traditionnels au pouvoir lors de la gestion de certaines crises financières. Ce fut le cas en Allemagne lorsque le parti nazi d'Hitler a profité allègrement des effets de la crise de 1929 lors des suffrages de 1933 avec les affreuses conséquences que nous connaissons⁸⁸.

Benjamin Biard, politologue au CRISP, rappelle qu'en Belgique, « les crises ne favorisent pas les partis traditionnels »⁸⁹. En effet, les électrices·teurs belges réagissent souvent en s'exprimant dans les urnes. Ce fut le cas en 1999, suite à l'affaire Dutroux et dans le contexte de la crise de la dioxine⁹⁰ : ce scrutin a vu reculer fortement les socialistes et les sociaux-chrétiens, ces derniers étant même rejetés dans l'opposition, ce qui n'était plus arrivé depuis près de quarante ans. Dans un contexte où le Vlaams Belang atteint près de 30% lors des élections de 2019 et où, comme expliqué ci-dessus, la méfiance vis-à-vis des politiques règne au sein de la population, l'inquiétude est légitime.

En ce qui concerne les droits des femmes, les retombées de l'extrême-droite seraient particulièrement préoccupantes. Par exemple, selon l'idéologie d'extrême-droite,

le seul mode de vie relationnel et social acceptable est le modèle familial constitué d'un homme et d'une femme unis par les liens du mariage dans le but de fonder une famille nombreuse accompagné d'un rejet des autres formes de familles et de couples qui ne répondent pas à cette norme. Dans cette optique, l'extrême-droite prône le naturalisme (par nature, il reviendrait aux femmes le rôle de génitrice, de mère nourricière et d'épouse au foyer) et le familialisme (placée sous l'autorité du père, la famille doit être nombreuse, garantir la pureté raciale et servir entièrement la nation). L'avortement, le droit à une vie sexuelle en dehors du but de procréation, la non-hétérosexualité, les couples mixtes ou encore le célibat sont des réalités rejetées par l'extrême-droite⁹¹.

En cas de déconfinement total et en l'absence d'une seconde vague de Covid-19, les élections

anticipées semblent réalisables d'ici le mois de novembre 2020⁹². Toutefois, les avis divergent. Entre les défenseuses·eurs des pratiques démocratiques et les partisan·e-s de nouvelles tentatives de négociations, les conséquences de la crise sanitaire, notamment au niveau socio-économique, nécessitent une prise de responsabilité de la part du corps politique⁹³. Le Roi a d'ailleurs acté cette volonté dans son discours dédié à

⁸⁷ BRUN Maële, « Les crises financières ... *Op.cit.*

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ BIERMÉ Maxime, « Repenser l'après-coronavirus : pas contents, les citoyens attendent déjà les politiques au tournant », *Le Soir*, 3 avril 2020, <https://bit.ly/2C4HL9C> (Consulté le 10 août 2020).

⁹⁰ En Belgique, la crise de la dioxine s'est déclarée en 1999. À l'époque, cette substance nocive est retrouvée dans des farines animales, servant à l'alimentation des poulets. Ce problème de santé publique majeur a alors entraîné de nombreuses conséquences, notamment politiques et donnera

lieu à la création de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). RTBF, « Depuis la vache folle jusqu'à Veviba : retour sur 20 ans de scandales alimentaires en Belgique », *RTBF Info*, 17 mars 2018, <https://bit.ly/2Yc5MU4>

⁹¹ Pour plus d'informations : JANSSEN Séverine, « Femmes & extrême droite », *Brochure FPS*, 2006, <https://bit.ly/2Wht2iu> (Consulté le 10 août 2020).

⁹² FANIEL Jean et SAGESSER Caroline, « La Belgique entre crise politique ... *Op.cit.*

⁹³ DUBUISSON Martine et COPPI David, « Un an après les élections, un nouveau gouvernement?

la fête nationale du 21 juillet, en demandant aux présidents des deux premiers partis du pays (Bart De Wever (N-VA) et Paul Magnette (PS)) de remplir une mission visant à la mise en place d'un gouvernement⁹⁴. Les deux politiciens ont 50 jours pour évaluer la situation, échanger avec les différents partis politiques et aboutir à un consensus pour former une majorité⁹⁵. Dans le cas contraire, ce sera un retour à la case départ.

Que ce soit lors de nouvelles négociations, comme cela semble être le cas durant l'été 2020, ou d'une nouvelle campagne électorale destinée à des élections anticipées, notre mouvement estime que de réelles questions de fond sont en jeu et méritent d'être débattues dans l'espace public.

Ce constat est d'autant plus important à la lecture des témoignages récoltés lors de notre sondage, illustrant les nombreuses difficultés concrètes rencontrées par la population belge pendant la crise sanitaire du Covid-19.

C'est du 50-50 », *Le Soir*, 25 mai 2020, <https://bit.ly/3gV85IA> (Consulté le 10 août 2020).

⁹⁴ « 2010-2011 : dans les coulisses des 541 jours de crise politique », *Le Soir*, 17 mai 2019, <https://bit.ly/2YgMixV> (Consulté le 10 août 2020).

⁹⁵ *Ibid.*

PARTIE 2 : LE (DÉ)CONFINEMENT ET VOUS !

Du 11 mai au 7 juin 2020, les FPS ont lancé un sondage en ligne intitulé « Le (dé)confinement et vous : des paroles puis des actes ! » sur leurs réseaux sociaux, adressé aux résident·e·s belges. Plus de 250 citoyen·ne·s ont répondu à l'appel. En ce qui concerne leur profil sociodémographique, sur 253 répondant·e·s, 218, soit 86%, sont des femmes. 45,8% des personnes ont entre 18 et 40 ans, 38,7% entre 41 et 60 ans et 15,4% entre 61 et 80 ans.

N'ayant pas la vocation d'être statistiquement représentatif, ce mode de récolte de données a néanmoins permis d'identifier les difficultés que les citoyennes et citoyens ont rencontrées lors des mesures restrictives imposées par la crise sanitaire ainsi que leurs aspirations post-Covid-19. Notons que les constats relayés dans cette étude couvrent une certaine période temporelle, à savoir les mesures sanitaires prises entre le début de la crise en Belgique, soit le 16 mars, et le 7 juin, date de clôture du sondage.

Par le biais de ce questionnaire en ligne, l'expérience individuelle de chacun·e en période de confinement a été appréhendée au travers de plusieurs dimensions de leur vie : le rapport à la santé, au travail, l'aspect financier ou encore la dimension relationnelle et familiale. Ce chapitre a pour but d'en réaliser un état des lieux et de mettre en lumière les obstacles, souvent communs, qui ont été rencontrés par les résident·e·s belges. De ce fait, les avantages potentiels rencontrés par certains groupes sociaux et/ou individus ne seront pas illustrés, à moins que ceux-ci n'aient été abordés par les répondant·e·s. Par ailleurs, si tous ces éléments montrent à quel point l'organisation de notre société présente des failles, sociales, sanitaires, économiques, etc., renforcées lors de périodes de crise et/ou de mesures restrictives, cela ne signifie aucunement la remise en question des mesures de protection face au Covid-19.

1. Rapport à l'emploi chamboulé et difficultés financières croissantes

Dans le sondage, 28,5% des répondant·e·s (soit 72 personnes sur 253) estiment avoir rencontré des difficultés sur le plan de l'emploi et 19,4% (soit 49 personnes sur 253) sur le plan financier en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Au sein de cette section, nous traiterons des aspects suivants : conditions de travail chamboulées par les mesures de confinement, situation des chercheuses·eurs d'emploi, emplois mis sur pause, impacts financiers sur les ménages ainsi qu'accès à l'espace public et aux produits essentiels.

1.1. Des conditions de travaux inconfortables

Les conditions de travail des Belges ont évoluées avec les mesures prises afin d'endiguer la crise sanitaire, entre télétravail forcé et soudain pour les travailleuses·eurs qui en ont la possibilité et travail de terrain avec des protections parfois approximatives. Nous commencerons d'abord par aborder la situation au niveau du télétravail.

Le format de télétravail, ou autrement dit le travail décentralisé à la maison est devenu la norme pour une bonne partie des travailleuses·eurs qui en avaient la possibilité pendant le confinement et même après. Durant le confinement, près de 60% des belges actifs travaillaient à leur domicile⁹⁶, les employé·e·s et les cadres y ayant davantage recours que les ouvrières·iers.

Ce mode de travail fut nouveau pour un·e employé·e sur quatre⁹⁷. Si le télétravail permet de réduire le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail ainsi que de réduire parallèlement la pollution due à la mobilité, l'adoption de cette nouvelle forme de travail entraîne son lot d'inconvénients.

Soulignons, tout d'abord, que tout le monde n'est pas confiné·e à la même enseigne : grande maison avec jardin ou studio de 30 m², télétravail ou obligation de travailler à l'extérieur, enfants à garder ou pas, matériel informatique à disposition ou non, etc.

En terme de conditions physiques de travail, le télétravail forcé et adopté pour la plupart des employé·e·s et employeuses·eurs dans l'urgence n'a pas permis d'adapter l'espace

de travail de façon optimale ou d'investir dans un équipement numérique adéquat. Certaines personnes vivent dans de petits espaces, sans possibilité de s'isoler, sans chaise adaptée ou encore sans avoir un coin de table sur lequel poser son ordinateur. C'est ce que nous illustre le témoignage suivant :

«

[C'est] très difficile et déprimant de travailler dans son lieu de vie. [Et on n'a] pas forcément assez de table et chaises et d'espace pour être tous installés confortablement pour travailler. J'ai travaillé assise sur mon lit tout le confinement.

»

Par ailleurs, des divergences existent entre les femmes et les hommes, puisque l'enquête de l'INED révèle qu' « un quart des femmes ont télétravaillé dans une pièce dédiée où elles pouvaient s'isoler, contre 41% des hommes »⁹⁸.

De plus, le télétravail semble avoir des effets délétères sur la santé physique des travailleuses·eurs. C'est ce que soulèvent plusieurs témoignages :

«

[J'ai des] douleurs principalement au dos, dues à l'inactivité.

»

⁹⁶ SDWORD, *Avec le coronavirus, quatre employés belges sur dix font du télétravail pour la première fois*, 22 mai 2020, <https://bit.ly/3kLNDGf> (Consulté le 14 août 2020).

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ JEANNOT Guillemette, « "C'est une des pires périodes de ma vie" : des mères en télétravail racontent comment le confinement a "amplifié à l'extrême" leur quotidien », *Franceinfo*, 26 mai 2020, <https://bit.ly/33WHhy0> (Consulté le 14 août 2020).



Manque d'exercice, installation pour télétravailler inadaptée. Etat général moins bon lié au moral.



Ces témoignages pointent le caractère physique du télétravail qui entraînent des troubles musculo-squelettiques tels que des maux de dos ou des tendinites.

Au-delà des conditions matérielles, le télétravail change également nos façons d'échanger entre collègues direct·e·s et avec la hiérarchie. Plusieurs répondant·e·s exposent des situations de travail anxiogènes, entre perte de sens et contrôle accru, comme c'est le cas pour cette répondante :



Adaptation au full télétravail, charge de travail plus importante, demande de résultats chiffrés et peur du chômage.



Cette nouvelle forme de travail a demandé de nombreux ajustements, beaucoup d'entreprises n'y étaient pas préparées, que ce soit en terme de suivi managérial ou d'équipement. Par exemple, le manque de confiance de certain·e·s employeuses·eurs s'est traduit par un traçage du nombres de

⁹⁹ GREEN Alison, « Le télétravail peut vite tourner au cauchemar », *Slate*, 3 février 2020, <https://bit.ly/3iFkWsL> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁰⁰ KADRI Julia, « Télétravail en confinement : "On ne s'arrête jamais de bosser, c'est pire qu'avant" »,

mails envoyés, une surveillance de la connectivité et de la présence, des sursollicitations ou encore un suivi vidéo des employé·e·s tout au long de la journée de travail⁹⁹. Or, l'hyper-disponibilité qui est demandée à certain·e·s travailleuses·eurs pour pallier à la décentralisation du travail est contre-intuitive car elle entraîne une multitude d'allers-retours numériques cassant la productivité et entachant la relation de travail.

Selon Julia Kadri, en cette période de télétravail prolongé, « nous prenons beaucoup moins de temps de pause et notre vigilance est accrue, ce qui donne lieu à une sur-sollicitation cognitive. »¹⁰⁰ Les dangers d'un télétravail non-préparé et en temps-plein sont également la perte de liens sociaux, le manque de reconnaissance, la démotivation, la fatigue, l'anxiété, la dépression, les troubles du sommeil, le *burn-out* (ou le syndrome d'épuisement professionnel), etc.¹⁰¹

Pour résumer pour les personnes concernées par le télétravail, en cette période de (dé)confinement, les lignes entre la vie professionnelle et la vie privée sont effacées, la charge mentale, des femmes notamment, s'accroît, l'hyper-connectivité devient la norme, les relations entre collègues (hiérarchiques ou non) sont plus fragiles et l'incertitude quant à l'avenir est grandissante¹⁰². Cette situation, comme nous le verrons plus tard, n'est pas sans conséquences sur notre santé physique et mentale.

La crise sanitaire met également en lumière les inégalités qui persistent entre les corps professionnels. Alors que les populations les

Marie Claire, 23 avril 2020, <https://bit.ly/3g4ujAR> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁰¹ DUCHEMIN Dorothée, « Après des semaines de télétravail en confinement, l'épuisement guette », *Slate*, 4 mai 2020, <https://bit.ly/30Swfb8> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁰² *Ibid.*

plus aisées peuvent se permettre de travailler à distance, beaucoup de travailleuses-eurs n'ont pas cette possibilité. Citons ici notamment les chauffeuses-eurs de transport en commun, les aides ménagères, les éboueuses-eurs, le personnel soignant, les livreuses-eurs, les caissières-iers ou encore les ouvrières-iers du bâtiment, qui, en se mobilisant sur le terrain pour assurer le bon fonctionnement de notre société, sont plus exposé-e-s au Covid-19.

Ces travailleuses et travailleurs de la première ligne ont également vu leurs conditions de travail évoluer. Dans le secteur hospitalier, le personnel soignant, déjà en sous-effectif, a particulièrement souffert. L'ensemble du personnel est réquisitionné pour répondre aux urgences liées au coronavirus allant des chef-fe-s de service aux étudiant-e-s¹⁰³. À cet effet, certain-e-s ont dû annuler leurs congés. Certain-e-s travailleuses-eurs dénoncent, anonymement, devoir travailler même en étant malade, avec un masque¹⁰⁴. De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer le manque cruel de matériel de protection (gants, blouses chirurgicales, masques, visières, gel, etc.). Les travailleuses-eurs en milieu extra-hospitalier ont également été confronté-e-s au stress de se mettre et de mettre leur famille en danger face au virus. Ce stress est mélangé également à la dureté de la situation épidémique et des patient-e-s qui décèdent, laissant des séquelles psychologiques chez les soignant-e-s. Alors que les risques de santé mentale tels que les burn-outs étaient déjà particulièrement présents dans les services hospitaliers et extra-hospitaliers,

cette crise sanitaire ne fera que les augmenter.

Parmi le personnel des secteurs (extra-) hospitaliers, n'oublions pas les agent-e-s d'entretien. Les besoins de personnel de nettoyage ont augmenté dans les hôpitaux afin de désinfecter les chambres. Une main-d'œuvre d'urgence trouvée parmi un vivier de personnes en recherche d'emploi et en situation de précarité qui n'ont donc pas beaucoup de choix, notamment des réfugié-e-s provenant d'Afrique (subsaharienne et du Nord) ainsi que d'Europe de l'Est¹⁰⁵. Ces femmes et ces hommes du secteur du nettoyage travaillent 7 jours sur 7 pour pallier au manque de travailleuses-eurs et s'inquiètent de la pénurie de matériel de protection et donc de la possibilité de tomber malade¹⁰⁶. Des constats similaires doivent évidemment être dressés pour l'ensemble du secteur du nettoyage, allant des agent-e-s d'entretien en entreprise (hors secteur de la santé) ou des aides ménagères à domicile, dont les caractères tant essentiels que risqués du travail ne sont plus à démontrer.

Le travail de première ligne se réfère également aux chauffeuses-eurs de bus ou encore des caissières-iers. Ces dernières-iers sont sursollicité-e-s depuis le début de la pandémie pour assurer l'accès aux denrées alimentaires et veiller, en plus, au respect des mesures sanitaires dans leurs magasins. Certain-e-s travailleuses-eurs ont souligné l'arrivée tardive de matériel de protection tels que les gants ou encore les plaques de

¹⁰³ DIDIER Aurélie, « "On crève sous les appels": médecin et infirmiers témoignent de leur combat contre le coronavirus dans les hôpitaux », *RTBF Info*, 16 mars 2020, <https://bit.ly/3h6ciDk> (Consulté le 19 août 2020).

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ BERLAIMONT Françoise, « Nettoyeurs de chambres "COVID-19", dans l'ombre du coronavirus », *RTBF Info*, 2 avril 2020, <https://bit.ly/329nFEt> (Consulté le 19 août 2020)

¹⁰⁶ *Ibid.*

plexiglass¹⁰⁷. Elles·ils indiquent également que le nombre de collègues malades augmente ce qui, faute de remplacement direct, accroît la charge de travail des personnes présentes¹⁰⁸. De la même façon que le personnel soignant, les agent·e·s de caisse sont aussi confronté·e·s à la crainte d'attraper le virus d'autant plus lorsque que les client·e·s ne respectent pas les mesures sanitaires¹⁰⁹. Ces professionnel·le·s doivent, enfin, aussi faire face aux comportements irrespectueux de client·e·s¹¹⁰. Tous ces éléments auront vraisemblablement des effets importants sur la santé des travailleuses·eurs de première ligne, entre épuisement professionnel et stress intense.

12. La recherche d'emploi en temps de crise sanitaire

Si le recours au chômage temporaire pour cas de force majeure liée à l'épidémie du Covid-19 a été amplement médiatisée, l'assurance chômage classique n'a pas été au centre de l'attention, laissant nombre de chercheuses·eurs d'emploi dans l'ombre et le flou. Malgré les ajustements temporaires pour bénéficier des allocations de chômage sur base du travail, tels que la suspension de l'obligation de recherche active ou encore le gel de la dégressivité des allocations de chômage pendant la crise sanitaire (sans date de fin annoncée) plusieurs répondant·e·s se sont senti·e·s délaissé·e·s. C'est le cas de la personne suivante :

«

Je suis sans emploi, et je ne sais pas à quel point la crise a modifié l'agenda des recruteurs. Des formations ont été reportées également.

»

Deux autres personnes confirment le blocage du marché de l'emploi actuel :

«

Mon contrat de travail se termine en août et pour trouver de l'emploi dans les conditions actuelles, c'est plus compliqué que prévu.

»

«

Peu d'offres d'emploi, temps de correction de tests écrit long car employés en télétravail, ...

»

Ces interrogations restent les mêmes pour les jeunes en stage d'insertion (période d'attente et de recherche active avant de pouvoir bénéficier des allocations d'insertion sur base des études) :

¹⁰⁷DUBOIS Françoise, « Une caissière de grande surface à bout de souffle : "On n'en peut plus" », *RTBF Info*, 24 mars 2020, <https://bit.ly/3he0hMb> (Consulté le 19 août 2020).

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ DREVET Laetia, « Coronavirus : "Le comportement de certains clients m'inquiète", témoigne une caissière », *Europe1*, 5 avril 2020, <https://bit.ly/2YhV8vg> (Consulté le 19 août 2020).

¹¹⁰ *Ibid.*

«

Je suis demandeuse d'emploi en stage d'insertion: je ne perçois aucune allocation, et [suis] complètement dépendante de mes proches. Difficile de trouver un emploi actuellement. Comment cela va être pris en compte ? Pourquoi n'ai-je droit à aucune aide ?

»

L'Université de Gand prévoit des conséquences sur le long terme pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail¹¹¹. Suite à cette année 2020 particulièrement morose sur le plan économique, ces nouvelles personnes en quête d'emploi pourraient être pénalisées pendant plusieurs années¹¹². Quant aux étudiant·e·s de l'enseignement supérieur, beaucoup ont rencontré des difficultés financières (loyer, alimentation, etc.) en raison de l'arrêt et/ou de la diminution des offres de jobs étudiants. Selon les chiffres des organismes en charge de l'emploi, le chômage des jeunes de moins de 25 ans est en augmentation en un an avec plus de 17% à Bruxelles et 10% en Wallonie¹¹³.

Par ailleurs, le nombre de jeunes en stage d'attention pour les allocations d'insertion sur base des études a augmenté de 50% à Bruxelles et 30% en Wallonie en un an¹¹⁴.

1.3. Chômage temporaire, économie à l'arrêt et perte d'emploi

Si le gouvernement belge a agi rapidement afin de faciliter l'accès des travailleuses·eurs au chômage temporaire et d'éviter ainsi les licenciements massifs, ce statut laisse des traces sur les revenus des ménages et touche proportionnellement plus de personnes aux revenus faibles. En effet, selon une étude de la Banque nationale belge (BNB), les ménages ont été affectés différemment par le chômage temporaire en fonction de leurs revenus : 92% des ménages dont les revenus sont inférieurs à 1.000 euros par mois ont subi le chômage temporaire alors que c'est le cas de 18% des ménages ayant des revenus supérieurs à 4.000 euros¹¹⁵. Cela signifie que les travailleuses·eurs ayant de faibles revenus ont été plus souvent et plus longtemps au chômage temporaire.

¹¹¹ COLLECTIF DE SIGNATAIRES, « Carte blanche : le « monde d'après » selon Pierre Wunsch n'est pas une fatalité », *Le Soir*, 1 juillet 2020, <https://bit.ly/3kKciLt> (Consulté le 14 août 2020).

¹¹² *Ibid.*

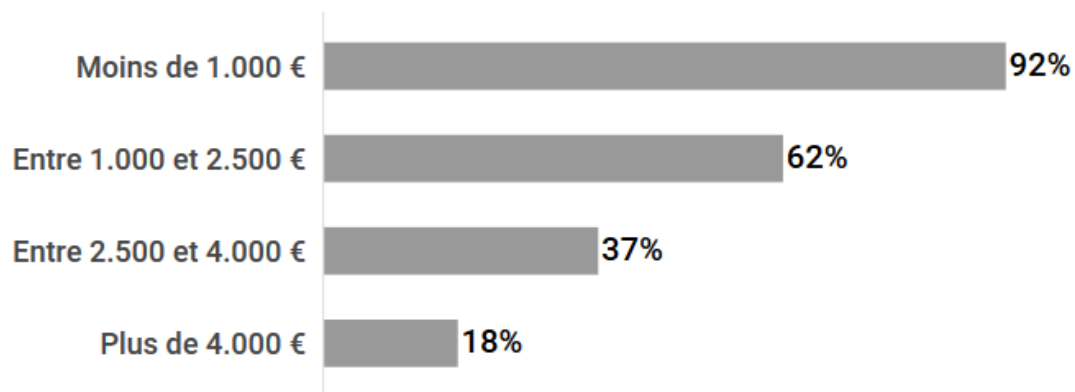
¹¹³ PAQUAY Maxime, « Marché du travail : les jeunes sont bien les premières victimes de la crise

du coronavirus », *RTBF Info*, 5 août 2020, <https://bit.ly/2Y0Bcgl> (Consulté le 14 août 2020).

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ COLLECTIF DE SIGNATAIRES, « Carte blanche : le « monde d'après »... *Op.cit.*

Importance du chômage temporaire pour les salariés par classe de revenu



Source: BNB et Le Soir

Plusieurs répondant·e·s expliquent être sous le régime de chômage temporaire. Cette personne soulève l'incertitude de la situation :

«

D'abord au chômage à 60% durant le mois d'avril, depuis le mois de mai au chômage temporaire à 100% avec une incertitude totale de quand nous allons pouvoir reprendre.

»

Début avril, près de 1,25 million de travailleuses·eurs tombaient sous le régime du chômage temporaire, soit 1 salarié·e sur 3¹¹⁶. Mais, d'autres personnes n'ont pas l'opportunité de bénéficier de cette mesure, telles que les indépendant·e·s ou les étudiant·e·s. Une répondante nous explique sa situation :

«

Mon travail est saisonnier (costume de gille). Vu la situation, je n'ai pu ni gagner ma vie, ni rentrer dans mes frais. Mon activité a cessé du jour au lendemain et je ne sais pas quand reprendra-t-elle. Un an, deux ans, plus...

»

Une autre personne travaillant dans une agence de communication dont la clientèle principale est le secteur de la restauration indique :

«

Travaillant dans le milieu artistique avec smart, [je n'ai] ni aide ni réduction pour faire face.

»

¹¹⁶ BELGA, « 1,25 million de personnes sont en chômage temporaire en Belgique », *RTBF Info*, 8

avril 2020, <https://bit.ly/3g3r2BO> (Consulté le 14 août 2020).

La situation des artistes en période de confinement est, en partie, le reflet de leurs conditions de travail fluctuantes et précaires, quel que soit le contexte : multitudes de contrats, contrats courts, travail saisonnier, etc. Ce n'est que le jeudi 9 juillet que la Chambre des Représentant·e·s a voté pour un proposition de loi pour soutenir les personnes travaillant dans le secteur culturel en cette période de crise sanitaire¹¹⁷.

Alors que les artistes vont enfin pouvoir bénéficier de certaines souplesses dans les mesures de soutien (au niveau des allocations de chômage par exemple), d'autres citoyen·ne·s connaissent des changements de statuts aux conséquences non négligeables. C'est le cas de ce répondant qui fut atteint du coronavirus avec une maladie auto-immune :

«

Suite à mon arrêt maladie pour Covid-19, étant sous contrat intérim depuis plusieurs années, j'ai perdu mon emploi. Concernant les changements de statuts entre demandeur d'emploi intérimaire et sous certificat couvert par la mutuelle, les démarches ont été très longues pour bénéficier d'une allocation. Vivant seul ce fut compliqué pour gérer les factures.

»

Ainsi, les travailleuses·eurs sous contrat précaire, tels que les intérimaires, les flexi-jobs, etc., ont été davantage touché·e·s par

les mesures de confinement et l'arrêt économique qui a suivi, contrairement aux cadres qui ont eu la possibilité de poursuivre leur activité rémunérée en télétravail sans craindre une perte d'emploi.

Laurence Noël, chercheuse à l'Observatoire de la santé et du social en Région bruxelloise, confirme le phénomène illustré par ce témoignage, à savoir les passages d'un statut à un autre entraînant une charge et des retards administratifs : « Les gens en précarité changent souvent de situations, ils ont des petits boulots, précaires. Et c'est tellement compliqué de changer de statut que très souvent, ils restent entre deux droits. Avec les faillites, le chômage temporaire, beaucoup de gens ont changé de statut. Et ce risque de non-recours est assez élevé »¹¹⁸. Le non-recours aux droits sociaux recouvre les différentes situations où les bénéficiaires potentiel·le·s ne font pas appel et ne reçoivent/perçoivent pas un droit auquel elles·ils peuvent prétendre. Les changements de statuts, le passage d'une branche à l'autre de la protection sociale ou encore la dématérialisation des services des administrations augmentent ce non-recours. Les CPAS ou autres administrations travaillent, en partie, à domicile, ce qui accroît la nécessité de passer par les démarches téléphoniques et/ou en ligne. Les personnes qui avaient l'habitude de garder un contact réel avec ces travailleuses·eurs sociales·aux se retrouvent maintenant en difficulté à cause de la barrière de la langue ou encore de la fracture numérique. En effet, selon la Fondation Roi Baudouin, 10 % des personnes âgées de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé Internet en Belgique¹¹⁹. Par ailleurs, 39 % de la population ne possèdent que peu ou

¹¹⁷ BELGA, « La Chambre approuve finalement la loi de soutien aux artistes », *RTBF Info*, 10 juillet 2020, <https://bit.ly/2PUdU7o> (Consulté le 14 août 2020).

¹¹⁸ WAVREILLE Aline, « Quand la crise peut freiner l'accès aux droits sociaux de ceux qui en ont le plus besoin », *RTBF Info*, 9 juillet 2020, <https://bit.ly/3anBORS> (Consulté le 14 août 2020).

¹¹⁹ *Ibid.*

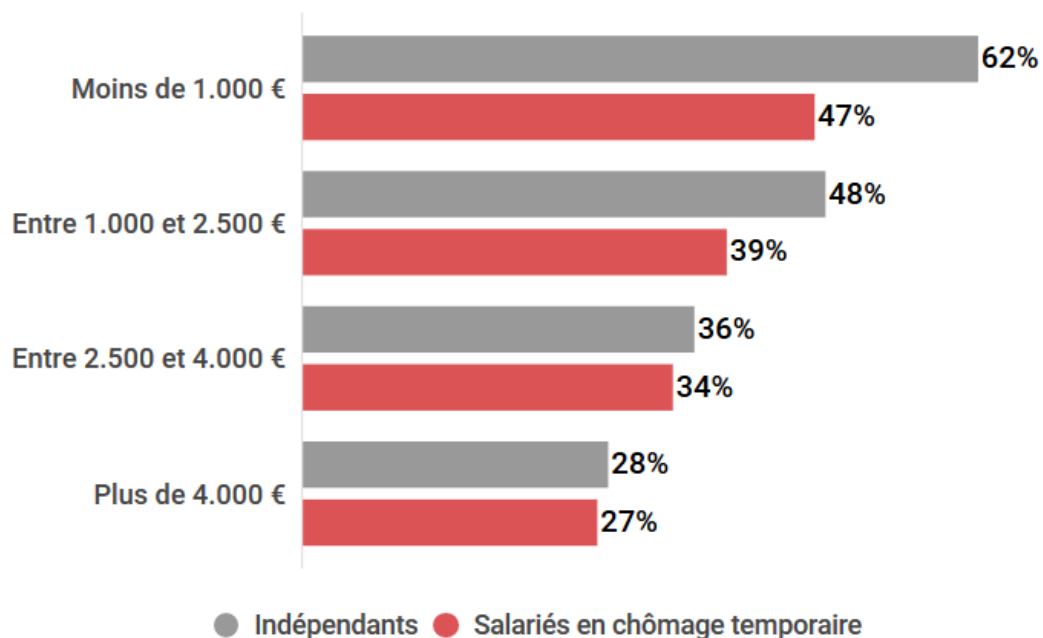
pas de compétences numériques de base pour effectuer ces démarches¹²⁰.

1.4. Un gouffre financier pour les ménages

Les mesures de confinement en Belgique ont eu des conséquences considérables sur les groupes sociaux les plus précaires. La crise sanitaire a bel et bien exacerbé les inégalités

sociales préexistantes. Selon la Banque nationale belge (BNB), les indépendant·e·s, les salarié·e·s mis·es en chômage temporaire ou encore les étudiant·e·s-jobistes ont subi une perte de revenus d'environ 36 %¹²¹. Par ailleurs, les pertes de revenus augmentent à mesure que les revenus des ménages sont faibles ; les travailleuses·eurs indépendant·e·s gagnant moins de 1.000 € par mois subissent une perte de 62% et les salarié·e·s en chômage temporaire gagnant moins de 1000 € par mois connaissent une perte de 47 %.

Pertes de revenus par catégorie de travailleurs et par classe de revenus



Source: BNB et Le Soir

Ces effets négatifs plus importants pour les travailleuses·eurs à bas revenus tiennent au fait qu'elles·ils sont actives·ifs dans des secteurs fortement touchés par la crise (l'horeca, les services, etc.). Par ailleurs, comme mentionné ci-dessus, ces

travailleuses·eurs se sont retrouvé·e·s au chômage temporaire plus longtemps (au niveau du nombre de jours par semaine)¹²². Alors que 40% des ménages en Wallonie ne disposent pas de fonds financiers suffisants pour faire face à une difficulté, les pertes de

¹²⁰ WAVREILLE Aline, « Quand la crise... *Op.cit.*

¹²¹ BERNIS Dominique, « La crise du coronavirus a renforcé les inégalités de revenus », *RTBF Info*, 17 juin 2020, <https://bit.ly/2XY6y7i> (Consulté le 14

août 2020).

¹²² BERNIS Dominique, « La crise du coronavirus... *Op.cit.*

revenus colossales suite à la crise sanitaire placent ces personnes dans des situations futures très inconfortables¹²³.

Ces chiffres peuvent être mis en parallèle avec les situations concrètes qui ont été relayées par les citoyen·ne·s dans notre sondage. De nombreuses personnes ont soulevé une perte de revenus due à l'arrêt de leur activité rémunérée et/ou au statut de chômeuse·eur temporaire :

«
Chômage technique pour mon mari, et moi aussi chômage, donc grosse perte de revenu (je suis intérimaire) : perte de plus ou moins 600/700 euros pour le ménage, avec le prix des courses qui a flambé.
»

«
Compagnon indépendant mais ne rentrant pas dans les catégories d'aide, pertes financières dues aux fournisseurs fermés, chantiers annulés, etc.
»

«
Mon mari intérimaire s'est retrouvé au chômage, 900 euros de moins par mois.
»

Souvent, les pertes de revenus, d'autant plus importantes pour les ménages qui n'en ont pas beaucoup, ont été amplifiées par une augmentation des dépenses alimentaires lors de la période de (dé)confinement.

1.5. L'accès à l'espace public et aux produits et matériel essentiels

Selon Sciensano, l'Institut belge de santé publique, si peu de ménages furent en défaut de paiement lors de la crise sanitaire, certains groupes de la population ont eu plus de difficultés. C'est le cas des familles monoparentales, dont 16% d'entre elles n'ont pas pu payer à temps leurs factures d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone et 15 % n'ont pas pu payer leurs soins de santé¹²⁴. À titre de comparaison, le défaut de paiement pour un couple sans enfants était de 2%, soit 8 fois moins¹²⁵. Pour rappel, 80% des familles monoparentales belges ont à leur tête des femmes¹²⁶. La Fondation Roi Baudouin souligne que celles-ci sont surreprésentées parmi les familles vulnérables car elles ont un plus grand risque de tomber sous le seuil de pauvreté. En Wallonie, près de 1 parent isolé·e sur 2 vivrait

¹²³ JASSOGNE Pierre, « Cette épidémie est le révélateur de la crise sociale dans laquelle on se trouve depuis plusieurs années », *Alter Echos*, n°483, 9 avril 2020, <https://bit.ly/3kFUOA5> (Consulté le 14 août 2020).

¹²⁴ SCIENSANO (BREAKMAN Elise et al.), *Troisième enquête de santé Covid-19: résultats*

préliminaires, juin 2020, <https://bit.ly/31Pp6Yp> (Consulté le 14 août 2020).

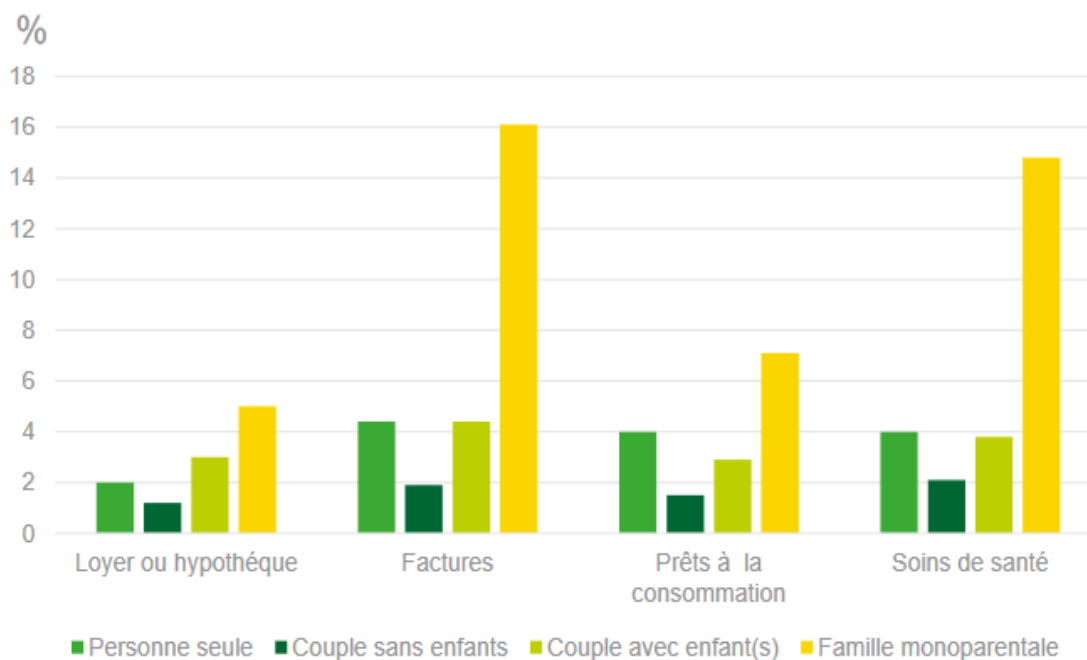
¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ LAHAYE Laudine, « Politiques familiales & égalité femmes-hommes font-elles bon ménage ? », *Etude FPS*, 2020, <https://bit.ly/3aoet2B> (Consulté le 14 août 2020).

d'un revenu qui se situe sous le seuil de pauvreté alors que seulement environ 1 couple sur 10 serait dans cette situation¹²⁷.

La crise sanitaire a sans nul doute aggravé la situation de ces familles déjà vulnérables.

Pourcentage de personnes de plus de 18 ans indiquant que le ménage était en défaut de paiement lors de la crise sanitaire



Source: Sciensano

Entre l'obligation de faire ses courses dans des magasins de proximité potentiellement plus chers, le coût supplémentaire et substantiel des masques et du gel hydroalcoolique ou encore l'augmentation des factures d'électricité, de gaz, d'eau et d'internet, le coût de la vie lors du confinement est une thématique récurrente dans les réponses du sondage. C'est le cas des témoignages suivants qui illustrent différentes facettes de la problématique :



Achat de masques et gel et dépenses supplémentaires en eau, gaz et électricité.



¹²⁷ FONDATION ROI BAUDOIN, *Pour une réponse structurelle à la précarisation des*

familles monoparentales en Belgique, rapport de recherche, juin 2014, p. 14.

«

Les courses alimentaires ont coûté beaucoup plus cher qu'avant la pandémie. Je vis seule avec une fille de 34 mois et c'est vite la fin du mois.

»

«

Augmentation des prix au quotidien, plus de marchés où aller faire ses courses.

»

De nombreuses personnes ont privilégié les magasins les plus proches. Néanmoins, certain·e·s citoyen·ne·s déplorent le manque de petits commerces au niveau local et les pénuries au sein de la grande distribution :

«

Pénuries d'alimentation de base dans les magasins et de produits pour la protection ou désinfection.

»

«

Manque flagrant de petits commerces de proximité.

»

Quant à l'acquisition de matériel de protection contre le Covid-19, c'est-à-dire de masques et de gel hydroalcoolique, celle-ci a principalement reposé sur les solidarités collectives citoyennes pour répondre aux déficits de l'État. C'est pourquoi de nombreuses personnes sont restées dans l'attente, sans la possibilité de se prémunir contre la pandémie.

L'accroissement des dépenses alimentaires et énergétiques lors du confinement est bien réelle. Celle-ci a augmenté de 25% par mois pour les ménages à faibles revenus¹²⁸. Des ménages précaires se sont dès lors retrouvés dans une situation d'insécurité alimentaire durant la crise sanitaire. En effet, Rana Charafeddine, chercheuse chez Sciensano, indique que « 5 % [de la population] a effectivement manqué de nourriture et 10 % ne pouvaient pas se permettre de manger des repas sains et équilibrés »¹²⁹. À nouveau, les familles monoparentales sont les plus touchées : 16% d'entre elles déclarent avoir manqué de nourriture et d'argent pour en racheter, contre 2% des couples sans enfants¹³⁰. Les personnes vivant seules ont également eu des difficultés alimentaires (8%)¹³¹. Les effets sur les bourses des ménages sont d'autant plus importants que de nombreux services sociaux sont à l'arrêt. C'est le cas des aides alimentaires :

¹²⁸ JASSOGNE Pierre, « Cette épidémie est le révélateur...*Op.cit.*

¹²⁹ SCIENSANO, *Enquête de Santé COVID-19 | Quels sont les effets du déconfinement sur notre santé et notre mode de vie ?*, 25 juin 2020,

<https://bit.ly/3iDOFIY> (Consulté le 14 août 2020).

¹³⁰ SCIENSANO (BREAKMAN Elise et al.), *Troisième enquête...Op.cit.*, p. 23.

¹³¹ *Ibid.*

«

Plus de colis alimentaire, ils ont fermé pour cette cause.

»

«

Énorme réduction des transports en commun, dont je dépends complètement.

»

À cet égard, Christine Mahy, secrétaire générale et politique du Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) indique qu'« avec cette crise du coronavirus, on découvre ainsi à quel point tous les services sociaux sont des services paratonnerres par rapport à la pauvreté, des services qui permettent à la société de tenir malgré des inégalités fortes »¹³².

Lors du confinement, la majorité des services qui reposent sur la présence de client·e·s ont été mis à l'arrêt. Les transports en commun ont, quant à eux, connu une réduction de leur offre et de leur capacité d'accueil, pour ne pas inciter la population à se déplacer et éviter la proximité des usagères·ers en leur sein. Néanmoins, certains publics ne disposent d'aucune autre solution pour, par exemple, continuer à se rendre dans les magasins et acheter des produits de première nécessité.

«

Moins de transports en commun pour se déplacer et faire les courses.

»

Pour des raisons tantôt financières, tantôt d'utilité et/ou d'espace, tout le monde ne dispose pas d'une voiture, c'est le cas de 10% des ménages en Belgique¹³³, ou même d'un vélo. Ainsi, un·e Bruxellois·e sur 5 n'a pas les moyens de s'acheter une voiture¹³⁴. Notons, par ailleurs, que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se déplacer en transports en commun¹³⁵ et sont donc davantage touchées les impacts de la crise sanitaire en terme de mobilité.

Or, certains secteurs ont continué, sur le terrain, à répondre aux besoins essentiels de la population et à assurer le bon fonctionnement de la société. Des citoyen·ne·s qui, dès lors, sont dans l'obligation de se déplacer tous les jours pour aller travailler, sans pour autant bénéficier d'un horaire flexible ou d'une solution de covoiturage¹³⁶. Et si certain·e·s sont en

¹³² JASSOGNE Pierre, « Cette épidémie est le révélateur...*Op.cit.*

¹³³ SIRUS INSIGHT, « #DATAFLASH : En Belgique, un ménage dispose en moyenne de 1,28 voiture alors que 10% des ménages n'en ont pas », s.d, <https://bit.ly/33Yavwo> (Consulté le 14 août 2020).

¹³⁴ BELGA, « Plus d'un Belge sur dix dans la précarité », *La Libre*, 12 mars 2020, <https://bit.ly/3ijMq0D> (Consulté le 14 août 2020).

¹³⁵ COLARD Fanny, « Femmes et transports en commun : des parcours de combattantes ? », *Etude FPS*, 2018, <https://bit.ly/3ane7cF> (Consulté le 14 août 2020).

¹³⁶ WILLEMSSEN Gaëten, « L'enfer des transports en commun en temps de coronavirus pour Laurence, aide-soignante : 4 heures pour Bruxelles-Charleroi », *RTL Info*, 8 avril 2020, <https://bit.ly/2DVeMWG> (Consulté le 14 août 2020).

mesure d'y aller à pied, d'autres sont doublement pénalisé-e-s et perdent des heures à attendre un train qui n'affiche pas complet¹³⁷.

«
Etant donné que je ne suis plus à l'aise de prendre les transports en commun, je réalise tous mes trajets à pied. Je n'ai pas de vélos, ni l'espace ou les moyens d'en avoir un. Cela rend compliqué et long mes déplacements pour aller au travail.
»

Pour beaucoup, prendre les transports en commun s'est transformé en une activité impossible, où l'angoisse prenait le dessus, en raison du nombre d'usagères-ers et des risques liés au Covid-19. À nouveau, les citoyen-ne-s concerné-e-s ont préféré se priver de sorties et/ou favoriser les déplacements pédestres :

«
Sans moyen de locomotion et avec la peur au ventre, impossible de sortir, les seules fois les bus étaient complets donc retour maison.
»

«
Prendre les transports en commun est stressant car personne ne respecte les règles d'hygiène ou de distance sociale. Je ne souhaite pas utiliser le vélo, donc je ne bouge qu'à pieds depuis le 18 mars.
»

Cependant, cette option n'est pas toujours envisageable pour tout le monde. Toute une fraction de la population est à mobilité réduite et dépend, quotidiennement, d'autrui pour assurer ses déplacements, les transports en commun n'étant pas encore tous adaptés¹³⁸. L'interdiction de côtoyer les membres d'un autre foyer a complexifié la mise en place d'alternatives. Certain-e-s déplorent cet abandon, notamment de la part des autorités publiques, alors qu'il s'agit déjà, la plupart du temps, d'un public isolé et vulnérable en raison de problèmes de santé, d'un handicap ou encore de leur âge.

«
Mes problèmes de santé m'ont empêché de conduire. Donc pour bouger, par besoin, je devais compter sur quelqu'un.
»

¹³⁷ WILLEMSSEN Gaëten, « L'enfer des transports... *Op.cit.*

¹³⁸ COLARD Fanny, « Femmes et transports en commun... *Op.cit.*

«

Ne sachant et ne pouvant pas me déplacer, ni mon mari, nous avons eu besoin de recourir à des bénévoles pour nos provisions. Pas très aidés par notre commune.

»

Une partie de la population s'est donc retrouvée en situation de (grande) détresse en ce qui concerne leur emploi, leurs revenus ainsi que leur accès aux produits essentiels. Mais, au-delà de ces bouleversements de nos modes de travail et nos moyens de subsistance, la crise du coronavirus a également mis à rude épreuve la dimension relationnelle sur laquelle sont basées les interactions humaines.

2. Vie affective et relationnelle : entre sentiment de solitude et promiscuité

Au sein de notre sondage, près de 40% des répondant·e·s (101 personnes sur 253) ont déclaré avoir rencontré des difficultés sur le plan relationnel et familial en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Lors des 3 enquêtes menées par Sciensano sur la santé de la population durant le confinement, l'insatisfaction à l'égard des contacts sociaux a atteint près de 62% chez les personnes de 18 ans et plus.¹³⁹ Les prochains témoignages démontrent que la situation familiale des citoyen·ne·s a joué un rôle majeur dans la manière dont elles·ils ont vécu cette période.

«

Je vis seule. Je souffre beaucoup émotionnellement de cette privation de contacts humains réels. Je me suis rendue compte que le contact physique avait son importance dans l'équilibre psychologique et physiologique d'un être humain.

»

2.1. *Contacts limités, mal-être à la clé*

Sur les 253 répondant·e·s, 27,3% (soit 69) n'étaient pas confiné·e·s avec d'autres adultes. Parmi elles·eux, certain·e·s vivent seul·e·s, ce qui a parfois fortement impacté leur santé mentale.

«

Solitude et isolement pas simple à gérer quand on vit seule. Stress et crise d'angoisse...jamais connu jusqu'alors.

»

¹³⁹ SCIENSANO (BREAKMAN Elise et al.), *Troisième enquête...Op.cit.*, p. 26.

En effet, comme l'indique le psychanalyste Saverio Tomasella, « nous ne pouvons pas vivre sans être en contact avec nos congénères [...] nous avons fondamentalement besoin de nous sentir en lien avec les autres, de manifester concrètement ce lien, de partager chaleur et affection ». À ce sujet, les personnes âgées, vivant souvent seules ou en maison de repos et de soins, ont particulièrement souffert de cette période d'isolement. Pour les plus actives d'entre elles, les réseaux développés à travers des activités, telles que le bénévolat ou encore la participation à des conférences, participent pleinement à leur bien-être, au même titre que les visites dans les homes¹⁴⁰. Pourtant, en tant que « personnes à risques », la limitation au maximum de tout contact est de mise, et ce même au-delà du confinement.

Or, comme l'indique Irène Kaufer, la santé de cette fraction de la population ne repose pas uniquement sur la protection contre le coronavirus¹⁴¹. Celle-ci inclut les contacts humains ainsi que l'accès à l'autonomie, qui, lorsqu'ils font défaut, sont susceptibles d'engendrer des conséquences graves¹⁴² (angoisses, insomnie, dépression, augmentation du risque de maladies, etc.)¹⁴³.

Par ailleurs, les possibilités d'accompagnement, de soutien et de suivi des personnes vulnérables se sont également vues réduites par les mesures sanitaires, ce qui a plongé de nombreuses

familles dans le désarroi et la frustration, comme en témoigne ce répondant qui assiste normalement sa mère dans son rôle d'aidante proche.

«

Père en soins palliatifs à domicile. Moi à 150km et interdit de le voir et de soulager ma mère, son épouse.

»

Ces citoyen·ne·s, majoritairement des femmes, qui, fréquemment, prennent soin d'un·e proche en déficit d'autonomie, seraient près de 860.000 en Belgique¹⁴⁴. Agissant dans l'ombre, ces aidant·e·s proches occupent, aujourd'hui, un rôle essentiel au sein de notre société¹⁴⁵. Pourtant, celles·ceux-ci manquent grandement de soutien et de reconnaissance¹⁴⁶¹⁴⁷, d'autant plus en période de confinement puisque la prise en charge s'effectuait alors souvent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans relais, dans un contexte d'enfermement forcé, susceptible de perturber les repères d'un public déjà fragile¹⁴⁸.

¹⁴⁰ KAUFER Irène, « Personnes âgées et confinement: "Mourir de solitude" », *RTBF Info*, 15 avril 2020, <https://bit.ly/2E21uaQ> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁴¹ KAUFER Irène, « Personnes âgées...*Op.cit.*

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ BARON Lucas, « Coronavirus : vivre seul en confinement », *France Info*, 18 mars 2020, <https://bit.ly/3iENByb> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁴⁴ LE GUIDE SOCIAL, *Qui sont les aidants proches ?*, 6 septembre 2017, <https://bit.ly/3kN3aWn> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Dès le 1^{er} septembre 2020, en Belgique, les aidant·e·s proches assurant les soins les plus lourds pourront bénéficier d'un statut officiel leur donnant accès à un congé spécifique. MICHEL Muriel, « Enfin un statut et un congé rémunéré pour les aidants proches », *L'Echo*, 16 juillet 2020, <https://bit.ly/2Q7gBSY> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁴⁸ LE GUIDE SOCIAL, *Aidants, entre Covid et déconfinement : ce qui est nommé reste en vie*, 26 juin 2020, <https://bit.ly/3fUgOLO> (Consulté le 14 août 2020).

«

[J'ai des] difficultés à gérer mon fils handicapé.

»

«

Je vis avec une personne handicapée donc pas facile de confiner quelqu'un qui a eu un trauma avec des troubles du comportement.

»

Outre l'arrêt de certains services spécifiques assurant la prise en charge collective de publics vulnérables, tels que les personnes en situation de handicap, le besoin de solidarité au sein des familles a été exprimé maintes fois, en pointant les effets négatifs de cet éloignement à durée indéterminée, d'autant plus inquiétant lorsqu'une frontière sépare les différents foyers.

«

Comme tout le monde, il a été très compliqué de ne pas pouvoir avoir des contacts avec la famille proche. A plusieurs reprises, nous avons ressenti le besoin de venir en aide à des membres de notre famille sans pouvoir le faire à cause des règles de distanciation sociale.

»

«

Le fait de ne pas pouvoir voir nos familles (qui ne sont pas en Belgique) pour nous ne savons pas combien de temps nous effraye.

»

Enfin, notre sondage a également mis en évidence l'extrême détresse des citoyen-ne-s face à la perte d'un proche en période de Covid-19. Impossible de rendre visite à l'être aimé, d'être là lors des derniers instants mais aussi de se réunir par après et d'acter l'événement... tant de facteurs qui suscitent des sentiments d'impuissance, de culpabilité ou encore de colère et qui entachent le processus de deuil¹⁴⁹.

«

Ma grand-mère est décédée d'un cancer du pancréas [...]. Nous n'avons pas pu l'accompagner comme nous aurions pu/dû dans une situation « normale ».

»

«

Mon grand-père qui était en maison de repos est décédé [...] donc des funérailles très compliquées en plus du fait qu'on l'a laissé mourir comme un chien et que nous étions complètement impuissants. Une honte.

»

¹⁴⁹ KIH Lorraine, « Faire son deuil en confinement: « En nous enlevant les rites, on rend

ces morts inhumaines » », *Le Soir*, 10 avril 2020, <https://bit.ly/3kN3cNZ> (Consulté le 14 août 2020).

La psychologue Emmanuelle Zech le confirme, « l'absence de rite, c'est une absence de reconnaissance sociale. La disparition risque de ne pas être intégrée psychologiquement mais aussi socialement, collectivement ». ¹⁵⁰ C'est pourquoi beaucoup ont reporté la cérémonie ou intégré d'autres rituels « pour reconnaître la réalité du décès » ¹⁵¹.

Malheureusement, ces témoignages ne sont pas des cas isolés. Les restrictions gouvernementales visant à contrôler la pandémie ont pesé, et pèsent toujours, sur la santé mentale de nombreuses·eux·citoyen·ne·s, en raison d'une réduction conséquente des contacts humains et de la perturbation des solidarités familiales, qui, souvent, sont au cœur de nos existences sociales.

2.2. Des tensions exacerbées au sein des foyers

Les ménages de plus d'une personne ont, quant eux, tendance à rapporter des difficultés à vivre ensemble et une augmentation des conflits. Partager constamment le même espace peut être une épreuve. Surtout que tout le monde n'a pas la chance d'habiter une maison 4 façades avec un jardin... loin de là ! Les petits appartements de 40m² sans balcon en plein centre-ville à partager sont des réalités plus fréquentes qu'il n'y paraît... Ces inégalités ont évidemment des conséquences sur les dynamiques familiales.

«

Être confinée à la maison avec mon partenaire dans un appartement petit d'une chambre pèse sur nos relations sociales et familiales.

»

«

Être tous les uns sur les autres au sein du foyer au quotidien a engendré des tensions.

»

Rappelons qu'en Belgique, selon les chiffres d'Eurostat datant de 2017, près d'une personne sur 5 vit dans un logement qui présente au moins un des problèmes suivants : problèmes d'humidité, obscurité, pas de bain ou de douche ou/et pas de toilette intérieure ¹⁵². Près d'un tiers des personnes à faibles revenus sont concernées ¹⁵³. Quant au surpeuplement, celui-ci touche plus de 5% de la population ¹⁵⁴. L'accès à un espace extérieur est alors vital. Comme l'explique le psychopédagogue, Bruno Humbeeck, « le fait d'être obligé de rester dans un espace fermé, un territoire, sans accès à l'extérieur est une agression psychique qui génère de l'agressivité » ¹⁵⁵. Pour beaucoup, se promener, se rendre au parc, profiter de lieux publics est un besoin,

¹⁵⁰ KIH Lorraine, « Faire son deuil... *Op.cit.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, *Des faits et des chiffres : qualité des logements*, s.d, <https://bit.ly/30TNYII> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ CG, « Sommes-nous tous égaux face au confinement ? », *RTBF Info*, 1 avril 2020, <https://bit.ly/2FfiOtl> (Consulté le 14 août 2020).

une nécessité, d'autant plus pour les familles avec enfants.

Au-delà de l'espace de vie, ce sont toutes nos habitudes quotidiennes qui se sont vues ébranlées du jour au lendemain. En effet, la présence constante des enfants, le télétravail ou encore la suppression des activités extra-scolaires et extra-professionnelles ont imposé une réorganisation et une adaptation au sein des foyers ce qui, dans certains cas et pour certaines catégories de personnes, s'est révélé être un véritable défi.

«

Un compagnon en burn-out qui a du mal à vivre h24 avec ses enfants.

»

«

Manque de contacts sociaux, surtout pour mon enfant de 10 ans, disputes fréquentes, perte de repères.

»

Les enfants et les adolescent·e·s sont particulièrement sensibles aux modifications au sein de leur environnement, d'autant plus lorsque leur socialisation est mise à mal¹⁵⁶. Entre régression et angoisses, l'isolement est

¹⁵⁶ WAVREILLE Aline, « Plusieurs mois sans école et sans amis, quel impact le confinement a-t-il sur la socialisation de nos enfants? », *RTBF Info*, 26 avril 2020, <https://bit.ly/3gZ5kzX> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁵⁷ RTBF TENDANCE avec AFP, « L'isolement social pourrait produire un effet durable sur la santé mentale des enfants et des adolescents », *RTBF Info*, 4 juin 2020, <https://bit.ly/3h1ys9O> (Consulté le 14 août 2020).

un facteur de risque élevé chez les jeunes âgés de 4 à 21 ans¹⁵⁷, d'autant plus si celles·ceux-ci présentent déjà des troubles (tels que neuro-développementaux ou autistiques)¹⁵⁸. En cas de solitude, les jeunes sont trois fois plus susceptibles de développer une dépression et les conséquences sur leur santé mentale peuvent s'étendre sur une période de 10 ans¹⁵⁹. Et plus l'enfant est jeune, plus celui-ci va exprimer son mal-être via des comportements agités, de la nervosité ou encore une humeur maussade¹⁶⁰. Pour les plus âgés d'entre elles-eux, cela peut par contre se traduire par une opposition aux règles mises en place¹⁶¹.

«

Quelques conflits car ado a rompu le confinement 2 ou 3 fois.

»

La cohabitation intergénérationnelle s'avère parfois chaotique, surtout si le contexte familial de base est déjà fragile et/ou que la mise en autonomie de la·du jeune est menacée (par exemple lorsqu'un·e étudiant·e revient habiter chez ses parents)¹⁶². La crise sanitaire peut ainsi rapidement devenir une source de débats où les avis divergent. Les membres d'une même famille ne s'accordent pas toujours sur la façon d'appréhender les mesures de

¹⁵⁸ WAVREILLE Aline, « Plusieurs mois sans école... *Op.cit.*

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ LECLERCQ Jean-Paul, « Le difficile confinement des adolescents », *Le Soir*, 1 avril 2020, <https://bit.ly/3kHrOrv> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁶² PELTIER Cécile, « Le confinement est quelque chose d'assez douloureux pour les jeunes adultes », *Le Monde*, 15 avril 2020, <https://bit.ly/3iDYLTW> (Consulté le 14 août 2020).

sécurité. Certain·e·s angoissent davantage, d'autres prennent plus de recul. Chacun·e fait face, à sa manière, au caractère exceptionnel de la situation. Mais la vie en communauté nécessite un minimum de consensus, d'autant plus que toute dérogation engage l'ensemble du foyer.



Grosses disputes avec mon compagnon car l'un était très concerné par le corona, l'autre pas. Dispute dans la colocation pour les mêmes raisons + pour l'investissement dans la maison et le collectif le temps du confinement.



Les ajustements au sein des foyers ont donc demandé du temps, de la communication et de la résilience. Pour beaucoup, ce processus s'est plutôt apparenté à un parcours d'obstacles, avec des hauts et des bas, et des sources de tensions, légitimes au regard du contexte. Les espaces de vie sont loin d'être toujours adaptés à un confinement prolongé et les ménages les plus précaires souffrent davantage de cette situation. C'est également le cas des parents, et surtout des mamans, qui témoignent abondamment des difficultés rencontrées.

2.3. La prise en charge des enfants¹⁶³

Sur les 253 répondant·e·s à notre sondage, 103 (40,7%) ont déclaré avoir été confiné·e·s avec des enfants. En raison de la fermeture,

¹⁶³ Pour plus d'informations sur la réalité des familles lors du confinement, voir notre webinaire FPS, « Covid-19 : les familles livrées à elles-mêmes ? », 15 juin 2020, <https://bit.ly/3kDyNBI> (Consulté le 14 août 2020).

sauf exception, des écoles, la prise en charge des enfants a dû être organisée, au pied levé, à temps plein et sur le long terme. Les quelques alternatives existantes, telles que la garde par les grands-parents, ont vite été oubliées au regard des conditions et des mesures sanitaires. De nombreuses familles se sont dès lors retrouvées livrées à elles-mêmes, jonglant entre les différents aspects de la vie quotidienne : travail, entretien de la maison, éducation des enfants, ... Ce mode de vie, centré sur le foyer, a bien sûr engendré des conséquences, qui ont surtout touché les femmes.

Parmi les sujets de discorde au sein des couples durant le confinement, le temps à passer avec les enfants figure en haut de la liste¹⁶⁴. Et pour cause, il a désormais été nécessaire de les occuper du matin au soir et de garantir leur scolarité au mieux, tout en continuant à (télé)travailler et à assurer le bon fonctionnement du ménage (préparation des repas, lessives, nettoyage, etc.). Et dans les modèles familiaux occidentaux, toutes ces tâches incombent le plus souvent aux femmes.



Les parents en télé-travail et les enfants à occuper toute la journée. Mon mari travaillant énormément toute cette charge repose sur mes épaules (devoir, activités récréatives, gérer les écrans, alimentation équilibrée, ...).



¹⁶⁴ MALLAVAL Catherine, « Trouver un équilibre entre travail et enfants, et faire des pauses ! », *Libération*, 22 avril 2020, <https://bit.ly/3ha1GUd> (Consulté le 14 août 2020).

Ces activités relèvent du *care* non-rémunéré, c'est-à-dire qu'elles visent à prendre soin, à aider et à répondre aux besoins d'autrui, sans rétribution financière¹⁶⁵. Si celles-ci sont dites « féminines », c'est avant tout parce que notre société conditionne, depuis la plus tendre enfance, les femmes et les hommes à occuper des rôles bien distincts, dans une vision binaire. Dans ce cadre, la mère est toujours associée à la sphère domestique ainsi qu'à la prise en charge des enfants. Or, cela n'a rien de naturel. Il s'agit de constructions sociales qui s'établissent tout au long de la vie et qui s'appuient sur des stéréotypes tenaces.

Les inégalités entre les femmes et les hommes au sein des foyers ont donc encore de beaux jours devant elles, puisque, plutôt que de se réduire, celles-ci ont explosé en période de confinement¹⁶⁶. En effet, si les femmes apprécient le travail à domicile puisqu'il leur offre davantage de temps pour elles mais surtout pour la gestion de la charge domestique, ce qui démontre, selon Françoise Gauffinet de l'IEFH, un mécanisme « d'auto-discrimination »¹⁶⁷, la présence quotidienne des enfants a fortement compromis la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

De plus, le confinement a supprimé les possibilités d'externalisation (repas à la cantine, aide-ménagère, etc.), ce qui a augmenté le poids des tâches domestiques¹⁶⁸. Selon une étude réalisée par l'Université Saint-Louis, l'UCLouvain et le CESEP, « 30% des femmes [...] indiquent qu'elles ont eu des difficultés à combiner leur

emploi et les charges familiales pendant le confinement, contre 18% des hommes »¹⁶⁹.

«

La garde des enfants est une problématique importante : concilier vie professionnelle et privée + continuer l'enseignement des enfants c'est très compliqué.

»

«

Mener en parallèle le travail et le fait d'avoir deux enfants en bas âge à la maison.

»

Pour certaines, cet enchaînement de doubles journées, sans possibilité de répit, a été l'une des pires périodes de leur vie¹⁷⁰. D'autres admettent clairement qu'il est impossible d'assurer à 100% sur tous les plans, le travail requérant calme et concentration, tandis que les enfants appellent à l'attention de leurs parents, d'autant plus lorsqu'ils sont en bas âge¹⁷¹. Par conséquent, beaucoup de mères ressentent un sentiment de culpabilité et perdent confiance en elles et en leur capacité à fournir un travail de qualité tout en donnant une bonne éducation à leurs enfants.

¹⁶⁵ SIMON Marie-Anaïs, « Le care, un enjeu du féminisme ? », *Analyse FPS*, 2019, <https://bit.ly/2Y2InZn> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ BOUQUET Johanne, « Coronavirus : le télétravail, bonne ou mauvaise nouvelle pour les femmes ? », *RTBF Info*, 9 juillet, 2020, <https://bit.ly/3iDYPmE> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁶⁸ JEANNOT Guillemette, « "C'est une des pires... *Op.cit.* »

¹⁶⁹ BOUQUET Johanne, « Coronavirus : le télétravail... *Op.cit.* »

¹⁷⁰ JEANNOT Guillemette, « "C'est une des pires... *Op.cit.* »

¹⁷¹ DUPIEREUX Thierry, « Confinement : les témoignages de parents « entre enfer et paradis » », *Le Ligeur*, 27 mars 2020, <https://cutt.ly/Jd32Bu> (Consulté le 14 août 2020).

«

Être non-stop avec mes enfants m'a fait déprimer et me sentir nulle dans tout ce que j'entreprenais avec elles ou en télétravail. Ne pas avoir de temps pour soi alors que j'étais, peu avant le confinement, dans un état d'urgence de prendre soin de moi; tout cela m'a fait sombrer.

»

«

La gestion des enfants à la maison ... mon mari retravaille et moi je suis à la maison en télétravail avec ma fille de 8 ans qui ne sait plus jouer seule !!! Du coup, elle devient accro aux écrans !!! Je me culpabilise mais j'ai beaucoup de chance que mon employeur continue à me faire confiance et à nous payer normalement donc j'assure mon travail en journée et ma fille s'adapte comme elle peut ... après journée, je me rattrape.

»

Au-delà de ce sentiment de culpabilité, les répercussions de cette répartition inégale et genrée des tâches sont bien réelles. Les femmes disposent ainsi de moins de temps

¹⁷² RTBF TENDANCE avec AFP, « Les femmes ont en moyenne trois heures de temps de loisirs de moins qu'un homme, *RTBF Info*, 3 avril 2017, <https://cutt.ly/Md32B8H> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁷³ RTBF TENDANCE avec AFP, « Confinement : la charge mentale des femmes au sein du couple s'immisce aussi dans la préparation des repas », *RTBF Info*, 8 mai 2020, <https://cutt.ly/Ld32NKW> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁷⁴ SAFUTA Anna, « Aider n'est pas partager : La charge mentale des couple hétérosexuel », *Analyse FPS*, 2017, <https://cutt.ly/ud32M7f> (Consulté le 14 août 2020).

pour prendre soin d'elles, se reposer et profiter de loisirs personnels¹⁷². De plus, la charge mentale les guette¹⁷³, puisqu'au-delà d'effectuer toutes ces tâches, tant rémunérées que non-rémunérées, encore faut-il les anticiper, les planifier et les coordonner entre elles, et ce en permanence¹⁷⁴. Une situation qui les stresse et les épuise, elles sont d'ailleurs près de 41% à affirmer que « la fatigue est l'une des (nouvelles) difficultés rencontrées pendant le confinement, contre 31% des hommes répondants »¹⁷⁵. Enfin, l'impact sur leurs carrières professionnelles n'est pas négligeable. En effet, parfois, des choix s'opèrent et, dans la majorité des cas, tout dépend de qui gagne le plus ou de qui a l'emploi « le plus important », ce qui favorise majoritairement les hommes^{176,177}. L'étude de l'INED révèle d'ailleurs que, « parmi [les femmes] qui étaient en emploi au 1er mars 2020, deux sur trois seulement continuent de travailler deux mois plus tard, contre trois hommes sur quatre »¹⁷⁸. Pour celles qui ont continué à travailler, plusieurs déclarent avoir accumulé du retard sur leur travail, en raison de leur situation familiale¹⁷⁹. Elles craignent dès lors un potentiel licenciement mais aussi une surcharge de travail une fois les enfants retournés à l'école¹⁸⁰.

Enfin, notons que tous ces obstacles sont amplifiés pour les parents solo. Pour ces foyers, la débrouille est le mot d'ordre face à

¹⁷⁵ BOUQUET Johanne, « Coronavirus : le télétravail...*Op.cit.*

¹⁷⁶ JEANNOT Guillemette, « "C'est une des pires...*Op.cit.*

¹⁷⁷ En Belgique, les femmes gagnent en moyenne 9,6% de moins que les hommes. De plus, les métiers les plus valorisés socialement et financièrement sont ceux dits « masculins ». Ce sont dès lors les femmes qui se tournent plus facilement vers un temps partiel.

¹⁷⁸ JEANNOT Guillemette, « "C'est une des pires...*Op.cit.*

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

l'isolement et la précarité économique¹⁸¹. Et qui dit confinement, dit à nouveau impossibilité de confier la garde des enfants... Certaines mères sont dès lors contraintes de réduire leurs activités (travail, sorties essentielles telles que les visites chez le médecin)¹⁸², d'autres d'accorder leur confiance à leurs jeunes adolescent·e·s.

«

Maman solo de 2 ados de 13 ans et travaillant à l'extérieur, j'ai dû les laisser seuls les jours où je travaillais et je ne pouvais compter sur personne à part moi...

»

«

La gestion des 2 enfants (6 et 3 ans) alors que je suis seule et en garde partagée.

»

Ainsi, entre l'épuisement, la culpabilité ou encore la réduction de leur temps de travail, les femmes subissent de plein fouet les marques du patriarcat et de notre société genrée à l'excès. En période de confinement, cet investissement au sein des foyers s'est exacerbé, notamment en raison de la prise en charge, à temps plein, des enfants. Toute cette charge domestique, éducative et mentale a, évidemment, un impact sur leur santé et leur qualité de vie, deux aspects qui n'ont pas été épargnés durant la période du Covid-19.

Afin de répondre à cette détresse, un congé parental spécial Covid-19 a été mis en place, « à mi-temps ou 1/5^e temps (pas à temps plein), pour les parents d'enfants de moins de 12 ans et qui n'est pas compté dans les 4 mois par enfant auxquels chaque parent a droit »¹⁸³. Cette mesure présente néanmoins un caractère élitiste puisque la rémunération est restreinte, ce qui le rend inaccessible à de nombreuses familles, les indépendant·e·s ne sont pas pris en compte et les familles monoparentales, qui en auraient besoin à temps plein, sont oubliées¹⁸⁴.

2.4. L'enseignement à l'arrêt, les étudiant·e·s paient les frais

Si la prise en charge éducative des enfants a déstabilisé bon nombre de parents, les jeunes et le corps enseignant ont quant à eux directement ressenti les effets des cours à distance. Ce mode de travail, comme le pointe ce témoignage, présente de nombreuses limites.

¹⁸¹ JEANNOT Guillemette, « "C'est une des pires... Op.cit.

¹⁸² Ibid.

¹⁸³ LA LIGUE DES FAMILLES, *Congé parental coronavirus : une avancée positive mais pas sans*

défaut, 2 mai 2020, <https://bit.ly/3gfHqPn> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁸⁴ Ibid.

«

Je suis enseignante, les visioconférences organisées pour les élèves, plusieurs fois par semaine sont épuisantes, le travail est double si pas triple pour peu d'avancées concrètes, une différence se fait ressentir au sein des familles, donc de l'apprentissage des élèves, le sujet de l'enseignement est vaste, la reprise s'annonce compliquée, avec des mesures de sécurité qui seront difficiles à vivre pour les jeunes et pour les enseignants. Tout cela est très anxiogène.

»

Les professeur·e·s ont donc dû se réinventer, ce qui a engendré une charge de travail conséquente, avec, comme canal principal pour poursuivre leur accompagnement pédagogique, les outils numériques¹⁸⁵. Les solutions varient toutefois d'une école à l'autre, souvent, les enseignant·e·s étaient contraint·e·s de se « débrouiller » de leur côté, en utilisant des plateformes externes¹⁸⁶.

Quant aux parents, si elles·ils peuvent tenter de compenser, celles·ceux-ci ne sont pas pour autant outillé·e·s et formé·e·s à enseigner. Comme l'indique l'auteur Philippe Champy, « les obstacles ne manquent pas : le décalage entre les savoirs des parents et les savoirs de l'école, qui varie en fonction de l'âge des enfants et du niveau d'études des

¹⁸⁵ BERTHELIER Anthony, « Confinement: comment les profs, "livrés à eux-mêmes", se débrouillent pour enseigner », *Huffington Post*, 2 avril, 2020, <https://cutt.ly/Rd320uU> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ CHAMPY Philippe, « Irremplaçables durant le confinement, les enseignants vont-ils être incités à inventer l'école post-pandémie ? », *Le Monde*, 5 mai 2020, <https://cutt.ly/Td320Ov> (Consulté le 14 août 2020).

parents, les problèmes de logistique [...], le manque de confort matériel dans les familles mal logées, le nombre d'enfants à suivre en même temps, le fossé linguistique ou culturel, etc.»¹⁸⁷ Les inégalités, déjà présentes au sein des familles, se marquent donc d'autant plus. L'école et son corps enseignant, qui visent à réajuster ce déséquilibre et à apporter à toutes et à tous le même bagage éducatif, apparaissent dès lors comme indispensables¹⁸⁸.

«

Je n'ai pas su suivre mes études correctement.

»

Par ailleurs, la question de la reprise en présentiel inquiète beaucoup d'établissements. De nombreux élèves ont « disparu » de la circulation pour des raisons diverses : fracture numérique, difficultés d'adaptation, conditions de vie, etc. Ces décrochages scolaires posent aussi la question de la maîtrise des savoirs¹⁸⁹, même si la période de confinement fut consacrée à la consolidation plutôt qu'à l'acquisition de nouvelles compétences¹⁹⁰. De ce fait, les modalités d'examen et de réussite de fin d'année sont longtemps restées incertaines, plongeant de nombreuses·eux étudiant·e·s dans l'angoisse.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ DENIS Tom, « Confinement : dans l'enseignement des élèves ont disparu des radars », *RTBF Info*, 13 mai 2020, <https://cutt.ly/1d3209F> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁹⁰ WATRELOT Philippe, « Confinement : « L'enseignement, c'est d'abord une relation et de l'accompagnement » », *Le Monde*, 7 avril 2020, <https://cutt.ly/Yd39NpL> (Consulté le 14 août 2020).

«

Ma fille de 16 ans se demande si elle va pouvoir passer en 5ème car elle a eu 2 petits échecs à son précédent bulletin.

»

De nombreux pédiatres appellent dès lors à une reprise totale de l'enseignement dès la rentrée scolaire et ce, pour tous les élèves¹⁹¹. Comme nous le constatons, les cours en ligne ne sont pas suffisants et des impacts psychosociaux sur ces adultes de demain sont à prévoir, d'autant plus pour les groupes vulnérables¹⁹². Ceux-ci vivent de plein fouet les inégalités, à tous les niveaux, notamment scolaire, dans un système où la relégation et la ségrégation sont toujours d'actualité¹⁹³. Ce contexte anxiogène ne peut donc perdurer.

3. Les effets (in)directs du coronavirus sur la santé

Sur 253 répondant·e·s, 35,6% (soit 90 personnes) estiment avoir rencontré des difficultés sur le plan de la santé en raison de la crise sanitaire du Covid-19. Ces difficultés sont soit directes (avoir contracté le coronavirus par exemple), soit indirectes (violences faites aux femmes, dégradation de la santé mentale, maux de dos, etc.). Le personnel soignant ayant dû réorienter ses forces vives dans la lutte contre la pandémie, les consultations considérées comme non urgentes ont été déplacées ou annulées, entraînant un phénomène de report des soins de santé.

3.1. Des soins de santé reportés

De nombreuses·eux répondant·e·s ont indiqué avoir vu leurs soins reportés à une date ultérieure - pour la plupart, inconnue -

que ce soit auprès de spécialistes ou de généralistes. Or, certaines personnes nécessitent un suivi régulier, que ce soit par exemple dans le cadre de maladies chroniques ou de suivi psychologique. D'autres personnes soulèvent la problématique et l'inconfort que peuvent susciter les consultations téléphoniques en terme de suivi et de guérison. Voici deux exemples de témoignages illustrant des reports de soins, entre interruption des traitements et retard de diagnostic :

«

Je suis une femme trans, mon suivi a été interrompu pour ma rééducation vocale, ce qui impacte mon état psychologique.

»

¹⁹¹ DE BROUCKERE Thomas, « Coronavirus en Belgique : la task force pédiatrique demande que tous les enfants retournent à l'école normalement », *RTBF Info*, 12 août 2020, <https://cutt.ly/Md3239f> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ KLARIC Marianne, « Mohamed, 12 ans : "On vit à sept dans 70m2, alors faire ses devoirs, c'est difficile" », *RTBF Info*, 4 juin 2020, <https://cutt.ly/kd3248O> (Consulté le 14 août 2020).



[J'ai un] report de 2 mois pour plusieurs rendez-vous importants (dépistages et opération) finalement reprogrammés mais avec quelles conséquences ?



Selon Sandy Tubeuf, professeure d'économie de la santé de l'UCLouvain, « [...] alors même qu'on a vécu une première vague liée au coronavirus, il est possible qu'on ait une seconde vague dans notre système de soins qui va être liée à tous ces problèmes de santé chroniques qui n'ont pas été gérés à temps et qui se sont accrus »¹⁹⁴. Ces effets collatéraux du confinement et la diminution des consultations hors-coronavirus vont conduire certain·e·s patient·e·s à reporter leurs soins voire à y renoncer, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur état de santé général. Selon une étude récente, 4 personnes interrogées sur 10 (38,6%) n'ont pas consulté un·e professionnel·le de santé malgré l'apparition d'un nouveau problème de santé¹⁹⁵.

Notons que la peur de contracter le coronavirus est également un sentiment anxiogène menant les individus à se rendre chez leurs médecins le moins possible, malgré la reprise progressive des consultations classiques¹⁹⁶. Plus précisément, 10% des personnes interrogées par l'UCLouvain ont renoncé par crainte de le contracter¹⁹⁷. La dentisterie, menant à une

proximité de soin particulière, est probablement l'un des secteurs médicaux le plus touché par cette crainte. Outre la peur du virus, quand les finances d'un ménage ont été à ce point touchées pendant la crise sanitaire, tel que nous avons pu le voir précédemment, le report de soins ne peut être que renforcé.

Plus spécifiquement, l'enquête révèle que 64% des malades chroniques ont connu un report ou une annulation d'au moins un rendez-vous médical pendant le confinement¹⁹⁸. Dans 80% des cas, la consultation fût annulée par la·le médecin et reprogrammée dans un tiers des cas¹⁹⁹. La continuité des soins a néanmoins pu avoir lieu grâce aux téléconsultations prises en charge par l'assurance maladie²⁰⁰.

Au-delà des reports de soins par des patient·e·s qui bénéficient d'un suivi régulier (en cas de maladies chroniques par exemple) ou qui ont reporté leurs soins alors qu'un souci de santé venait d'apparaître, d'autres catégories de consultations ont été reportées. Il s'agit plus largement, des consultations de suivi non urgentes telles que les rendez-vous médicaux dentaires et gynécologiques. Même en période « hors crise sanitaire », ces types de consultations médicales non urgentes sont les premières à subir un report. En effet, ces rendez-vous sont de l'ordre d'un suivi « préventif », d'un contrôle routinier et non de l'ordre d'un « problème » spécifique de santé qui pourrait pousser davantage à la consultation afin de le résoudre.

¹⁹⁴ MESSOUDI Himad, « Coronavirus : selon une étude de l'UCLouvain, une personne sur deux renonce à se soigner », *RTBF Info*, 5 juin 2020, <https://cutt.ly/yd3274Q> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ SANTI Pascale et PINEAU Elisabeth, « Les inquiétants effets sanitaires collatéraux du coronavirus », *Le Monde*, 13 juillet 2020, <https://cutt.ly/ld326tT> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁹⁷ MESSOUDI Himad, « Coronavirus : selon une étude... *Op.cit.*

¹⁹⁸ BELGA, « Coronavirus : Solidaris annonce que 60% de ses affiliés malades chroniques ont eu un rdv médical annulé durant la crise », *RTBF Info*, 20 juillet 2020, <https://cutt.ly/Cd39qSt> (Consulté le 14 août 2020).

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ *Ibid.*

Pour finir, cet état de fait pourra avoir des conséquences non négligeables en matière de santé telles que des retard de diagnostic et de détection mais également en matière économique ; notamment pour les consultations dentaires dont le remboursement par les mutualités est conditionné à une visite annuelle chez le dentiste.

Le témoignage suivant aborde quant à lui la problématique de la priorisation des patient·e·s et le sentiment de ne pas avoir reçu des soins de qualité pour une maladie hors-coronavirus :

«

Ma grand-mère au home a dû être prise en charge pour une pneumonie à l'hôpital et a mal été soignée car mise de côté par rapport aux patients atteints du Covid-19. Résultat, son état s'est totalement dégradé et elle a été sortie de l'hôpital pour retourner au home sans aucun suivi alors qu'elle a déjà un cancer généralisé...

»

Pour finir, la répondante suivante expose les suppléments d'honoraire des praticien·ne·s dans le contexte des mesures sanitaires :

«

Le médecin a voulu venir à domicile au lieu de me recevoir au cabinet et je n'étais pas malade. Ce déplacement m'a coûté 3 fois le prix d'une visite.

»

La question des reports et du renoncement aux soins de santé était déjà à l'ordre du jour avant la crise sanitaire. Ce phénomène est symptomatique des inégalités sociales qui augmentent dans notre société. Selon une étude de Solidararis, 39,8% de la population wallonne et bruxelloise a renoncé à au moins un soin pour des raisons financières en 2018²⁰¹. Ce phénomène s'est aggravé dans le temps avec une augmentation de 4 % de 2014 à 2018, dans la population générale mais aussi dans des groupes spécifiques, tels que les pensionné·e·s, les ménages à faibles revenus ou encore les familles monoparentales²⁰². En effet, près de 60% des parents solos sont affecté·e·s par le report de soins de santé²⁰³. Les personnes isolées (vivant seule sans enfant) sont aussi concernées (50,7%)²⁰⁴. Par ailleurs, les femmes sont aussi davantage confrontées au report de soins. C'est le cas pour 46,3% d'entre elles, contre 33% pour les hommes²⁰⁵.

²⁰¹ SOLIDARIS, *Enquête Solidararis : le report des soins de santé*, 24 avril 2019, <https://cutt.ly/Rd39wUS> (Consulté le 14 août 2020).

²⁰² SOLIDARIS, *Enquête Solidararis...Op.cit.*

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ SOLIDARIS, *Rapport d'enquête : renoncement aux soins de santé pour des raisons financières*, avril 2019, <https://cutt.ly/yd39eiQ> (Consulté le 14 août 2020).

3.2. La santé mentale en prend un coup

Entre situation inédite anxiogène, adaptation des conditions de travail, confinement et isolement, la crise du coronavirus et les mesures prises ont un impact indubitable sur la santé mentale de la population. Soulignons que les femmes sont d'autant plus touchées par ces conséquences psychologiques car elles sont fort présentes en première ligne (infirmières, puéricultrices, caissières, productrices de masque) et sont d'autant plus sollicitées au sein de leur ménage.

Nous avons abordé précédemment les caractéristiques du travail en période de confinement (télétravail et travail de première ligne) et il s'avère, sans surprise, que ces situations de travail ont un impact substantiel sur notre santé. Marlène Biotteau, psychologue du travail et ergonomiste explique que « [...] beaucoup de salariés sont effectivement en arrêt de travail parce qu'ils n'en peuvent plus, surchargés, débordés. Ils souffrent de troubles anxio-dépressifs, d'une détresse psychologique [...] »²⁰⁶.

«

La solitude au quotidien : pas de collègues, pas d'élèves, peu de contacts sociaux, du télétravail isolée chez moi, pas de contacts physiques... Sans oublier l'attitude agressive des gens en rue ou dans les magasins les rares fois où j'ai quitté la maison (1x par semaine pour la promenade avec les enfants ou courses).

Rajoutons aussi les médias braqués uniquement sur ce sujet-là 90% du temps : de quoi saper le moral en un temps record.

»

Le confinement, la distanciation physique, le climat anxiogène et le bouleversement de nos habitudes expliquent le coup porté à la santé mentale globale de la population. Selon une étude menée par UCLouvain et l'Université d'Anvers, une personne sur deux (52%) était en situation de mal-être psychologique en Belgique lors du confinement²⁰⁷. Ce mal-être psychologique est ressenti par 18% de la population en période « normale »²⁰⁸. L'étude indique que les sentiments de stress et d'anxiété ont petit à petit laissé la place à des troubles du sommeil, des troubles de la concentration, un sentiment dépressif, ou encore une perte de confiance²⁰⁹. Parmi les personnes à risque se trouvent les jeunes, les femmes et les personnes qui souffraient déjà d'une précarité psychologique avant la crise sanitaire.

Beaucoup de répondant·e·s ont livré les difficultés qu'elles-ils ont éprouvées

²⁰⁶ DUCHEMIN Dorothée, « Après des semaines... *Op.cit.*

²⁰⁷ PONCIAU Ludivine, « Un Belge confiné sur deux en situation de mal-être psychologique », *Le Soir*,

25 mai 2020, <https://cutt.ly/Yd39rc7> (Consulté le 14 août 2020).2020).

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ PONCIAU Ludivine, « Un Belge confiné sur deux... *Op.cit.*

moralement et mentalement lors du (dé)confinement, en voici un aperçu :

«
 Au niveau de ma santé mentale, j'ai été envahie d'angoisses et de paniques. J'ai fait beaucoup d'insomnies et des cauchemars presque chaque nuit.
 »

«
 [J'ai] des problèmes plutôt psychologiques et psychiques. C'est très anxiogène surtout pour moi qui suis hypocondriaque. J'ai très peur pour moi et mes proches. Je revois sans cesse des images des ambulances venant chercher des gens chez eux pour les emmener aux soins intensifs des semaines durant. Seuls, apeurés, des scènes horribles
 »

«
 Obligation de garder les enfants malgré une dépression.
 »

«

Sommeil perturbé, tension importante, moral à zéro, vision de l'avenir noir.

»

L'enquête de santé Covid-19 de Sciensano portant sur la période du 28 mai au 3 juin confirme ce vécu. Lors du confinement, les troubles anxieux et dépressifs s'élevaient à 23% chez les personnes de plus de 18 ans au début de la crise, et ensuite à 20%. Après le déconfinement, entamé progressivement à partir du 4 mai, ces troubles se sont légèrement améliorés (16% et 15%)²¹⁰. Les jeunes de 18 à 24 ans, les personnes vivant seule, les familles monoparentales et les allocataires sociaux-aux connaissent un moindre bien-être psychologique suite à la crise que la population globale. De plus, 72% de la population a connu des troubles du sommeil pendant les trois mois de confinement, ce qui est 3 fois plus qu'en période « normale »²¹¹. Une manifestation plus sévère du mal-être psychologique a également augmenté : 8% des personnes adultes ont pensé mettre fin à leurs jours lors du confinement²¹².

Les professionnel-le-s de la santé mentale s'attendent à une détérioration du bien-être psychologique de la population qui entraînera soit un engorgement des consultations soit une augmentation du phénomène de renoncement aux soins de santé sur un plus long terme²¹³. La situation est telle que Vincent Lorant, sociologue et auteur de l'étude de l'UCLouvain et de l'Université d'Anvers, recommande d'« intégrer la santé mentale dans toute

²¹⁰ SCIENSANO, *Enquête de Santé COVID-19...Op.cit.*

²¹¹ SCIENSANO (BREAKMAN Elise et al.), *Troisième enquête...Op.cit.*, p. 30.

²¹² *Ibid.*

²¹³ PONCIAU Ludivine, « Un Belge confiné sur deux...Op.cit.

gestion de crise. Ce n'est pas la cerise sur le gâteau mais le cœur du gâteau »²¹⁴.

3.3. L'augmentation des violences faites aux femmes

Le confinement a également eu un impact important sur les violences faites aux femmes. En effet, qu'il s'agisse de harcèlement, de *revenge porn*²¹⁵ ou encore de violences intrafamiliales²¹⁶, les agressions à leur égard se sont intensifiées. L'absence de témoins dans les rues, la consommation élevée de contenus en ligne mais aussi l'isolement social des victimes sont autant de facteurs qui tendent à expliquer cette augmentation et, notamment, leur gravité.

Concernant le harcèlement dans l'espace public, on pourrait croire que les rues désertées par les mesures de confinement réduiraient les risques mais au contraire, ceux-ci ont été accrus. De nombreuses femmes ont partagé leurs expériences, notamment sur les réseaux sociaux²¹⁷. Sifflements, insultes, regards insistants,... face à ces multiples dangers plaçant les femmes en situation d'insécurité, nombreuses sont celles qui adoptent des stratégies, telles que favoriser des lieux fréquentés, malgré les mesures sanitaires, ou tout simplement ne pas sortir de chez elles, comme l'indique ce témoignage²¹⁸.

«

La difficulté à sortir de chez moi. Non pas par manque de moyens car je suis une personne valide mais plutôt parce que la rue redevenait encore plus que d'habitude un lieu d'insécurité. Avec des hommes qui reprenaient pleinement possession du territoire en toute impunité. Plus que d'habitude. Je ne suis donc presque pas sortie.

»

Notons qu'en Belgique, près de 98% des femmes déclarent avoir déjà été victime de harcèlement de rue au moins une fois dans leur vie et les rares plaintes enregistrées par la police n'aboutissent pratiquement jamais à une condamnation²¹⁹. Un phénomène qui est loin d'être anodin puisqu'il reflète le système patriarcal à l'œuvre au sein de notre société, qui (re)produit la domination des femmes par les hommes. En effet, les manifestations de cette oppression cadennassent, oppriment et poussent les femmes à adopter des comportements d'évitement, au détriment de leur bien-être et de la jouissance de leurs droits.

Quant aux cas de violences entre partenaires, ceux-ci ont rapidement alarmé les professionnel·le·s de terrain. Promiscuité accrue avec l'auteur, présence continue des

²¹⁴ PONCIAU Ludivine, « Un Belge confiné sur deux... *Op.cit.*

²¹⁵ Partage, distribution et diffusion de contenus à caractère sexuel sans le consentement de la personne concernée. Pour plus d'informations : BALLOUT Marion, « Revenge porn : critique d'un phénomène social », *Analyse Collectif contre les violences familiales et l'exclusion*, décembre 2018, <https://cutt.ly/vd39tLQ> (Consulté le 14 août 2020).

²¹⁶ VIERENDEEL Florence, « Les violences faites aux femmes en période de confinement : entre

réalités exacerbées et actions de terrain », *Femmes Plurielles*, n°71, septembre 2020, pp. 6-7.

²¹⁷ WERNAERS Camille, « Le confinement n'arrête pas le harcèlement de rue », *RTBF Info*, 14 avril 2020, <https://cutt.ly/bd39iga> (Consulté le 10 août 2020).

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ VANDERKELEN Louise, « 98% des femmes victimes de harcèlement de rue », *La Libre Belgique*, 6 mars 2017, <https://cutt.ly/Dd39iLR> (Consulté le 14 août 2020).

enfants, tensions au sein du foyer,... ces facteurs, combinés à un accès réduit aux services d'aide et de soutien, ont mis bon nombre de femmes, et d'enfants, en danger²²⁰.

Face à l'urgence, de nombreuses collaborations se sont créées au niveau local entre les acteurs associatifs et communaux. Ces nouveaux réseaux de solidarité ont été en mesure de s'organiser rapidement afin d'apporter des solutions concrètes aux femmes victimes de violences. La ville de Namur a, par exemple, mis à disposition un hôtel, le transformant en structure d'accueil d'urgence temporaire pour les victimes de violences conjugales et leurs enfants. À Liège aussi, un partenariat s'est développé entre la ville, la police, les CPAS, les pharmacies et les associations, notamment féministes, afin de lancer la campagne « Pharmacien-ne-s et libraires : mes confident-e-s », permettant aux victimes de demander de l'aide de manière sûre, dans des lieux accessibles durant le confinement²²¹. Cette problématique de santé publique nécessite néanmoins l'élaboration de politiques globales et coordonnées, financées en conséquence.

3.4. La sédentarité ou le manque d'activités physiques

Les mesures de confinement, malgré la possibilité de sortir en extérieur pour maintenir un niveau sain d'activité physique, ont eu un impact négatif sur nos corps. Sophie Leroy, journaliste chez L'Echo, indique que près de 30% de la population belge de plus de 18 ans a réduit sa pratique d'activité physique²²². Selon l'enquête de grande ampleur de Sciensano : « Le pourcentage de personnes (18 ans et +) qui restent assises plus de 8 heures par jour (56,1%) a plus que doublé par rapport à l'enquête de santé de 2018 »²²³. Le manque d'exercice physique et la sédentarité augmentent donc des douleurs musculo-squelettiques que des positions de télétravail inconfortables provoquent.

Que ce soit lors du confinement ou après, pour cause de télétravail ou non, la santé de la population a été mise à mal. De la même façon, que les impacts financiers touchent davantage les populations déjà fragilisées, les difficultés de santé (du renoncement aux soins aux problèmes de santé mentale) suivent le chemin des inégalités sociales

²²⁰ SEMAH Hassina, « Inégalités et violences, la face cachée du confinement », *RTBF Info*, 23 mars 2020, <https://cutt.ly/Xd39hJf> (Consulté le 14 août 2020).

²²¹ VILLE DE LIÈGE, « Les confident-e-s de la période du confinement », *Actualités*, <https://bit.ly/2YPX6DI> (Consulté le 14 août 2020).

²²² LEROY Sophie, « Autopsie d'un Belge sous confinement: finances, poids, mal-être... », *L'Echo*,

15 mai 2020, <https://cutt.ly/Pd39kse> (Consulté le 14 août 2020).

²²³ SCIENSANO, *Impact de la crise sur les Belges : Sciensano publie les premiers résultats de la deuxième enquête de santé COVID-19*, 15 mai 2020, <https://cutt.ly/5d39lbe> (Consulté le 14 août 2020).

4. Vers une vision collective des obstacles rencontrés

Si les citoyen·ne·s ont clairement identifié, au sein de notre sondage, les difficultés auxquelles elles·ils ont été confronté·e·s lors du confinement, celles·ceux-ci possèdent aussi une vision plus globale et critique des retombées de la crise sanitaire. Ce glissement vers le collectif illustre dès lors avec justesse les ponts qui s'opèrent entre les vécus personnels et les enjeux de société qui en découlent. Si la majorité de la population a été soumise au confinement de manière stricte, les mesures de déconfinement ont, quant à elles, été perçues comme privilégiant certains groupes et certains intérêts, créant et/ou renforçant par la même occasion des inégalités entre les secteurs professionnels, les foyers ou encore des publics plus spécifiques. Ainsi, au sein de notre sondage, plus d'une personne sur deux estime que ces mesures n'ont pas pris en compte leur situation personnelle et les difficultés diverses mentionnées ci-dessus. Ce chiffre monte à près de 70% lorsque la question est posée par rapport aux besoins de l'ensemble de la population. Les citoyen·ne·s sont donc conscient·e·s que différentes réalités coexistent et que celles-ci méritent d'être prises en compte par l'État. À terme, cela se traduit par des revendications fortes pour un changement de société.

4.1. Des mesures générales qui excluent les plus précaires

Face aux mesures d'assouplissement et de soutien mises en place par les autorités, les citoyen·ne·s constatent un formatage sur base de normes qui, pourtant, excluent de

nombreux profils. En effet, certains stéréotypes, bien ancrés au sein de notre société, persistent et mènent à des discriminations, telles que l'assignation de certains besoins à une catégorie d'âge et pas à une autre.

«

La difficulté de survivre psychologiquement lorsque l'on ne rentre pas dans les cases de la normalité. Ex: femme veuve de 50 ans, vivant seule sans enfant! Service communal dédié aux personnes seules souffrant de solitude pendant le confinement ou besoin d'aide pour les courses ou autres est uniquement pour les seniors par ex. Le matraquage de la norme était heurtant ! [...] Quid des autres gens juste cités? Situations précaires, addictions, sans papiers,...

»

Dans ce cadre, les femmes sont particulièrement vulnérables : surreprésentées dans les métiers essentiels et pourtant dévalorisés (soins de santé, commerces, nettoyage, etc.), associées aux tâches domestiques, victimes de violences, etc.²²⁴ Ces inégalités de genre sont pourtant balayées d'un revers de main à l'heure du déconfinement. Par ailleurs, de nombreuses injonctions, les concernant en priorité, ont envahi les médias et les réseaux sociaux dont l'objectif est de prodiguer conseils et astuces sur la meilleure façon de tirer profit des

²²⁴ COLLECTIF, « Pour une prise en compte du genre dans le déconfinement et l'après crise

Covid-19 », *RTBF Info*, 14 avril 2020, <https://cutt.ly/fd39zaS> (Consulté le 14 août 2020).

circonstances en étant « productive-tif » (faire du sport, dessiner, méditer, etc.)²²⁵.

Cette approche ne s'adresse pas pour autant à tout le monde, uniquement aux « privilégiés, celles et ceux qui ont le temps et les moyens »²²⁶. Autant dire qu'il ne s'agit en réalité que d'une partie minime de la population... Pour beaucoup de citoyen·ne·s, les mesures prises par le gouvernement suivent la même logique.



Les familles « standards » et d'un certain milieu aisé sont prises comme une norme, or, ce n'est pas la majorité des cas.



La situation est pensée à travers la classe moyenne supérieure qui dispose d'une maison avec jardin en zone péri-urbaine avec voiture sans enfant en bas âge !



En Belgique, les personnes dont les revenus annuels sont compris entre 16.569 euros et 44.192 euros sont considérées comme faisant partie de la classe moyenne²²⁷. Ce concept est souvent utilisé pour se référer à la majorité de la population, pourtant celui-ci englobe des groupes hétéroclites. Les chercheurs Ive Marx et Sarah Kuypers distinguent d'ailleurs la classe moyenne inférieure, centrale et supérieure²²⁸. Et certaines catégories y sont beaucoup moins représentées, telles que les jeunes ou encore les migrant·e·s²²⁹. Ainsi, le modèle classique de l'homme blanc hétérosexuel cisgenre²³⁰ de 30 à 50 ans, avec un statut socio-économique élevé, continue à constituer la norme et donc à bénéficier de privilèges sociaux en Occident²³¹ alors que ce profil est loin d'être majoritaire. Pour certain·e·s, cela n'est pas une surprise puisque les politicien·ne·s au sein du gouvernement font partie de ces fractions avantagées de la société : dans le cas du Covid-19, celles qui ont de l'argent, qui sont en bonne santé, qui peuvent télétravailler en tant qu'employé·e et qui sont propriétaires d'une maison avec un jardin.

²²⁵ GHYSELINGS Marise, « Les nouvelles (et insupportables) normes sociales du confinement », *Moustique*, 3 avril 2020, <https://cutt.ly/0d39xb8> (Consulté le 14 août 2020).

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ STEFFENS Eric, « Selon une étude de l'OCDE, en Belgique la classe moyenne est lourdement taxée », *VRT*, 11 avril 2019, <https://cutt.ly/Ad39vIH> (Consulté le 14 août 2020).

²²⁸ MUNSTER Jean-François, « La classe moyenne belge s'érode mais reste forte », *Le Soir*, 1 mars 2016, <https://cutt.ly/id39bz0> (Consulté le 14 août 2020).

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ Si l'on se sent en accord avec le genre assigné (par ex. une personne femelle, assignée fille à la naissance, qui se sent femme) on est alors cisgenre. Si l'on n'est pas en accord avec le genre assigné à la naissance, on est transgenre. Pour aller plus loin : COTTIN Eva, « LGBTQIA quoi ? Quels mots employer pour parler de sexes et de genres, pour quelles réalités et quels enjeux ? », *Analyse FPS*, 2019, <https://cutt.ly/Od39nAr>

²³¹ SEMAH Hassina, « Seras-tu capable de te confronter à tes privilèges ? », *RTBF Info*, 22 mars 2019, <https://cutt.ly/xd39mSt> (Consulté le 14 août 2020).

«

Les sans-papiers, les femmes battues ou seule avec plusieurs enfants, les porteurs de handicap qui n'ont plus eu de suivi/soutien. Les besoins qui ont été pris en compte sont les besoins de ceux dans lequel le gouvernement se reconnaît : les employé.e.s en bonne santé, qui sont logés, et pouvant télétravailler.

»

Cette élite au pouvoir pose en effet problème, en raison de son manque de diversité et de son caractère « aristocratique »²³², tels que nous l'expliquerons dans le chapitre 3. La représentativité n'est dès lors pas forcément acquise et démocratique²³³, ce qui n'encourage pas les prises de décisions qui incluent les personnes les plus précaires alors que plus d'un·e Belge sur 10, et un·e Bruxellois·e sur 5, se trouvait dans une situation de précarité en 2019²³⁴. Or, comme l'explique cette répondante, cette situation comporte un risque : le rejet des politiques et des règles établies.

²³² WITSEL Valéry, « La Belgique : Démocratie ou régime autoritaire ? », *Justice & Paix*, 15 avril 2020, <https://cutt.ly/Jd39Wsl> (Consulté le 14 août 2020).

²³³ *Ibid.*

²³⁴ BELGA, « Plus d'un Belge sur dix ... *Op.cit.*

«

Je pense que [...] les mesures sont générales. Ceux qui tombe dans les bonnes cases (général) sont touchés par les mesures par contre si on est un peu hors case bien définie, les mesures ne s'appliquent pas mais alors que faisons-nous? Le risque est que les personnes se sentent rejetées et rejettent par la même occasion le système dans lequel on se trouve vu qu'ils ne s'y retrouvent pas.

»

Si la remise en question de notre société est nécessaire, le populisme, c'est-à-dire le style politique qui vise à opposer le « bon peuple » à la « mauvaise élite », en tant que deux entités homogènes²³⁵, n'est pas une solution. Même si, dès le début de cette crise sanitaire, certains secteurs et publics ont eu le sentiment d'être mis de côté, oubliés, et que les citoyen·ne·s ne sont pas dupes : beaucoup en ont conscience et dénoncent cette politique de deux poids, deux mesures.

²³⁵ PAULY Adrien et COCRIAMONT Benjamin, « Interview de Jean Faniel : Le populisme n'est pas une idéologie mais un style politique », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1 septembre 2017, <https://cutt.ly/Od39Rt7> (Consulté le 14 août 2020).

4.2. *Des publics et des secteurs abandonnés*

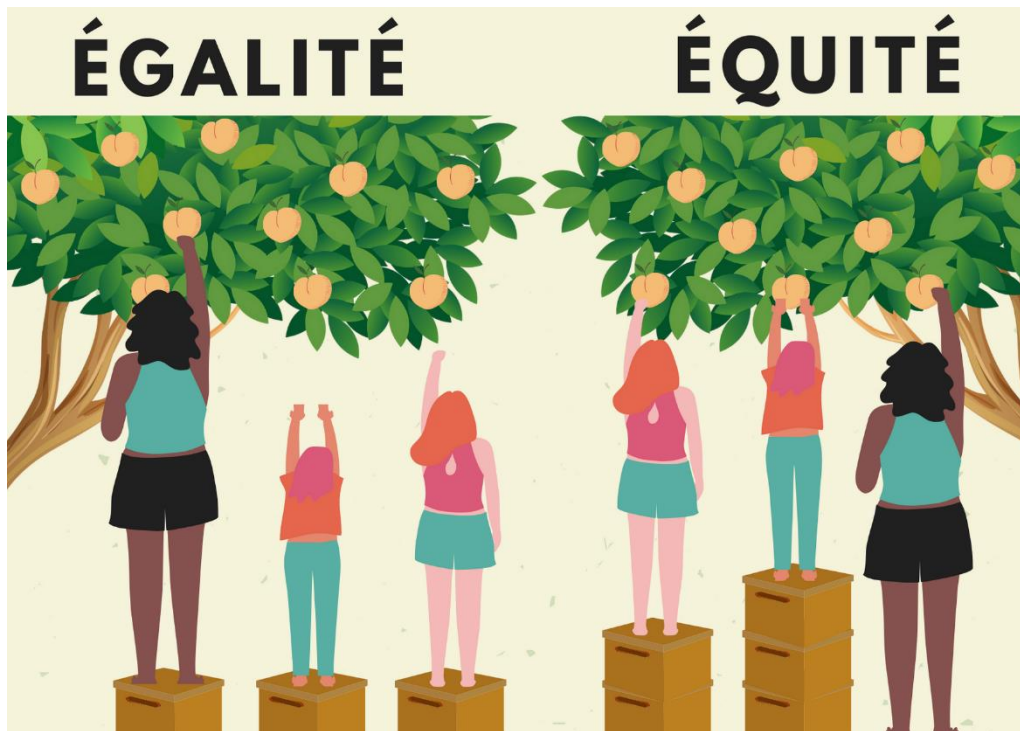
La crise a permis, à certains égards, de mettre en avant des publics souvent invisibilisés et des secteurs qui agissent dans l'ombre. Au regard des effets néfastes des mesures mises en place pour endiguer la pandémie, tant les personnes concernées, telles que les indépendant·e·s ou les personnes sans-abri, que les actrices-teurs de la société civile ont déclenché la sonnette d'alarme. Déjà vulnérables socialement et/ou financièrement, ces catégories de la population ont rarement été prises en compte dans les décisions du gouvernement et celles-ci n'ont pas toujours bénéficié d'une protection adaptée face au Covid-19.

Ce manque de considération n'est pourtant pas anodin, il affaiblit les principes de solidarité et d'équité au sein de notre société, pourtant essentiels et souvent mobilisés par les autorités dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. En effet, les mesures de protection, telles que le port du masque, nécessitent que l'ensemble de la population les applique pour éviter la propagation du virus, qui, par ailleurs, touche plus durement les groupes plus fragiles, tels que les personnes âgées.

«

Publics davantage précarisés dont le gouvernement ne prend jamais en compte la particularité (en n'importe quelle période) : sans abris, familles vivant des situations de violences conjugales ou intrafamiliales, migrants en transit, détenus, bénéficiaires de l'aide alimentaire, personnes âgées. Non seulement le confinement et le déconfinement n'a jamais été pensé selon leurs perspectives mais en plus, l'ensemble des directives médico-sanitaires adressées au monde médical n'a pas non plus été pensé pour eux, pour les protéger et les soigner du Covid (ou très tardivement et de manière non adaptée).

»



Source : FPS

En effet, l'idéologie néolibérale mise plutôt, comme l'indique si bien ce témoignage, sur la responsabilisation des individus, quel que soit leur parcours de vie, au détriment de la prise en charge collective²³⁶.

directives et/ou de compensation financière. Or, ceux-ci remplissent des fonctions indispensables au sein de la société. Ainsi, bon nombre de publics dits réguliers, notamment les aîné·e·s, comptent sur ces activités pour se divertir et socialiser. Les autorités tardent néanmoins à se positionner quant à leur reprise.

«

Les populations en marges sont, une fois de plus, laissées pour compte. C'est le règne de la débrouille et de l'hyper-responsabilisation.

»

Par ailleurs, certains secteurs professionnels, tels que le secteur artistique, l'éducation permanente ou encore l'horeca, se sont vus impactés à grande échelle. En effet, ces métiers, qui relèvent du collectif et/ou dépendent d'une « clientèle », ont subi de plein fouet le confinement et le manque de

«

Tout ce qui est culturel, associatif, car je participe à différentes activités de groupes... et tout cela semble reporté « aux calendes grecques ». Sans compter la fragilité financière de ces groupes et ASBL qui ne figurent toujours pas à l'ordre du jour de notre gouvernement...

»

²³⁶ PAULY Adrien et COCRIAMONT Benjamin, « Interview de Jean Faniel ... », *Op. Cit.*

«

La question de reprise des activités socioculturelles pour les aînés et les personnes en situation de handicap n'est que très peu abordée. Quelles vont être les mesures de déconfinement pour ces deux publics ?

»

Pour beaucoup de citoyen·ne·s, le déconfinement s'organise avant tout autour de considérations économiques qui, certes, sont nécessaires pour maintenir la plupart des emplois et éviter une crise financière dévastatrice, mais qui, malgré tout, continuent à ignorer toute une partie du marché du travail moins « traditionnelle ».

«

Les mesures prennent essentiellement en compte le côté économique - certes très important pour la survie de tout un pan des travailleur·euse·s - mais elles oublient complètement tous les autres. Les "petits" indépendants, les artisans, les artistes...Et de toute façon, pour éponger la dette de l'Etat, ce sont tous les citoyens qui paieront, pas les grandes fortunes...L'argent va toujours aux riches et la dette aux moins nantis...

»

Les inquiétudes liées aux conséquences de cette crise sont multiples et parmi elles, plusieurs s'interrogent sur le coût des dégâts occasionnés. En Belgique, plus d'un million de salarié·e·s ont été placé·e·s en chômage temporaire et un·e indépendant·e sur 4 a dû arrêter son activité, tandis que « l'horeca et le secteur des arts, du spectacle et des activités récréatives ont perdu quasiment 90 % de leur chiffre d'affaires »²³⁷. Les faillites et les licenciements se multiplient... La dette publique va donc nécessairement enfler. Or, lors de la crise financière de 2008-2009, « les gouvernements européens [ont exonéré] très rapidement les institutions bancaires et leurs grands actionnaires de leurs responsabilités, pour pointer du doigt les dépenses prétendument irresponsables des Etats et des ménages, justifiant une nouvelle cure d'austérité. »²³⁸ Le risque que les citoyen·ne·s paient à nouveau la dette est donc bien réel, dans un monde où le capital est roi.

4.3. Quand l'économie prime sur l'humain

Dès l'annonce des premières mesures visant un déconfinement progressif en Belgique, les réactions ont foisonné sur les réseaux sociaux²³⁹, avec comme dénominateur commun un constat : les contacts sociaux ne sont pas prioritaires, ce qui prime, c'est la relance des commerces. Pour beaucoup, cela relève de l'incohérence et vise à servir une logique financière et ultralibérale.

²³⁷ BERNIS Dominique, « Coronavirus: en Belgique, la crise économique ne fait que commencer », *Le Soir*, 16 mai 2020, <https://cutt.ly/Ld39Yc2> (Consulté le 14 août 2020).

²³⁸ PLATEFORME POUR UN AUDIT CITOYEN DE LA DETTE EN BELGIQUE (ACiDe), « COVID-19 et dette publique: va-t-on nous rejouer le mauvais

scenarior de 2008 », *Le Soir*, 7 mai 2020, <https://cutt.ly/7d39Uln> (Consulté le 14 août 2020).

²³⁹ X.L., « "On a privilégié l'économie à l'humain" : pas de visite pour la fête des mères, les réunions restent interdites jusqu'au 18 mai », *RTBF Info*, 25 avril 2020, <https://cutt.ly/jd39ltL> (Consulté le 14 août 2020).

«

Pouvoir faire du shopping mais pas revoir ses proches ni faire son travail social comme il faut n'a aucun sens et va à l'encontre de nos besoins à toutes et tous.

»

«

Je pense que les mesures de déconfinement sont prises uniquement dans l'intérêt et pour les besoins de l'économie ultra libérale.

»

À nouveau, les citoyen·ne·s ont le sentiment que les intérêts d'une minorité, à savoir celle qui détient le capital, sont préservés, au détriment des besoins de la majorité de la population. À l'heure où nos modes de vie connaissent des perturbations globales, beaucoup souhaitent consolider les liens qu'elles·ils ont avec leurs proches, plutôt que de produire et/ou de consommer.

Par ailleurs, les activités autorisées, ou non, traduisent, pour une partie de la population, un véritable mépris de classe, où les inégalités sociales sont ignorées. Les plus riches possèdent souvent des résidences secondaires, des abonnements aux clubs de sport privés ou encore des moyens de locomotion adaptés, elles·ils sont donc plus à même de se prémunir contre le Covid-19 tout en maintenant une qualité et un confort de vie. Et l'État ne cherche en rien à rétablir cet équilibre. L'accès à la côte belge durant le mois d'août 2020 illustre bien ce mépris de

classe où les touristes d'un jour sont désormais interdits dans certaines stations balnéaires, telles que Blankenberge et Knokke²⁴⁰, les bourgmestres associant à tort les touristes d'un jour à une population pauvre, jeune, d'origine étrangère, peu éduquée et violente. Autant dire que ce genre de mesures discriminantes fragilisent les publics qui n'ont pas les moyens de se payer des vacances en cette période alors que les loyers à la côte ont augmenté suite aux restrictions de voyage.

«

Aucune priorisation donnée aux publics fragiles ou précaires. On déconfiner le golf, alors que les personnes qui le pratiquent ont probablement un endroit à eux pour s'aérer, a contrario des jeunes qui veulent pouvoir aller au skatepark ou au foot. De plus, relancer l'économie, alors que le risque sanitaire est encore là, ça me choque. C'est une vraie preuve que le gouvernement pense à l'argent avant de penser aux citoyens.

»

Pour beaucoup de citoyen·ne·s, la priorité était de protéger l'ensemble de la population, en prodiguant le matériel nécessaire, avant même d'envisager un quelconque déconfinement.

²⁴⁰ COLART Louis, « L'accès à la Côte belge limité : « Une double peine pour les familles modestes »

», *Le Soir*, 9 août 2020, <https://cutt.ly/Hd39O9F> (Consulté le 14 août 2020).

«

Je me fiche pas mal de pouvoir faire du kayak ou du shopping : je préférerais que des mesures soient mises en place pour voir mes proches (distribution de gants, gels, tests, vaccins, équipement numérique...).

»

La critique est vive et globale. Les citoyen·ne·s tendent à remettre en question le monde dans lequel elles·ils évoluent, à questionner les priorités actuelles et à identifier les inégalités qui persistent, voire augmentent, au sein de notre société. Pour elles·eux, les enjeux pour le monde de demain sont nombreux et urgents.

PARTIE 3 : DES PAROLES PUIS DES ACTES !

Cette dernière partie a pour objectif d'articuler les vécus des citoyen·ne·s et le contexte politique fédéral belge afin de dégager des constats collectifs, sous forme d'enjeux pour l'avenir. En identifiant les failles du système, notre volonté est avant tout de proposer des pistes d'action et de revendications, dont la société civile peut s'emparer afin de réclamer à un niveau plus global et politique des changements drastiques, rapides et concrets. Comme nous le verrons, un nouveau modèle de société est nécessaire et doit s'établir sur des lignes directrices fortes et radicales.

Le sondage et les données récoltées ainsi que leur analyse nous ont permis de distinguer trois types d'enjeux : les enjeux sociaux et environnementaux, les enjeux économiques et les enjeux politiques. En leur sein, une attention particulière sera accordée

aux enjeux féministes, qui se distillent dans l'ensemble des propositions formulées, puisque ceux-ci traversent notre société.

Les enjeux sociaux et environnementaux sont abordés sous trois angles fondamentaux : la mise en place d'un nouveau modèle de société, la lutte contre la précarité, le statut du care au sein des foyers et l'urgence écologique. Les enjeux économiques aborderont la dette belge et les politiques d'austérité, la démarchandisation de la santé, l'accès aux soins de santé, la revalorisation des métiers du care et la justice fiscale. Enfin, les enjeux politiques mettront en évidence l'importance de la société civile en tant que contre-pouvoir, de la participation citoyenne et de l'établissement d'une démocratie et d'une politique solidaire et transparente en Belgique.

1. Les enjeux sociaux et environnementaux

1.1. Pour un nouveau modèle de société

Pour beaucoup de citoyen·ne·s et d'actrices·teurs de la société civile, la crise sanitaire est l'occasion de marquer un tournant, d'opérer un changement radical de paradigme²⁴¹. Cela implique la remise en

question de l'ensemble de notre système politique, économique et social, profondément marqué par une logique capitaliste poussée à l'extrême. En effet, la recherche constante de plus-values financières a démontré ses limites. Loin de garantir une vie décente à toutes et à tous, elle enrichit les plus riches, toujours au détriment des plus pauvres.

L'ONG Oxfam indiquait qu'en 2017 les 1% les plus riches de la population mondiale ont joui de près de 82% des richesses créées en

²⁴¹ À cet égard, la publication du CRISP suivante dresse un état des lieux des interventions et des revendications de la société civile. Pour la lire : BIARD Benjamin, GOVAERT Serge et LEFEBVRE Vincent., « Penser l'après-corona. Les

interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2457-2458, 2020, <https://bit.ly/2XZKGbn> (Consulté le 14 août 2020).

2017²⁴². Ces chiffres sont le résultat d'une société dysfonctionnelle, où la machine infernale de la rentabilité écrase l'humain et où les multinationales exploitent, sans aucun scrupule, leur main-d'œuvre, souvent localisée dans les pays du Sud. Des travailleuses-eurs qui survivent avec des salaires de misère, dans des conditions de travail dangereuses, au profit d'une élite financière qui ne répond, souvent, à aucun mécanisme de solidarité et de redistribution (tel que le paiement d'impôts à la hauteur de leur fortune).

Pourtant, ce déséquilibre indécent est loin de passer inaperçu auprès de la population. Au sein de notre sondage, près de 118 répondant-e-s estiment que la lutte contre les inégalités entre les riches et les pauvres doit être une priorité.



Il faut reconsidérer fondamentalement le système. Les limites d'un modèle de société mondialisé ont été atteintes. Cette crise sanitaire présage ce qu'il va arriver au niveau écologique. Hors, sortir d'une crise écologique risque d'être impossible et l'on se rend compte que nous ne pouvons plus défendre nos droits et liberté dans de tels contextes. Il est impératif de changer de paradigme.



Cela me semble, non pas nécessaire, mais indispensable : il nous faut une société où l'humain passe avant tout... Je ne comprends pas que nos sociétés actuelles - quels que soient le pays, le gouvernement, la droite ou la gauche, le centre ou les extrêmes - basent leurs démarches sur le développement et la croissance économique et donc le libéralisme à outrance ... Cela veut dire que le bénéfice pour quelques-uns passe avant le bien-être de toutes et tous...



De nombreuses-eux citoyen-ne-s sont conscient-e-s que le cœur du problème réside dans notre modèle de société global. Pour elles-eux, une nouvelle vision doit s'imposer et celle-ci doit comporter un socle social fort, garantissant aux individus les bases nécessaires (santé, logement, travail) pour vivre dignement et en sécurité. C'est pourquoi, pour opérer ce changement, certain-e-s réclament la mise en place d'une allocation universelle, c'est-à-dire d'« un revenu versé par [la] communauté politique à tous ses membres sur une base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence en termes de travail »²⁴³. Cette solution populaire, attirante de prime abord, comporte pourtant un certain nombre de dangers et ne garantit pas forcément l'accès à une vie de qualité pour toutes et tous²⁴⁴. Si elle se veut égalitaire (tout le monde reçoit la même chose), elle n'est cependant pas équitable, c'est-à-dire qu'elle ne tient compte ni des inégalités, ni des parcours de vie et

²⁴² OXFAM, « Les 1% les plus riches empochent 82% des richesses créées en 2017 », *Oxfam-Solidarité*, 22 janvier 2018, <https://bit.ly/3fRCekB> (Consulté le 14 août 2020).

²⁴³ HERLEMONT Rosine, « L'allocation universelle, un cadeau empoisonné ? », *Analyse FPS*, 2016, <https://bit.ly/3klqPXX> (Consulté le 14 août 2020).

²⁴⁴ *Ibid.*

menace le mécanisme de solidarité sur lequel se base la Sécurité sociale²⁴⁵.

Or, pour contrer le néolibéralisme, plusieurs figures issues de la société civile belge appellent justement au renforcement de l'État social à travers un nouveau pacte social et écologique²⁴⁶. Son objectif est de susciter le débat et la réflexion de manière collective afin d'aboutir à une véritable inversion de dynamique, en optant pour la solidarité plutôt que le repli sur soi. Publié fin 2018, celui-ci nous apparaît d'autant plus pertinent au regard des circonstances sanitaires actuelles, qui exigent des changements drastiques. Celui-ci se compose de 7 principes, qui font écho aux aspirations pour le monde de demain formulées au sein de notre sondage : le principe de la solidarité, le principe de l'émancipation, le principe de valeur-travail, le principe de d'intérêt général, le principe de développement durable, le principe de justice sociale et le principe de démocratie.²⁴⁷

Le prisme sur lequel s'appuie notre société doit donc évoluer, urgemment, puisque de ce choix de civilisation dépendra notre capacité à affronter les défis actuels et futurs, tels que l'accroissement des inégalités et la crise écologique.

5. La lutte contre la précarité

La société civile l'a répété à maintes reprises : la crise sanitaire a fortement renforcé la précarité de certains groupes sociaux²⁴⁸. Une réalité soulevée par les premières-ers concerné-e-s et la société civile mais que les mesures gouvernementales tendent à oublier. Nous pensons, par exemple, à la situation précaire des personnes sans-abri en période de confinement et la fermeture temporaire des structures où passer la nuit, aux familles fragilisées qui doivent composer avec une perte de revenus suite à un chômage temporaire, aux personnes sans-papiers qui ont complètement été ignoré-e-s par les politiques ou encore aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas été suffisamment incluses dans la gestion de la crise²⁴⁹.

À cet égard, Aurélie Leroy, rédactrice pour le CETRI, résume explicitement les inégalités qui se cachent derrière le Covid-19 : « Le masque fait illusion. Il efface la différence sociale entre hommes et femmes, riches et pauvres, « Noirs » et « Blancs » ; mais derrière ce morceau de tissu, les différences politiques persistent et s'accroissent. D'un côté, il y a le confinement des populations privilégiées ; de l'autre, l'exposition forcée des travailleurs pauvres, féminisés et racisés. »²⁵⁰

²⁴⁵ HERLEMONT Rosine, « L'allocation universelle... *Op.cit.*

²⁴⁶ COLLECTIF, *Manifeste pour un nouveau pacte social et écologique*, Bruxelles, 2018, <https://bit.ly/2FrGDhX> (Consulté le 20 août 2020).

²⁴⁷ Pour plus d'informations : *Ibid.*

²⁴⁸ COLLECTIF, « Gérer l'urgence... puis réinventer l'avenir », *Le Soir*, 01 avril 2020,

<https://bit.ly/31O7WKN> (Consulté le 20 août 2020).

²⁴⁹ EBOKO Rose et al., « Le Handicap en temps de crise, le grand oublié des politiques », *Analyse ASPH*, 2020, <https://bit.ly/2PR7Axh> (Consulté le 20 août 2020).

²⁵⁰ LEROY Aurélie, « Le genre dans la crise du Covid », *CETRI*, 23 juin 2020, <https://bit.ly/2CrFnKl> (Consulté le 14 août 2020).

Les participant·e·s au sondage ont d'ailleurs soulevé l'importance de lutter contre la précarité pour un monde d'après plus juste et inclusif :

«

Considérer les invisibilisé·e·s. Les sans pap[iers], les sans-abris, les métiers sous-valorisés, les personnes handicapées, les personnes fragiles, les femmes, les violentés, les vieux, ...

»

Il s'agit là d'une demande de prise en compte de leurs réalités spécifiques dans une optique intersectionnelle²⁵¹ qui peut ensuite mener à des mesures qui leur sont adressées. Une participante indique comme priorité :

²⁵¹ L'intersectionnalité est un concept déployé dans les milieux académique et militant pour désigner la façon dont les identités multiples et les systèmes d'oppression influencent la vie des individus. Chaque point de vue et action émis·es sont le fruit d'une position singulière, propre à une personne et ce qui compose son identité, à savoir sa classe, son genre, son origine ethnique, son niveau d'éducation, sa situation économique, son handicap, son âge, son orientation sexuelle et bien d'autres. Pour aller plus loin, consultez : STULTJENS Eléonore, « Penser le vécu des femmes racisées dans l'espace public », *Analyse FPS*, 2019, <https://bit.ly/2KRIwp8>.

²⁵² La protection sociale recouvre la Sécurité sociale qui, sur base des cotisations des travailleuses·eurs, fournit des allocations en cas de risque de vie (chômage, maladie, accident, pension) mais aussi l'aide sociale qui est le dernier filet pour les personnes qui n'ont pas accès à la Sécurité sociale ou pour qui cette dernière n'est

«

Un soutien aux plus démunis, les accidentés de la vie ne sont pas des entités négligeables.

»

Dans l'optique de solidarité qui est centrale à notre système de protection sociale²⁵² et au contrat social²⁵³, l'assurance des risques de la vie doit faire en sorte que les personnes qui en ont besoin puissent vivre dignement, ce qui n'est pas le cas actuellement. En Belgique, le seuil de pauvreté est de 1.115€ net par mois pour un·e isolé·e ou de 2.341€ net par mois pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants (< 14 ans)²⁵⁴. Selon la FGTB, 90 % des allocataires sociales·aux se trouvent sous le seuil de pauvreté²⁵⁵. Ce chiffre effarant révèle l'insuffisance de la protection sociale à garantir une vie digne à ses bénéficiaires. Un droit pourtant fondamental inscrit dans l'article 23 de la Constitution belge²⁵⁶.

pas suffisante (revenu d'intégration sociale, garantie de revenus pour les personnes âgées, etc.).

²⁵³ Pour plus d'informations : NORTH Cyrus, « Le coup de Phil' #7 – Le Contrat Social de Rousseau », *Youtube*, 7 mai 2014, <https://bit.ly/3fUrQIX> (Consulté le 14 août 2020).

²⁵⁴ SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL SÉCURITÉ SOCIALE, *La Lutte contre la pauvreté en Belgique en 6 questions*, <https://bit.ly/2DYQTgS> (Consulté le 14 août 2020).

²⁵⁵ THIENPONT Astrid, « Tous les minima doivent augmenter jusqu'à 10 % au-dessus du seuil de pauvreté », *FGTB*, 7 juillet 2018, <https://bit.ly/2CuDc8Y> (Consulté le 14 août 2020).

²⁵⁶ STROOBANT Maxime, « L'article 23 de la constitution et la problématique de la pauvreté », *Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale*, <https://bit.ly/2Y1US3d> (Consulté le 14 août 2020).

Au-delà d'un relèvement des allocations sociales au-delà du seuil de pauvreté, des répondant-e-s insistent sur l'importance d'assurer les besoins essentiels des personnes qui n'en ont pas les moyens :

«

Que les droits de base tels qu'un logement décent et une alimentation de qualité soient accessibles aux plus bas revenus.

»

En outre, ces mesures socio-économiques doivent s'accompagner d'un changement de mentalité et de perspectives au sein des politiques sociales actuelles. La stigmatisation et les stéréotypes nocifs à l'égard des personnes bénéficiaires du CPAS ou des allocataires de chômage par exemple colonisent les discours institutionnels et politiques sans aucune honte. Zuhail Demir, députée N-VA, annonçait en 2015 : « Nous devons stimuler les chômeurs avec des réformes supplémentaires afin qu'ils trouvent un emploi. Quand ils réalisent qu'ils ne peuvent plus payer leurs factures, ils s'appliqueront davantage »²⁵⁷. Cette stigmatisation soutient que les demandeurs d'emploi sont responsables de leur privation d'emploi à cause d'un manque d'effort, d'une tendance à l'oisiveté et à la paresse et d'une complaisance dans l'assistanat²⁵⁸.

²⁵⁷ DEMIR Zuhail citée dans BELGA, « Il faut limiter dans le temps les allocations de chômage », 7 sur 7, 4 avril 2015, <https://bit.ly/2KyI9iR> (Consulté le 14 août 2020).



Source: FPS, Voter c'est décider !

Ces préjugés inacceptables relayés par le monde politique ébrèchent le principe de solidarité au cœur de la Sécurité sociale et concourent à légitimer les politiques d'activation et les coupes budgétaires. Au contraire, la Sécurité sociale doit sortir de la logique marchande. Il s'agit d'un service d'intérêt général qui doit être financé à hauteur des besoins de la population. Ces services vont par ailleurs directement bénéficier à la population et à leur pouvoir d'achat. Il est primordial de ne pas réduire les dépenses de l'État dans le secteur de la santé, auquel cas le coût des soins de santé à payer par les patient-e-s pèserait davantage sur leurs revenus.

²⁵⁸ THYS Stéphane, « Le quotidien des chômeurs est fait de loisirs et d'oisiveté », dans LE FORUM – BRUXELLES CONTRE LES INEGALITES, *Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté*, Waterloo, 2018, p. 62.

Enfin, la crise sanitaire et le confinement ont permis de jeter un regard plus critique sur notre rapport au travail dans la société. De nombreux témoignages, tels que celui-ci, en attestent :

«

Donner sa vraie valeur à la vie et à la santé.
Dégager plus de temps libre pour que chacun puisse profiter de ses proches et de sa vie.

»

Ce nouveau mode de vie, qui permettrait une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, aurait dès lors comme pierre angulaire la réduction collective du temps de travail. L'adoption généralisée de la semaine de 32h répondrait au besoin croissant de la population de ne plus organiser leur vie strictement autour du travail. Accompagnée d'embauches compensatoires sans perte de salaire, la réduction collective du temps de travail est par ailleurs un outil puissant pour l'égalité femme/homme au sein des couples hétérosexuels avec enfants, pour la lutte contre la féminisation du temps partiel mais également pour la réduction du taux de chômage²⁵⁹.

²⁵⁹ Pour plus d'informations : GILLET Julie, « Pourquoi il est urgent de réduire collectivement notre temps de travail ? », *Analyse FPS*, 2016, <https://bit.ly/340iSrk> (Consulté le 14 août 2020) et GILLET Julie, « Pour une approche genrée de la réduction collective du temps de travail », *Analyse FPS*, 2017, <https://bit.ly/3ar6PEs> (Consulté le 14 août 2020).

6. Le statut du care au sein des foyers

Notre sondage a également mis en évidence l'exacerbation du travail non rémunéré des femmes dans la sphère familiale lors du confinement. Là aussi, le care leur est largement attribué. De l'occupation des enfants à la préparation des repas, les inégalités de répartition des tâches ne se sont pas réduites, même lorsque les deux conjoint·e·s étaient en télétravail²⁶⁰. Alors que cette période aurait pu être une opportunité de rééquilibrage au sein des couples, la charge mentale des femmes a explosé²⁶¹.

La lutte contre ces stéréotypes doit passer, notamment, par la généralisation de manière effective de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire. En parallèle, le congé de coparentalité (ou encore appelé congé de paternité ou de naissance) est une pièce importante du puzzle vers l'égalité de genre au sein des familles. Ce congé, beaucoup plus long pour les femmes²⁶² que pour les hommes, et la réticence des pères et des coparents d'avoir recours au congé parental, participent effectivement à la croyance selon laquelle il revient, en priorité aux femmes, de s'occuper des enfants. Comment construire un lien avec son enfant et être présent·e pour sa partenaire en dix jours top chrono ? Celui-ci devrait logiquement éгалer, en durée et en

²⁶⁰ O'DORCHAI Sile, « COVID-19, travail et genre en Wallonie », *Décryptage IWEPS*, n°2, avril 2020, <https://bit.ly/3gZOeSK> (Consulté le 14 août 2020).

²⁶¹ RTBF TENDANCE avec AFP, « Confinement : la charge mentale des femmes au sein du couple s'imisce aussi dans la préparation des repas », *RTBF Info*, 8 mai 2020, <https://bit.ly/2CrKtpX> (Consulté le 14 août 2020).

²⁶² Nous utilisons ici le terme « femmes » pour désigner la mère qui accouche.

caractère obligatoire, le congé de maternité, ce qui permettrait également de lutter contre les discriminations à l'embauche envers les femmes²⁶³.

L'égalité au sein du couple se joue aussi dans le domaine des services publics, tels que les milieux d'accueil de la petite enfance. Afin d'équilibrer la charge parentale, il est primordial d'augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance, accessibles financièrement et géographiquement. Par ailleurs, permettre une conciliation vie privée - vie professionnelle saine et équilibrée nécessite d'autres actions : veiller à ce que la flexibilité accrue du travail n'endommage pas l'équilibre entre les deux, adapter les horaires de réunion (pas de réunion tôt le matin ou tard le soir par exemple), etc.

7. L'écologie comme ligne de conduite prioritaire

En cette période de bouleversements, les citoyen·ne·s s'interrogent sur l'avenir et, sans surprise, évoquent le dérèglement climatique actuelle, une menace bien réelle qui pèse de plus en plus sur les épaules de l'humanité. Celle-ci recouvre de nombreux aspects, tels que la destruction d'écosystèmes naturels, le réchauffement climatique ou encore l'explosion des niveaux de pollution²⁶⁴. Les derniers constats scientifiques sont, à tous les niveaux,

alarmants. Par exemple, « l'objectif de limiter le réchauffement sous les + 1,5 °C est désormais hors d'atteinte, à moins de diminuer les émissions mondiales de 7,6 % par an, alors qu'elles ont augmenté de 1,5 % par an au cours des dix dernières années »²⁶⁵. Et si les activités humaines, c'est-à-dire nos modes de production et de consommation, se poursuivent sans aucune régulation, les conséquences, déjà enclenchées, seront catastrophiques : fonte de la banquise, perturbations des courants océaniques, dégel du permafrost, etc.²⁶⁶

La crise sanitaire du Covid-19 ne serait d'ailleurs qu'un exemple des perturbations qui pourraient impacter notre civilisation dans les décennies à venir²⁶⁷. Hausse insoutenable des températures, catastrophes naturelles, propagation de nouvelles maladies, etc., font partie du lot des prédictions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) si la machine capitaliste continue sa course effrénée²⁶⁸. La transformation radicale et immédiate de notre modèle de société semble dès lors essentielle à notre survie dans des conditions viables²⁶⁹. Et, pour la population, les enjeux à défendre continuent à s'envisager conjointement, dans une optique sociale et écologique.

²⁶³ Pour plus d'informations : <https://www.femmesprevoyantes.be/derniere-campagne-2/>

²⁶⁴ WWF, *Covid-19: faire face à la crise*, <https://bit.ly/2DXT3Oc> (Consulté le 14 août 2020).

²⁶⁵ COLLECTIF, « L'appel de 1000 scientifiques : Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire », *Le Monde*, 20 février 2020, <https://bit.ly/2DL0Qie> (Consulté le 14 août 2020).

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ HANDAL Laura, « La Covid-19 : une crise environnementale », *IRIS*, 9 avril 2020, <https://bit.ly/2XZXVZD> (Consulté le 14 août 2020).

²⁶⁸ CLIMAT.BE, *Réchauffement planétaire*, <https://bit.ly/3ijrXZR> (Consulté le 14 août 2020).

²⁶⁹ COLLECTIF, « L'appel de 1000 scientifiques ... », *Op.cit.*

«

[Il faut] subordonner les impératifs financiers aux impératifs sociaux et écologiques. Construire un monde plus humain.

»

Cet appel à une société plus équilibrée, plus juste, plus respectueuse de notre environnement s'inscrit donc dans cette volonté générale de changement de paradigme. Selon plusieurs participant-e-s, l'après Covid-19 est l'occasion idéale pour amorcer une décroissance globale et endiguer la surconsommation, qui appauvrit continuellement nos ressources naturelles. Comme l'indiquent des centaines de scientifiques français, la croissance économique est en effet incompatible avec la lutte contre le réchauffement climatique²⁷⁰. Cependant, cette décroissance ne doit pas être entreprise au détriment de milliers d'emplois et d'une augmentation de la précarité. C'est pourquoi celle-ci doit être pensée sur base des bienfaits de chaque production pour la société. Tous les biens et services socialement utiles à l'ensemble de la population, c'est-à-dire d'intérêt général (les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la mobilité collective, les écoles, les hôpitaux, etc.), doivent continuer à être développés, tandis que le reste doit être dévalué et dévalorisé²⁷¹. Les critères sur lesquels se basent la production doivent donc être modifiés. La valeur sociale et écologique doit

²⁷⁰ COLLECTIF, « L'appel de 1000 scientifiques ... », *Op.cit.*

²⁷¹ HERLEMONT Rosine, « Ecoféminisme et écosocialisme : les femmes au cœur du

absolument outrepasser la valeur de l'échange sur le marché.

«

Éviter le seul critère prix pour tout choisir et donc revoir toutes les rhétoriques associées, sinon par exemple c'est reparti pour un approvisionnement non local au niveau alimentaire car on peut toujours trouver moins cher d'ailleurs.

»

«

[Il faut] stopper la surconsommation: on a très bien vécu sans achats non essentiels.

»

La question de l'alimentation est également soulevée à de multiples reprises, à raison, puisque notre système alimentaire est en grande partie responsable de la dégradation actuelle de notre environnement. La déforestation et, par conséquent, la destruction des habitats, l'élevage industriel intensif de masse ou encore la chasse illégale concourent au réchauffement climatique et sont potentiellement à l'origine de la transmission du Covid-19 à l'être humain²⁷². Et si le confinement a eu des effets bénéfiques sur l'environnement, tels que la diminution des émissions de CO₂, il ne s'agit en aucun cas d'une réponse durable²⁷³. Seul

changement ? », *Etude FPS*, 2017, p. 24, <https://bit.ly/3aqnAQn> (Consulté le 14 août 2020).

²⁷² HANDAL Laura, *IRIS*, « La Covid-19 ... *Op. cit.*

²⁷³ GREENPEACE, *Covid-19, climat et environnement : 5 questions à se poser*, 24 mars

un plan de relance qui consacre des changements structurels peut s'avérer efficace²⁷⁴.

Dans cette perspective, les citoyen-ne-s réclament la promotion et le développement des circuits courts à des prix abordables, au détriment des produits importés. Pour elles-eux, la Belgique doit mettre fin à son rapport de dépendance aux importations mondialisées. Plusieurs économistes le confirment : « Relocaliser n'est plus une option mais une condition de survie de nos systèmes économiques et sociaux »²⁷⁵. L'agriculture paysanne, locale et biologique est en mesure de nourrir l'humanité mais son développement doit s'accompagner d'actions concrètes, impulsées par les pouvoirs politiques : révision des traités de libre-échange²⁷⁶, réduction du gaspillage, de la consommation de viande, etc²⁷⁷.

Ces aspirations sont également partagées par un courant idéologique : l'écosocialisme²⁷⁸. Celui-ci prône, notamment, la sobriété énergétique en luttant contre l'obsolescence programmée, la relocalisation et la reconversion de l'industrie, la souveraineté alimentaire²⁷⁹, le protectionnisme solidaire²⁸⁰ fondé sur la répression des productions nocives, la planification écologique ou encore le travail productif bien rémunéré²⁸¹. L'idée est de mener un combat commun, entre la lutte contre la pauvreté et celui en faveur de l'environnement. C'est également ce que propose l'économiste Kate Raworth, à travers sa théorie dite « du donut ». Développée lors de sa carrière à Oxfam, cette recherche vise à proposer un nouveau modèle économique mêlant justice sociale et enjeux environnementaux via un développement juste et durable²⁸².

2020, <https://bit.ly/2XXPbU8> (Consulté le 14 août 2020).

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ COLLECTIF, « La crise sanitaire impose l'urgence de la transition écologique », *Libération*, 1^{er} avril 2020, <https://bit.ly/31S1kuF> (Consulté le 14 août 2020).

²⁷⁶ GILET Julie, « Mais quel sale TTIP », *Analyse FPS*, 2016, <https://bit.ly/31QeRD9> (Consulté le 14 août 2020).

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ HERLEMONT Rosine, « Ecoféminisme et écosocialisme ... *Op. cit.*

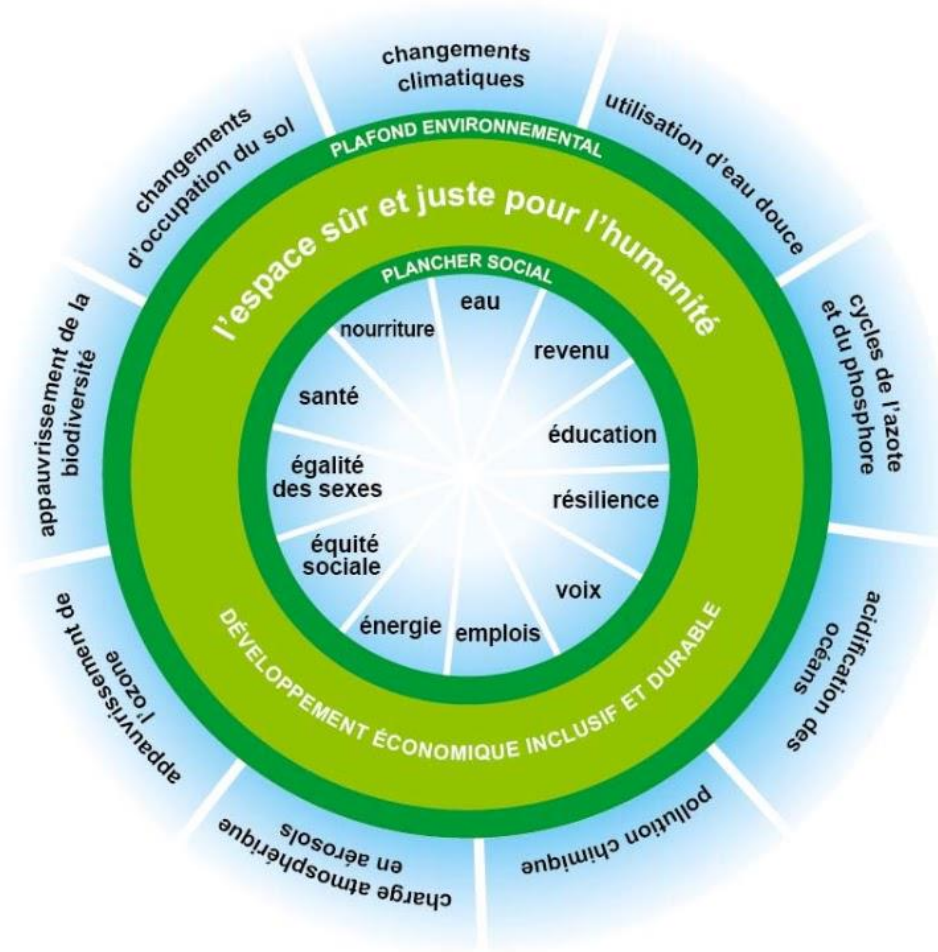
²⁷⁹ « La solution réside dans une politique agricole à dimension humaine, ancrée dans la région, permettant la diversification de la production répondant aux besoins des populations locales. [...] [Cela permet], d'une part, de mettre fin à la culture et à l'élevage intensifs [...] et, d'autre part,

à démultiplier les espaces agricoles en créant, en bout de course, une grande quantité d'emplois de qualité. » HERLEMONT Rosine, « Ecoféminisme et écosocialisme ... *Op. cit.*, p. 25.

²⁸⁰ « Il s'agit d'un protectionnisme sélectif, destiné au bien-être des autres nations comme de nous-mêmes. Le but est d'empêcher les productions nocives d'entrer et de sortir, celles élaborées à vil prix, empoisonnant et dévitalisant la terre, maltraitant les animaux, non respectueuses des droits humains dans leur processus industriel, utilisant des énergies fossiles, répondant à des besoins surfaits... » *Ibid.*

²⁸¹ Pour plus d'information : HERLEMONT Rosine, « Ecoféminisme et écosocialisme ... *Op. cit.*

²⁸² OXFAM, *La théorie du Donut : une nouvelle économie est possible*, 7 décembre 2018, <https://bit.ly/3awhk9S> (Consulté le 14 août 2020).



Source : La théorie du Donut

Deux types de limites sont établies : extérieures et intérieures. Le « plafond environnemental » est constitué de 9 items, représentant les limites planétaires : les changements climatiques, l'utilisation d'eau douce, les cycles de l'azote et du phosphore (via l'utilisation d'engrais), l'acidification des océans, la pollution chimique, la charge atmosphérique en aérosols (la pollution de l'air), l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'appauvrissement de la biodiversité et les changements d'occupation du sol (à des fins économiques)²⁸³. Le « plancher social » détermine les 11 besoins essentiels, permettant l'épanouissement de chaque

individu : l'eau, le revenu, l'éducation, la résilience, la voix (la liberté d'expression), les emplois, l'énergie, l'équité sociale, l'égalité des sexes, la santé et la nourriture²⁸⁴. Ce sont les buts à atteindre mais sans dépasser le cercle extérieur. L'idée est donc de se situer entre les deux, ce qui constitue un espace sûr et juste pour l'humanité. En bref, cette théorie « offre une boussole à l'économie pour permettre de répondre aux besoins des personnes dans la limite de ce que la planète peut offrir »²⁸⁵.

L'économie peut donc, selon ce modèle, s'envisager de manière durable et inclusive.

²⁸³ RAWORTH Kate, « Un espace juste et sûr pour l'humanité », *Document de travail Oxfam*, 2012, <https://bit.ly/2PPCfuL> (Consulté le 14 août 2020).

²⁸⁴ RAWORTH Kate, « Un espace juste...*Op.cit.*

²⁸⁵ OXFAM, *La théorie du Donut ...*, *Op.cit.*

Plutôt que de poursuivre un modèle linéaire dégénératif, l'auteur propose d'adopter un processus circulaire régénératif, à l'image du donut, basé sur les énergies renouvelables, le partage, la réparation, etc.²⁸⁶ Cette approche s'accompagne de la définition de nouveaux indicateurs de prospérité, plutôt que de miser sur une croissance infinie du PIB, ce qui détruit notre environnement²⁸⁷. Aujourd'hui, aucun pays du monde n'a atteint cet espace idéal²⁸⁸. Les démarches à entreprendre pour y parvenir ne sont pas clairement établies²⁸⁹. Tout est à construire : un défi que la ville d'Amsterdam a décidé de

relever depuis avril 2020, en établissant un plan de relance basé sur cette théorie²⁹⁰.

Mais à l'échelle globale, le danger du système néolibéral est plus que présent à l'heure où les grands lobbys de ce monde issus des industries agro-alimentaire, textile ou encore de transports aériens espèrent dicter les politiques de demain en reléguant les enjeux écologiques au second plan. Pourtant, il y a urgence et les scientifiques ne cessent de le répéter. Il ne peut plus y avoir de compromis, d'explications bancales ou d'excuses fébriles. Une véritable transition écologique doit s'opérer, sans plus attendre.

²⁸⁶ OXFAM, *La théorie du Donut ...*, *Op.cit.*

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ FARINE Mathilde, « La théorie du Donut, ou comment repenser l'économie », *Le Temps*, 8 janvier 2019, <https://bit.ly/3fXPhRM> (Consulté le 14 août 2020).

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ « Pour sauver son économie, la ville d'Amsterdam mise sur la théorie du Donut », *Courrier International*, 9 avril 2020, <https://bit.ly/30TfqNb> (Consulté le 14 août 2020).

REVENDEICATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

- Renforcer l'État social, en garantissant aux individus les bases nécessaires (santé, logement, travail) pour vivre dignement et en sécurité ;
- Mettre tous les moyens financiers à disposition pour opérationnaliser une lutte efficace contre la précarité en Belgique (en passant, notamment, par une revalorisation des allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté) ;
- Tendre vers des alternatives de société à travers la réduction collective du temps de travail ;
- Sortir les politiques sociales de la logique de responsabilité individuelle et de stigmatisations des bénéficiaires ;
- Consacrer l'égalité entre les femmes et les hommes en généralisant de manière effective l'EVRAS en milieu scolaire, en allongeant le congé de co-parentalité, en augmentant le nombre de places en milieux d'accueil de la petite enfance, etc. ;
- Favoriser le développement des biens et services socialement utiles à l'ensemble de la population (les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la mobilité collective, les écoles, les hôpitaux, etc.), et en parallèle, enclencher une politique de décroissance pour tout ce qui ne relève pas de l'intérêt général ;
- Revoir les accords de libre-échange au niveau international et, à cet égard, favoriser, notamment, l'agriculture paysanne, locale et biologique ;
- S'inspirer des principes de l'écosocialisme et de la Théorie du donut pour établir un plan de relance économique.

2. Les enjeux socio-économiques

2.1. La dette belge et les politiques d'austérité

Les mesures prises par les gouvernements belges, et ailleurs dans le monde, ont nécessité de débloquer des fonds spécifiques qui n'étaient pas prévus dans le budget initial 2020 des États. La Belgique a annoncé des mesures de soutien pour les CPAS, les locataires, les hôpitaux ou encore les travailleuses-eurs. Des mesures exceptionnelles qui augmentent la dette belge. En effet, le gouvernement fédéral va emprunter à minima 21,81 milliards d'euros dans le cadre de la crise sanitaire auprès de la Banque Centrale Européenne, des banques ou encore des compagnies d'assurance²⁹¹.

Si l'endettement est une pratique courante pour les États et saine pour les États solvables tels que la Belgique, cela peut devenir problématique si la dette se creuse davantage (par exemple à travers une augmentation des taux d'intérêt)²⁹². La dette publique belge devrait atteindre 110 à 115 % du PIB suite à la crise sanitaire²⁹³. Selon Roland Gillet, professeur d'économie financière à la Sorbonne et à l'ULB, le gouvernement devra

« trouver des trajectoires budgétaires tenables »²⁹⁴.

L'une des trajectoires classiques prônées par les gouvernements néolibéraux suite à un déséquilibre budgétaire est l'adoption de mesures d'austérité. Ce fût le cas de 2012 à 2014 sous le gouvernement Di Rupo²⁹⁵ et de 2015-2018 sous le gouvernement Michel²⁹⁶ avec respectivement 29,4 milliards d'euros et 30,7 milliards d'euros d'économie²⁹⁷. Il s'agit de mesures de réductions des dépenses qui touchent principalement les services publics. Ces politiques d'austérité, aussi appelées techniquement « programme de stabilité », suivent par ailleurs la trajectoire budgétaire imposée par l'Union européenne.

Le discours « There is no alternative » (« Il n'y a pas d'alternative » à l'austérité, phrase de Margaret Thatcher) n'est plus acceptable²⁹⁸. Par ailleurs, lors de phases d'austérité, une minorité semble ne pas se serrer la ceinture et, au contraire, en ressort gagnante. Par exemple en 2014, 13.000 entreprises belges ont évadé 62 milliards d'euros au Luxembourg²⁹⁹. Ou encore il semblerait que pour certain·e·s investisseuses-eurs, « le

²⁹¹ Pour en savoir plus sur les méthodes complexes d'endettements de l'État, voir BOURGEOIS Simon, « Coronavirus : des milliards d'aide publique, d'où vient tout cet argent ? », *RTBF Info*, 12 mai 2020, <https://bit.ly/2CuQRwM> (Consulté le 14 août 2020).

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ COTTENIER Jo, « Qui va payer la facture ? Hors de question de reproduire le scénario de 2008 », *Solidaire*, n°3, p. 18.

²⁹⁴ BOURGEOIS Simon, « Coronavirus ... *Op.cit.*

²⁹⁵ Une coalition composée des partis suivants : PS, SP.A, MR, Open VLD, cdH et CD&V.

²⁹⁶ Un gouvernement composé des partis suivants: MR, N-VA, Open VLD et CD&V.

²⁹⁷ AUDIT CITOYEN DE LA DETTE EN BELGIQUE, « Belgique : 50 milliards d'austérité en 5 ans, pour quels résultats ? », *CEPAG*, 2016, <https://bit.ly/3apGqHf> (Consulté le 14 août 2020).

²⁹⁸ LILAS, *Le TINA, c'est quoi ?*, <https://bit.ly/2E2eM74> (Consulté le 14 août 2020).

²⁹⁹ AUDIT CITOYEN DE LA DETTE EN BELGIQUE, « Belgique ... *Op.cit.*

krach de mars 2020 [soit] l'opportunité d'achat du siècle »³⁰⁰.

Les politiques d'austérité ne constituent pas une solution envisageable pour répondre aux dépenses de la crise sanitaire. Cela serait contre-productif en terme socio-économique et risquerait par ailleurs de renforcer les problèmes rencontrés lors de cette crise sanitaire. Roland Gillet rejoint cette analyse : « Cela n'aurait aucun sens [...] Si on veut relancer l'activité, ce n'est pas avec des mesures récessives comme une hausse des impôts, une hausse des prélèvements et une absence d'investissements publics. On continuerait plutôt à créer un effet récessif qui s'auto-alimenterait. »³⁰¹ Les politiques d'austérité, dont l'objectif est de réduire les dépenses, n'ont pas porté leurs fruits et tendent à l'inverse à creuser la récession³⁰². Lors des coupes budgétaires, que ce soit en Belgique ou dans les pays en voie de développement soumis aux agendas du Fond Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, les services publics qui bénéficient à la population en pâtissent.

Au contraire, comme cela a déjà été mis en évidence, pour tirer les bonnes leçons de cette crise sanitaire, il faut impérativement renforcer nos services publics, en ce compris la Sécurité sociale. C'est également ce que soulignent les participant·e·s au sondage pour leurs perspectives du monde d'après, entre refus de l'austérité et nécessité d'investir dans les services publics :

«

Inspirons-nous de l'Islande qui a refusé l'austérité, encouragé la solidarité, a rendu public tout ce qu'on s'est acharné à détruire ici.

»

«

Un modèle basé sur la qualité de vie et la sécurité dans le domaine de la santé, du travail, de la famille, des loisirs... de tou.te.s les citoyen.ne.s.

»

2.2. Démarchandisation de la santé

Depuis 2009, si les dépenses publiques dans la santé en Belgique semblent augmenter sur le long terme, elles augmentent cependant de plus en plus lentement. Selon Gilles Grégoire, auteur de l'étude du CADTM « Les soins de santé en Belgique : de la privatisation à la socialisation ? », le secteur des soins de santé est marqué par un ralentissement des investissements. En 2011 et en 2016, les budgets ont connu une croissance négative (-0,3% et - 1.5%)³⁰³.

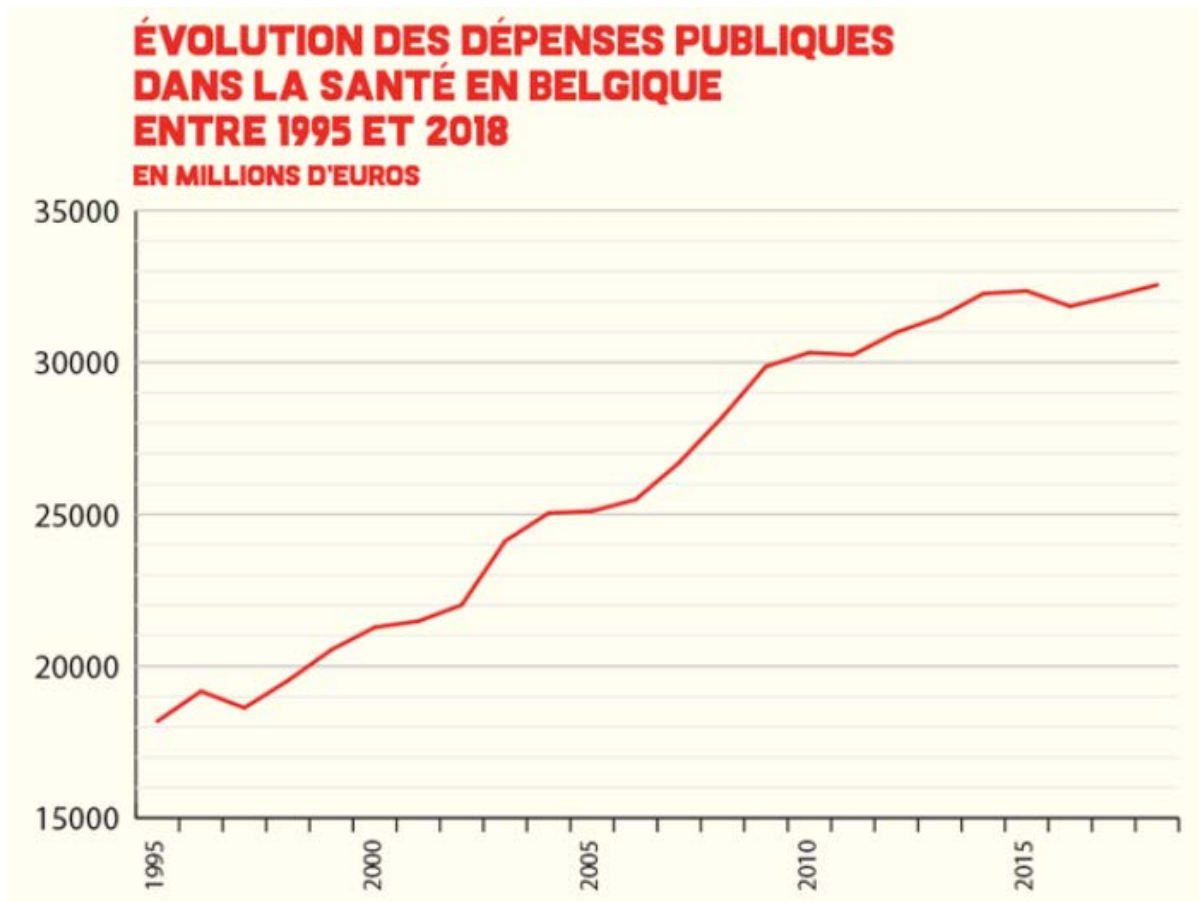
³⁰⁰ MAMPAEY Serge, « Pendant la crise, il faut aussi oser acheter », *L'Echo*, 22 mars 2020, <https://bit.ly/2Y7gr2e> (Consulté le 14 août 2020).

³⁰¹ BOURGEOIS Simon, « Coronavirus ... *Op.cit.*

³⁰² DEGRYSE Christophe, « Vive l'austérité ? Ou place à la relance ? », *Analyse Vivre Ensemble*

Education, 2015, <https://bit.ly/322GPLW> (Consulté le 14 août 2020).

³⁰³ GILLES Grégoire, « Etude - Les soins de santé en Belgique : De la privatisation à la socialisation ? », *CADTM*, 9 juin 2020, <https://bit.ly/33XRYjL> (Consulté le 14 août 2020).



Source: CADTM, 2020

En 2017, le budget alloué au secteur des soins de santé subit de plein fouet une coupe de 900 millions d'euros sous le mandat de Sophie Wilmès, à l'époque Ministre du Budget. Une économie qui contrevenait à la norme de croissance de 1,5% du budget de santé jusqu'en 2019 (croissance de seulement 0,5% en 2017). Cette norme est censée répondre à des besoins toujours croissants, vieillissement de la population et

surcoûts technologiques obligent. Plusieurs interlocuteurs importants, dont le Bureau du Plan, font tourner cette norme de croissance autour des 2 à 2,5 %. Elle a été fixée par le gouvernement Michel à 1,5 %, contre 3 % précédemment³⁰⁴. Tout en permettant à la « Suédoise »³⁰⁵ d'affirmer que le budget de la santé reste positif et augmente, cette baisse de la norme de croissance constitue en réalité un définancement massif du secteur.

³⁰⁴ DE DECKER Nicolas, « Qui a coupé dans mes soins de santé ? Sophie Wilmès a-t-elle une part de responsabilité ? », *Le Vif/L'Express*, 26 mars 2020, <https://bit.ly/2POWdFD> (Consulté le 14 août 2020).

³⁰⁵ Le gouvernement Michel I, législature entre le 11 octobre 2014 et le 9 décembre 2018, est appelé

la coalition suédoise, en référence au drapeau de Suède. En effet, il regroupait les partis libéraux (MR et Open VLD, bleu), le parti nationaliste flamand (N-VA, jaune) et le parti chrétien flamand (CD&V, rappelé par la croix).

ÉVOLUTION DES SOINS DE SANTÉ EN BELGIQUE

PÉRIODE & GOUVERNEMENT	MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE	TAUX DE CROISSANCE SELON LE MR	TAUX DE CROISSANCE RÉEL MOYEN		
			TOTAL	EN SOINS INFIRMIERS	EN PHARMA
1998 – 2010 DES GENS	D'AUTRES GENS	ILS N'ONT PAS CALCULÉ	3,5%	4,5%	3,7%
2010 – 2014 DI RUPO	ONKELINX	2,0%	1,2%	5,5%	-2,4%
2014 – 2018 MICHEL	DE BLOCK	2,9%	0,2%	1,4%	3,2%
2019 WILMÈS	DE BLOCK	5,9%	ON N'A PAS LES CHIFFRES	ON N'A PAS LES CHIFFRES	ON N'A PAS LES CHIFFRES

Source: Tout Va Bien Média, 2020

Ce tableau effectué par le média « Tout Va Bien »³⁰⁶ illustre l'évolution des soins de santé en Belgique en fonction des gouvernements successifs. Il démontre que les budgets globaux en santé n'ont cessé de diminuer pour atteindre 0.2 % sous le gouvernement Michel sur la période 2014-2018. Le constat est similaire en ce qui concerne les dépenses dans le secteur des soins infirmiers avec un passage de 4,5 % de taux de croissance à 1,4% entre 1998 et 2018. Par contre, un secteur qui n'a pas connu de désinvestissement est celui des médicaments. Si le gouvernement Di-Rupo en 2010-2014 a réduit les dépenses dans le secteur pharmaceutique, le gouvernement Michel a complètement inversé la tendance³⁰⁷.

Notre secteur des soins de santé, bien que financé principalement par les fonds publics de la Sécurité sociale, est ancré dans une logique marchande. Celle-ci prend davantage de place actuellement suite aux salves de politiques d'austérité qui ont touché le secteur de la santé. Par exemple, le désinvestissement public du secteur des maisons de repos a donné carte blanche au secteur privé. Cette marchandisation des soins se rapporte donc à l'augmentation des prestataires de soins ne pratiquant pas des tarifs conventionnés (tels que les gynécologues et les dermatologues), l'augmentation des suppléments d'honoraires en hôpital ou encore la privatisation des secteurs des maisons de repos et des médicaments³⁰⁸.

³⁰⁶ JÉRÔME, « COVID19 et budget des soins de santé en Belgique : les vrais chiffres », *Tout va bien*, 7 avril 2020, <https://bit.ly/2DQQ4XC> (Consulté le 14 août 2020).

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES – SOLIDARIS, « Pour une protection sociale et des soins de santé renforcés », *Mémoire Solidaris*, 2019, <https://bit.ly/2Yb9spk> (Consulté le 14 août 2020).

Les conséquences de cette orientation de marché mènent à une croissance plus importante des coûts des soins de santé payés par les patient·e·s, que ce soit la part non-conventionnée des soins ou les coûts importants des séjours en maison de repos (1.500 euros en moyenne par mois). Cela engendre également des temps d'attente longs pour des consultations conventionnées. Actuellement les patient·e·s payent de leurs poches 18 % des dépenses totales pour les soins de santé³⁰⁹. Ce coût pèse d'autant plus sur les ménages à faible revenu, ce qui mène au phénomène de report de soins, particulièrement au sein de la population féminine. La privatisation des secteurs des soins tels que les aides à domicile ou les maisons de repos instaure une santé à deux vitesses entre les personnes qui ont la possibilité de s'offrir ces services coûteux et les autres qui en sont disqualifié·e·s d'office³¹⁰.

Faisons un arrêt sur le secteur des médicaments. Les contrats entre l'INAMI et les firmes pharmaceutiques restent très opaques et onéreux. La mutualité Solidaris estime à 582 millions d'euros le coût pour la Sécurité sociale du Pacte du gouvernement fédéral avec l'industrie pharmaceutique³¹¹. D'un autre côté, l'évaluation des besoins non rencontrés en matière de soins de santé pour les secteurs de l'assurance-maladie est estimée à 458 millions d'euros³¹². Soulignons par ailleurs que l'industrie pharmaceutique bénéficie d'un régime fiscal attrayant leur permettant de réduire leurs impôts sur les

produits innovants et les brevets³¹³. Il s'agit là d'une niche fiscale qui réduit l'assiette fiscale de l'État pouvant servir à financer la Sécurité sociale alors que les contrats autour des médicaments coûtent plus chers que nécessaire à la Sécurité sociale et plombent donc davantage son budget.

Les soins de santé de qualité doivent être accessibles à tou·te·s que ce soit financièrement, temporellement et géographiquement. Pour ce faire, il est primordial de s'orienter vers une démarchandisation des soins de santé, et plus largement des services d'intérêts généraux. Ce processus doit s'accompagner d'un refinancement de la Sécurité sociale en assurant notamment une norme de croissance de 3% en ce qui concerne les dépenses en santé³¹⁴. Cette revendication trouve échos dans plusieurs volontés des répondant·e·s au sondage qui peuvent se résumer via la demande suivante :

«

Un état plus interventionniste dans le secteur public avec un investissement dans les entreprises locales et un réinvestissement dans l'enseignement, la santé et le culturel.

»

³⁰⁹ GILLES Grégoire, « Etude – Les soins de santé en Belgique ... *Op.cit.*

³¹⁰ *Ibid.*

³¹¹ UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES – SOLIDARIS, « Pour une protection sociale ... *Op.cit.*, p. 16.

³¹² *Ibid.*

³¹³ CNCD, *Festival Digit Justice Fiscale 1 : Evasion fiscale et soin de santé*, 11 mai 2020, <https://bit.ly/3auhu1r> (Consulté le 14 août 2020).

³¹⁴ Nous rejoignons l'ensemble des revendications de la mutualité Solidaris reprises dans ce document : UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES – SOLIDARIS, « Pour une protection sociale ... *Op.cit.*

Les soins de santé peuvent être considérés comme un bien commun. On appelle biens communs, ceux qui ont une valeur d'usage telle qu'ils ne peuvent être livrés à l'échange. Il s'agit par exemple de l'eau douce, de l'air, des mers, des forêts et de l'énergie. Le capitalisme a la capacité de conférer à toutes choses, y compris les biens communs, un statut de marchandise. À ce titre, la santé doit sortir de la logique de marchandisation et de privatisation. Le refinancement de la Sécurité sociale et des soins de santé en particulier doit se faire de façon pérenne et continue. C'est ce qu'explique Gilles Grégoire : « Il ne s'agit pas d'accepter une simple « avance » sur le financement des hôpitaux comme le propose la Ministre [fédérale] de la santé, qui devra ensuite être remboursée à coups de flexibilisation du secteur. Il ne s'agit pas non plus d'accepter que les conquêtes sociales soient détournées de leurs objectifs tel que les 400 millions d'euros du « fonds blouses blanches » qui avaient été promis aux personnels de santé pour une amélioration de leurs conditions de travail et qui sont aujourd'hui utilisés dans la lutte contre le Covid-19. »³¹⁵

2.3.L'accès et le recours aux soins de santé

En matière de santé, la crise sanitaire a accru de nombreuses difficultés rencontrées par la population, dont beaucoup existaient avant l'épidémie. La question de l'accès aux soins et de leur report en est un exemple. L'interruption des consultations médicales non urgentes durant le confinement a cristallisé cette problématique, ce qui, à terme, risque d'engendrer de lourdes conséquences sur la santé des personnes

déjà précarisées, parmi lesquelles de nombreuses femmes et des publics minoritaires, tels que les personnes LGBTQI+. Par ailleurs, la diminution des revenus liée aux arrêts de travail forcés et au chômage temporaire est un élément susceptible d'impacter le recours aux soins de santé. Et ce sont surtout les femmes qui subissent de plein fouet ces retombées économiques car elles ont, de base, des revenus moindres que les hommes et ont donc un plus grand risque de précarité.

En matière de santé mentale, il est évident que cette période inédite aura des conséquences non négligeables auprès de la population, telles que l'épuisement professionnel des métiers de première ligne, la hausse du *burn-out* parental dans les cas de confinement avec des enfants en bas âge, l'anxiété due à la situation globale, etc., autant d'éléments qui, à nouveau, concernent principalement les femmes.

De plus, face à la réduction, voire à la suppression des offres en terme de suivis psychologiques en période de confinement, des personnes relais ont dû s'improviser en tant que soutien au sein de leurs réseaux respectifs. Une charge qui pèse dès lors sur les individus, et plus spécifiquement, sur les femmes. Or, cette responsabilité doit être collective et s'accompagner d'un véritable travail thérapeutique, basé sur le qualitatif et le relationnel, ce que la réforme des soins de santé mentale instaurée par Maggie de Block omet, en limitant le remboursement partiel des séances psychologiques, dans le cadre de l'assurance obligatoire³¹⁶.

³¹⁵ GILLES Grégoire, « Etude – Les soins de santé en Belgique ... *Op.cit.*

³¹⁶ FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES, « Féministe et Déconfiné-e partie 1 : Femmes et

santé mentale », *Vidéo FPS*, 12 juin 2020, <https://bit.ly/313ssYM> (Consulté le 14 août 2020).

Il est donc primordial d'adresser ces enjeux au sein des politiques publiques à venir, en facilitant, notamment, l'accès aux soins, en ce compris psychologiques. Les logiques de marché et les coupes budgétaires visant une plus grande rentabilité ne peuvent en aucun cas s'appliquer à ce secteur, qui doit se fonder, avant tout, sur l'humain. Afin de lutter pour l'égalité femmes-hommes dans le secteur de la santé, il est plus que temps de développer une approche genrée de la santé.

Enfin, alors que les violences faites aux femmes ont augmenté pendant le confinement, il est plus que nécessaire de respecter la Convention d'Istanbul, ratifiée depuis 2016 par la Belgique, qui impose la mise en place d'un certain nombre de mesures pour lutter contre les violences faites aux femmes³¹⁷. Parmi ces mesures, l'élaboration de politiques globales et coordonnées est primordiale, ce qui s'est avéré complexe durant le confinement, malgré l'urgence de la situation et l'existence d'une conférence interministérielle (CIM) « Droits des femmes » réunissant les différents niveaux de pouvoir.



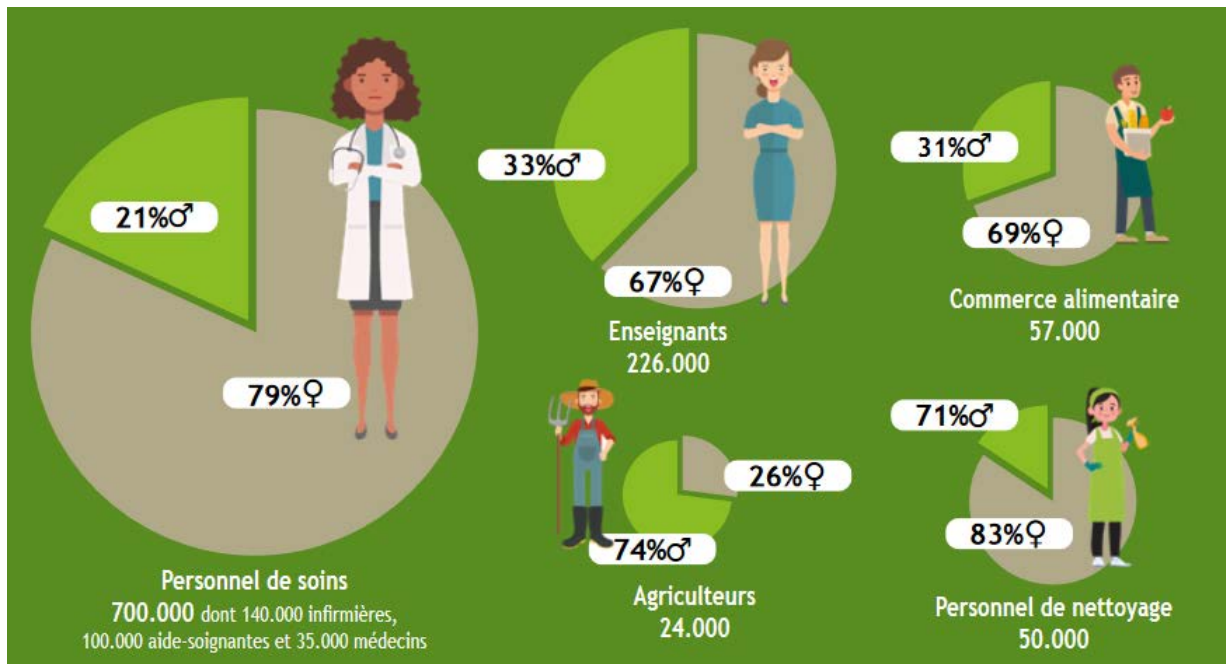
Aujourd'hui, au même titre qu'hier, les victimes ont besoin d'être sûres de bénéficier d'un endroit où se réfugier mais aussi, par exemple, d'être entendues, dans la bienveillance, par les forces de l'ordre. Un plan national ambitieux de lutte contre les violences est donc plus que nécessaire. Il s'agit d'un enjeu féministe et de santé publique majeur.

2.4. La valorisation des métiers du care

La crise sanitaire a mis en lumière, à bien des égards, le travail essentiel des femmes dans la société. En effet, les forces vives actives dans la lutte contre le coronavirus sont principalement composées d'une main-d'œuvre féminine. Elles sont sur-sollicitées dans le secteur global des soins de santé, dans les magasins et les supermarchés, dans le secteur du nettoyage et dans le secteur de l'enseignement. Ainsi, 97,9% des gardes d'enfants, 98% des aides-soignant·e·s à domicile, 91,8% du personnel infirmier, 97,1% des aides ménagères à domicile ou encore 78,5% des caissières·iers sont des femmes³¹⁸.

³¹⁷ Pour plus d'informations : VIERENDEEL Florence, « La Convention d'Istanbul : la Belgique en situation d'état d'urgence face aux violences à l'égard des femmes », *Analyse FPS*, 2019, <https://bit.ly/321jIXs> (Consulté le 14 août 2020).

³¹⁸ STATBEL, *Les professions en Belgique*, 2019, <https://bit.ly/346Y15R>.



Source: CNE, Juin 2020

Or, selon Sophie Wustefeld, philosophe politique : « Cette pandémie expose le paradoxe du fait que ce qui fonde notre liberté individuelle (travail de service, de soin et participation démocratique) est aussi ce qui est le plus méprisé économiquement »³¹⁹. La revalorisation de ces métiers qui assurent le bon fonctionnement de notre société est donc indispensable. Le secteur dit « du *care* »³²⁰ est dès lors au cœur de cet enjeu. D'un côté, en rémunérant à leur juste valeur les travailleuses concernées, cela leur permettra d'accéder à de meilleures conditions de travail, aujourd'hui caractérisées par des horaires à rallonge, un risque accru de burn-out et des équipes en sous-effectif. De l'autre, en élevant socialement ces métiers, cela permettra une plus grande mixité en

leur sein et la réduction de la ségrégation horizontale du marché du travail (c'est-à-dire la concentration des femmes dans certains secteurs professionnels tels que l'éducation, la santé, les services).

Plusieurs répondant·e·s du sondage abondent dans le même sens et soulèvent la nécessité de :

«

Revaloriser financièrement tous les métiers liés de près ou de loin à la sécurité sociale, la culture, l'art et la musique.

»

³¹⁹ BIERME Maxime, « Repenser l'après coronavirus : pas contents, les citoyens attendent déjà les politiques au tournant », *Le Soir*, 3 avril 2020, <https://bit.ly/3aupL5i> (Consulté le 14 août 2020).

³²⁰ Sollicitude, soin, attention, souci de l'autre... Aucun terme francophone ne permet de traduire efficacement le concept anglo-saxon de *care*. Il

recouvre d'une part la sensibilité que l'on peut avoir envers les besoins des autres, et d'autre part, l'action de prendre en charge une personne qui n'arrive pas à répondre à ses besoins de manière autonome. SIMON Marie-Anaïs, « Le care, un enjeu du féminisme ? », *Analyse FPS*, 2019, <https://bit.ly/3h4qMn9> (Consulté le 14 août 2020).



Valoriser financièrement les institutions et métiers utiles (de la santé aux femmes de ménage en passant par les éboueurs).



Cette ambition, qui, pour près de 55% des participant·e·s à notre sondage, est considérée comme prioritaire parmi les mesures à prendre dans l'après Covid-19, s'avère donc profondément féministe et consacre la possibilité d'une amélioration des conditions d'existence de nombreuses femmes, souvent racisées et précarisées.

2.5. La justice fiscale comme enjeu de demain

Nous avons vu que les inégalités entre les plus fortuné·e·s et les moins fortuné·e·s ont explosé. Si l'écart des richesses s'est creusé à ce point, c'est en partie parce que les travailleuses·eurs n'ont pas été rétribué·e·s à la hauteur de leur productivité alors que les bénéficiaires des entreprises s'accroissent à leurs dépens. En effet, selon Anne De Muelenaere : « La richesse des possédants a augmenté en 2017 de 762 milliards de dollars, une somme sept fois supérieure à celle qui permettrait de mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde »³²¹.

Cette logique qui vise à enrichir les actionnaires, principalement composé·e·s

d'une minorité fortunée, n'est pas une fatalité. Une répartition plus égalitaire des bénéfices des entreprises au niveau des réinvestissements et au niveau des salarié·e·s permettrait de solidifier l'économie et de valoriser correctement la force de travail des employé·e·s à la source des richesses produites par les entreprises.

Au-delà de la rétribution des salarié·e·s, un autre enjeu de taille est à aborder pour plus de justice fiscale : l'évasion fiscale. En 2019, l'évasion fiscale en Belgique représentait environ 30.4 milliards d'euros, selon le journal *POUR*³²². Réduction d'impôts sur les sociétés, niches fiscales, jeu de transferts de revenu entre filiales d'une société internationale ou autres techniques d'optimisation fiscale concourent à la perte de ces recettes fiscales pour l'État belge.

Ces richesses, si elles n'étaient pas soustraites au budget de l'État pourraient contribuer à des politiques sociales et écologistes fortes : réduction collective du temps de travail, suppression du taux cohabitant·e, individualisation des droits sociaux³²³, renforcement de l'offre de milieu d'accueil de la petite enfance, transition écologique, etc. Il est plus que temps que la Belgique et l'ensemble des États membres de l'Union Européenne travaillent en concertation, sans l'influence des lobbys financiers, à une réelle lutte contre l'évasion fiscale. Ce rééquilibrage fiscal est appelé par les citoyen·ne·s : 30 % des répondant·e·s (soit 75 personnes) trouvent que la lutte active contre la fraude fiscale, en ce compris les

³²¹ DE MUELENAERE Anne, « La concentration des richesses explose », *POUR*, n°5, 2019, p. 5.

³²² SAVESTRE Christian et GAROT Jean-Claude, « Le compteur de l'évasion fiscale vous dit à la seconde ce que l'on vous vole », *Pour Ecrire la Liberté*, 5

février 2019, <https://bit.ly/3h6DoKz> (Consulté le 14 août 2020).

³²³ Pour plus d'informations : GILLET Julie, « Individualisation des droits : quoi ? Comment ? Pourquoi ? », *Analyse FPS*, 2016, <https://bit.ly/3iQccjw> (Consulté le 14 août 2020).

paradis fiscaux, est une mesure prioritaire à mettre en place après la crise sanitaire.

Alors que l'endettement qui suivra la crise sanitaire fera fleurir des propositions de mesures d'austérité au sein des pans néolibéraux, la justice fiscale doit s'intégrer dans les réflexions d'alternatives aux économies budgétaires. Des politiques d'austérité ne feront que décupler les effets délétères que la crise sanitaire a eu au sein des groupes fragilisés. Au lieu de faire payer ces franges déjà précarisées de la société, il est important de faire jouer la solidarité et le principe de justice fiscale, c'est-à-dire une contribution proportionnelle aux revenus.

Dans cette optique, le CADTM (Collectif d'Annulation de la Dette du Tiers-Monde) défend la création d'une taxe d'urgence Covid-19 auprès de différents acteurs à l'échelle européenne et, si le consensus n'est pas possible, au niveau des États membres de l'Union européenne. Il s'agirait, notamment, d'introduire une taxe de 3% sur les bénéfices des entreprises dépassant 5 millions d'euros, une taxe sur le patrimoine des personnes physiques de plus d'1 million d'euros ou encore d'une taxe sur les fonds d'investissement³²⁴.

Plusieurs revendications apparues au sein du sondage rejoignent cette volonté de justice fiscale :

«
Imposer un don d'argent obligatoire en cas de crise comme celle-ci.
»

«
Taxer les grosses fortunes en punissant sévèrement les évasions fiscales.
»

«
Que ceux qui gagnent beaucoup d'argent donnent pour que la Belgique reparte.
»

Les recettes engendrées par cette taxe Covid-19 permettraient une redistribution spécifique afin de faire face aux enjeux socio-économiques de la crise sanitaire tels que les besoins des groupes oubliés ou encore le refinancement des secteurs des soins de santé. En réponse aux détractrices-teurs de la justice fiscale et aux pourvoyeuses-eurs de la devise « Il n'y a pas d'alternative », pointons que la crise sanitaire a permis de démontrer le pouvoir d'action des États. Afin de tendre vers un nouveau modèle de société, nous avons besoin de radicalité au sein des mesures politiques.

³²⁴ Pour plus d'informations sur les revendications du CADTM : COLLECTIF, « Pour un taxe d'urgence

Covid-19 », CADTM, 12 juin 2020, <https://bit.ly/2Ft99iZ> (Consulté le 14 août 2020).

REVENDEICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES

- Refuser fermement les politiques d'austérité qui pèsent injustement sur les publics fragilisés ;
- Refinancer la Sécurité sociale et les services publics à la hauteur des besoins de l'ensemble de la population ;
- Sortir les soins de santé, et plus largement les services publics d'intérêt général, de la logique marchande et du secteur privé pour les instaurer en tant que biens communs ;
- Faciliter l'accès aux soins de santé, en ce compris psychologiques, afin de lutter contre la problématique du report de soins ;
- Développer une approche genrée de la santé ;
- Mettre tout en œuvre pour respecter la Convention d'Istanbul, traité européen contraignant, qui vise à lutter contre les violences faites aux femmes ;
- Revaloriser, socialement et financièrement, les métiers dits du « *care* » ;
- Lutter contre l'évasion fiscale via une action politique globale et consolidée au niveau national, européen et international ;
- Envisager sérieusement, au travers d'études, la création d'une taxe spéciale Covid-19.

3. Les enjeux politiques

3.1. La société civile en tant que contre-pouvoir

La crise sanitaire du Covid-19 a mis en lumière la capacité de nos sociétés à s'adapter collectivement dans l'urgence. Les réponses apportées à ces circonstances exceptionnelles se sont traduites par une vague de solidarité au sein de la population. De nombreuses initiatives citoyennes, visant le partage des ressources ou encore l'aide aux personnes les plus vulnérables, ont rythmé la période de confinement. Ces mobilisations démontrent l'importance du lien social et donnent du sens au « vivre ensemble », en communauté. La société civile joue en effet un rôle essentiel actif au sein des processus de résilience d'une société³²⁵.

Ces formes « d'auto-organisation des [citoyen·ne·s] en dehors de l'État, du monde politique et du monde économique »³²⁶, telles

que les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou encore les Associations Sans But Lucratif (ASBL), sont donc indispensables à nos sociétés. Pour reprendre les mots justes d'un collectif d'associations françaises, la société civile « est émancipatrice, produit du lien et du sens au travers de l'engagement ; elle est productrice de richesses matérielles et immatérielles. Elle est [...] une actrice du temps long, déploie une économie de la proximité et de l'agilité, une économie du don avec ses millions de bénévoles et volontaires, qui explore, pointe les carences de nos sociétés et nourrit tant de politiques publiques. »³²⁷ Elle est le pan solidaire et militant de la société. Dénuée de logique capitaliste, elle a démontré son utilité face aux géants financiers et aux réseaux politiques, pouvant être déconnectés de la réalité et des préoccupations des citoyen·ne·s. C'est d'ailleurs l'une de ses missions : représenter, aider, soutenir les minorités et les fractions de la population les plus précaires en se positionnant en tant que contre-pouvoir face à l'autorité établie.

³²⁵ LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, « Mettons la vie associative et l'engagement citoyen au cœur des choix de société », *Libération*, 10 juin 2020, <https://bit.ly/2Q04d7m> (Consulté le 14 août 2020).

³²⁶ CRISP, « Société civile », 2020, <https://bit.ly/2PVNcBy> (Consulté le 14 août 2020).

³²⁷ LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, « Mettons la vie associative ... *Op.cit.*



Source : Stéphanie Jassogne

Les associations et organismes de terrain se sont donc d'autant plus mobilisés lors de cette épidémie. Parmi les actions notables en Belgique, un front social, écologique et démocratique a vu le jour, visant la convergence des luttes, la mobilisation démocratique et la diffusion d'une approche progressiste en réponse à la crise sanitaire³²⁸. Ce type de démarche a pour objectif de réunir toute une série d'actrices-teurs de la société civile, issu·e·s de secteurs divers (associations d'éducation permanente, collectifs militants, réseaux solidaires, etc.), afin de créer un rapport de force favorable dans le débat concernant le monde post-Covid. Plutôt que de s'éparpiller, le GRESEA (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative), une des associations à l'initiative de ce front, propose de lutter conjointement, en mettant sur pied une alliance large, populaire et pérenne, en s'accordant sur 4 propositions politiques fortes :

1. Refuser fermement les politiques d'austérité et de désinvestissement des services publics ;
2. Augmenter les recettes de l'État à travers une justice fiscale solidaire et transparente aux niveaux national, européen et international basée, notamment, sur la taxation progressive des grandes fortunes et une lutte efficace contre l'évasion fiscale ;
3. Refinancer la protection sociale ainsi que les services publics et le secteur non-marchand à la hauteur des besoins de la population et lutter contre la marchandisation des secteurs d'intérêt collectif ;
4. Adopter immédiatement des mesures de transition écologique pour répondre à l'urgence de la situation climatique.

Notre mouvement soutient pleinement ce projet et s'inscrit parmi ces membres actifs.

³²⁸ FRONT, « Un front social, écologique et démocratique pour réinventer l'avenir », GRESEA,

20 mai 2020, <https://bit.ly/322Kd9C> (Consulté le 14 août 2020).

Nous estimons que le monde de demain ne peut être pensé sans la société civile. Forte de son travail d'interpellations et/ou de ses expériences de terrain, garante de nos droits et libertés fondamentales et porteuse de revendications engagées, la société civile nécessite une place prépondérante dans la prise de décisions politiques et collectives, déterminantes pour l'avenir de notre société et de ses citoyen·ne·s. Ce processus ne peut définitivement plus avoir lieu en huis clos, entre grand·e·s actionnaires et représentant·e·s politiques.

3.2. La participation citoyenne³²⁹

Les résultats des élections de 2019 ne font que confirmer la lassitude des citoyen·ne·s pour la politique dite traditionnelle. La défaite des partis traditionnels et la montée des partis d'extrême-droite et de gauche radicale prouvent que le jeu politique habituel ne convient plus à la population, d'où l'attrait pour des partis qui n'ont pas encore été au pouvoir et présentant des discours alternatifs. Pour Benjamin Biard, « la défiance des citoyens envers la démocratie représentative est très profonde. Il y a un réel rejet du modèle actuel qui

pourrait encore s'accroître »³³⁰. Ainsi, écouter ces signes est indispensable afin de garantir la santé de notre démocratie.

En 2017, l'étude « Noir Jaune Blues » publiait des chiffres inquiétants : moins de 32% des Belges estiment que notre système démocratique fonctionne « plutôt bien »³³¹. Selon cette même étude, seuls 25% de la population considèrent que voter permet véritablement de changer les choses. Ank Michels, politologue, explique ce phénomène comme ceci : « Étant donné que les électeurs se prononcent sur des programmes de partis contenant des idées sur tous types de questions, les élections révèlent rarement les préférences des électeurs au sujet de questions bien particulières »³³². Ainsi, au sein de notre sondage, 26,5 % des répondant·e·s, soit 67 personnes, ont sélectionné comme l'une des mesures prioritaires pour le monde de demain la proposition suivante : « Une implication plus active des citoyen·ne·s dans les décisions politiques ».

Afin de réenchanter la politique, différentes formules fondées sur la démocratie participative existent, du niveau européen au niveau local, à travers le G1000³³³ ou les consultations populaires³³⁴ par exemple.

³²⁹ SIMON Marie-Anaïs, « Et si la participation réenchantait le politique ? », *Analyse FPS*, 2018, <https://bit.ly/3iR7mCX> (Consulté le 14 août 2020).

³³⁰ BIERME Maxime, « Repenser l'après coronavirus ... *Op.cit.*

³³¹ SCHEUER Benoît, BOUQUIN Stephen et TREMBLOY Dominique, « Noir, jaune, blues 2017 - Quel monde voulons-nous bâtir ? », *Survey & Action*, 2017, <https://bit.ly/31ZTijG> (Consulté le 14 août 2020).

³³² MICHELS Ank, « Les innovations dans la gouvernance démocratique – En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 77, no. 2, 2011, pp. 275-296.

³³³ Le G1000 a émergé lors de la crise politique belge de 2010-2011 afin de « développer de nouveaux outils de délibération ». Ce projet reposait sur un processus en entonnoir qui s'articulait en trois étapes : une large consultation en ligne pour mieux connaître les préoccupations importantes, un sommet citoyen avec des tables rondes et un panel de citoyen·ne·s composé de 32 personnes tirées au sort, dont l'objectif était de proposer des recommandations concrètes.

³³⁴ Les consultations populaires se distinguent du référendum par le caractère non contraignant de ses résultats, la question posée lors de ces consultations doit obligatoirement pouvoir être répondue par oui ou non.

Cependant, dans la plupart des cas, l'initiative part de l'administration ou du pouvoir politique vers la population dans une dynamique « *top down* »³³⁵ qui ne cède pas la place à une véritable démocratie participative où les idées peuvent également émerger des citoyen·ne·s.

Aujourd'hui, face à la crise de confiance que traverse le monde politique, la participation citoyenne semble à bien des égards pouvoir apporter des solutions, ou, tout du moins, des pistes à explorer pour redonner un nouveau souffle à notre démocratie. Si une attention est apportée à l'inclusivité, cette participation peut même réussir à faire entendre la voix de celles et ceux qui se retrouvent souvent exclu·e·s du débat démocratique, dont les femmes qui sont toujours sous-représentées en politique aujourd'hui. Il est cependant primordial que cette participation puisse réellement influencer les décisions politiques. Plus question aujourd'hui donc de s'en servir comme d'un outil de communication ou de légitimation de décisions déjà entérinées.

Pour instaurer une véritable participation des citoyen·ne·s dans les décisions politiques, il faudrait donc, selon Marion Carrel, que les institutions associent leur population au processus de décision dès la définition des orientations stratégiques et l'allocation des ressources financières. Il faudrait également encourager, valoriser et accompagner ce « pouvoir d'agir » des individus pour qu'elles-ils puissent former

des collectifs « autonomes, visibles et puissants »³³⁶.

La sociologue reprend les préconisations produites par plusieurs instances³³⁷. Parmi celles-ci, plusieurs retiennent particulièrement notre attention, telles que :

- Confier l'animation des débats à un tiers neutre, formé à l'animation et « capable d'utiliser des supports créatifs pour diversifier les publics » ;
- Organiser des groupes et des collectifs pour encourager la participation des personnes en situation de précarité afin d'éviter leur isolement et le découragement des participant·e·s ;
- Souligner l'importance de l'éducation des professionnel·le·s et des élu·e·s à de nouvelles formes de participation (plutôt que d'insister sur la formation des habitant·e·s) ;
- Allouer des budgets suffisants pour la mise en place de ces procédés.

Ces consultations par rapport aux matières politiques sont réclamées par un nombre important de répondant·e·s au sein de notre sondage et également au sein de l'opinion publique plus large, que ce soit en adoptant une position réflexive par rapport à la démocratie actuelle ou en promouvant des initiatives citoyennes déjà existantes. Ce spectre de réflexions est illustré par les deux témoignages suivants :

³³⁵ BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves, « Introduction. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? », dans *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte, 2005, pp. 9-46. Une approche « *top down* » est une approche dite descendante.

³³⁶ CARREL Marion, « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 144-151, <https://bit.ly/3g5nQoY>

³³⁷ Celles-ci étant le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Conseil national des villes et le Centre d'analyse stratégique.

«

Redéfinir la démocratie. Quelle place avons nous en tant que citoyen? Comment être entendu ? Quelle place pour les politiques ?

»

«

Mettre en avant toutes les initiatives citoyennes, les initiatives de solidarités, et continuer sur ce chemin du partage et de la solidarité !

»

3.3. Vers une démocratie réelle

Le libéralisme économique, la croissance du PIB et la tenue d'élections ont longtemps été appréhendés comme des facteurs clés du caractère démocratique d'un pays, selon Valéry Witsel³³⁸. Cependant, force est de constater que la santé démocratique d'une nation ne peut se limiter à ces éléments macro-politico-économiques. Par exemple, la représentativité au sein des instances pose de plus en plus question. En effet, selon Bernard Manin, philosophe politique, nos élections ont un caractère aristocratique³³⁹.

³³⁸ WITSEL Valéry, « La Belgique... *Op.cit.*

³³⁹ Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.

³⁴⁰ WITSEL Valéry, « La Belgique ... *Op.cit.*

³⁴¹ PARET Martine, ROUSSEAU Élise Rousseau et WYNANTS Paul, « Le profil des parlementaires francophones en 2015 », *Etude du CRISP*, 2015, <https://bit.ly/3iGVLWQ> (Consulté le 14 août 2020).

C'est-à-dire que les représentant·e·s politiques, au regard de leurs données socio-économiques, demeurent une élite. Valéry Witsel explique cette dimension ainsi : « En effet, l'élection consacre les « meilleurs candidat·e·s » selon leur aisance langagière et selon leurs connaissances des enjeux politiques, économiques et institutionnels. Or, ces aptitudes sont inégalement réparties dans la population et sont déterminées fortement par l'héritage économique et culturel de chacun·e, ainsi que par la possibilité d'avoir fait des études supérieures. »³⁴⁰

Le profil sociologique des député·e·s reflète cette problématique : en 2015, 81 % des député·e·s à la Chambre disposent d'un diplôme universitaire contre seulement deux député·e·s qui n'ont pas suivi d'études supérieures³⁴¹. Parmi les universitaires, 34 % ont suivi un cursus en droit. Quant à la diversité en terme de genre et d'origines, celle-ci demeure très faible. Au niveau fédéral, en 2019 par exemple, la Chambre ne compte que 41,3% de femmes élues³⁴². En 2015, les représentant·e·s à la Chambre issu·e·s de la diversité sont au nombre de 7 sur 63 (11%), comparé à deux en 2010³⁴³. Or, est-ce qu'un homme blanc aisé prendra en main des sujets plus éloignés de sa réalité, tels que la gratuité des protections périodiques ?

Un autre élément qui fait office de barrière à la santé démocratique est la prépondérance des lobbys³⁴⁴. Les groupes de pression

³⁴² INSTITUT POUR L'EGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, « Présence des femmes au sein des institutions politiques législatives et exécutives belges », *IGVM-IEFH*, <https://bit.ly/3kUnPb0> (Consulté le 14 août 2020).

³⁴³ PARET Martine, ROUSSEAU Élise Rousseau et WYNANTS Paul, « Le profil des parlementaires ... *Op.cit.*

³⁴⁴ WITSEL Valéry, « La Belgique ... *Op.cit.*

financiers et commerciaux ont un accès privilégié aux instances politiques belges et européennes. Alors que la société civile porte l'intérêt général, elle possède moins de poids et de pouvoir d'influence que les lobbys prônant leurs propres intérêts financiers. Au niveau de l'Union Européenne, le *Corporate Europe Observatory*, une association spécialisée dans la surveillance des lobbys européens, a comptabilisé 4000 lobbyistes pour 751 députés³⁴⁵. À Bruxelles, plus de 20.000 personnes travaillent dans le secteur des lobbys³⁴⁶. Plus de deux tiers d'entre elles sont orientées sur des activités du secteur privé tels que le tabac, la chimie, l'énergie ou encore la sécurité et moins d'un tiers travaillent pour des groupes d'influence associatifs tels que les associations pour l'environnement, pour les droits des femmes ou encore pour la défense des consommatrices-teurs³⁴⁷. Le déséquilibre entre le social et le privé ne s'arrête pas en terme de nombre de travailleuses-eurs mais se joue aussi au niveau de leur poids financier. Ainsi, selon Olivier Hoedeman, coordinateur de cet Observatoire, le secteur des lobbys financiers dépense 30 fois plus d'argent dans leurs activités d'influence que les lobbys sociaux³⁴⁸.

Ces lobbys exercent une influence à différentes étapes de la politique européenne et au sein de différentes instances (Commission européenne, groupes d'expert, Conseil européen,

etc.). Par exemple, les Big Four (les grands cabinets d'audit PricewaterhouseCoopers, Deloitte, Ernst & Young et KPMG), garants de l'optimisation fiscale, « exercent un puissant lobbying, à tous les niveaux, pour affaiblir les ambitions des pays européens sur les questions d'évasion fiscale », explique Olivier Hoedeman.

Entre conflits d'intérêt, passage du politique au privé ou inversement pour certain·e·s commissaires européen·ne·s³⁴⁹ et défense d'intérêts privés, les groupes de pression constituent un véritable problème démocratique. Nicolas Hulot, ancien ministre français de l'Écologie, a, d'ailleurs, claqué les portes du gouvernement suite au pouvoir des lobbys sur les politiques environnementales³⁵⁰. Afin de garantir un équilibre sain et juste entre groupes associatifs et groupes privés, il est impératif que l'Union Européenne régule l'emprise des lobbys sur les politiques européennes³⁵¹.

Au niveau belge aussi, ce type de pratiques est monnaie courante. Un conflit d'intérêt semble d'ailleurs apparaître au cœur de la gestion de la crise sanitaire, et ce, sur un projet qui pose initialement problème en terme de respect des droits des citoyen·ne·s : le *tracing*. Ce processus de surveillance des cas de Covid-19 auprès de la population est chapeauté par Frank Robben, spécialisé dans la gestion électronique des données de santé

³⁴⁵ « La machine bruxelloise s'emballa : 751 contre 4000 », *Le Monde Diplomatique*, Avril 2014, <https://bit.ly/3252qUi> (Consulté le 14 août 2020).

³⁴⁶ MACE Célian et VINET Caroline, « Olivier Hoedeman : A Bruxelles, il n'y a pas d'équilibre entre lobbyistes du privé et de l'intérêt public », *Libération*, 31 août 2018, <https://bit.ly/2Q0W9Db> (Consulté le 14 août 2020).

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ *Ibid.*

³⁵⁰ MACE Célian et VINET Caroline, « Olivier Hoedeman...*Op.cit.*

³⁵¹ La Belgique n'est pas en reste en ce qui concerne l'influence du secteur privé et financier sur les politiques nationales. Le Pacte national pour les investissements stratégiques guidant les investissements économiques futurs de la Belgique en est un exemple. Pour plus d'informations : WITSEL Valéry, « La Belgique...*Op.cit.*

(eHealth)³⁵². Celui-ci est également le créateur du Comité de la sécurité de l'information, qui détermine qui est autorisé à s'emparer de données médicales privées récoltées. Or, le magazine belge d'investigation politique, *Wielfried*, a révélé que ce comité est contraire à l'avis de la Commission européenne et du Conseil d'État, à la Constitution belge et au règlement général sur la protection des données (RGPD)³⁵³. Frank Robben occupe quant à lui plusieurs mandats, incompatibles, où celui-ci est à la fois législateur (puisqu'il a rédigé l'arrêté royal concernant le système de traçage), bénéficiaire et même juge de la législation dans cette affaire³⁵⁴. La Ligue des Droits humains s'inquiète dès lors d'un « simulacre de démocratie » et juge que « dans un système sain, les mandats devaient être confiés à des personnes différentes, mais Frank Robben est partout »³⁵⁵.

Pour que la société civile puisse déployer son pouvoir de défense de l'intérêt général, il est primordial de diminuer l'emprise des lobbys privées sur les politiques européennes et nationales. Une meilleure représentativité de la population au sein des instances politiques permettrait par ailleurs de prendre en compte les intérêts de l'ensemble de la population.

3.4. Pour une politique solidaire et transparente en Belgique

La montée de l'extrême-droite et la remise en question, de la part des citoyen·ne·s, des modèles politiques traditionnels sont également le reflet de tensions au sein même de notre pays, entre francophones et néerlandophones, entre entités fédérées et niveau fédéral. Source d'incompréhensions au sein de la population, cette situation socio-politique complexe n'est pourtant pas une fatalité, en témoigne les nombreuses propositions recueillies au sein de notre sondage.

Comme expliqué précédemment, les relations entre le Nord et le Sud du pays ne sont pas toujours optimales. Si l'unilinguisme au sein des deux communautés ne facilite pas les échanges, d'autres facteurs, au-delà des faits historiques, tendent à exacerber la fracture entre les deux entités. Toute une série de représentations (« le flamand égoïste et nationaliste », « le wallon profiteur et paresseux »)³⁵⁶ sont véhiculées et entretenues par certain·e·s actrices·teurs politiques et tant les médias, qui participent à leur large diffusion, que la population y sont réceptifs. Les journalistes néerlandophones ont par exemple tendance à penser que les idées de la N-VA, premier parti politique de Flandre, sont nécessairement le reflet de l'opinion publique flamande et donc les relaient massivement³⁵⁷. Or, dans les faits, les

³⁵² RTBF, « Un big brother belge, soupçonné de multiples conflits d'intérêt, seul au commande du traçage du coronavirus. L'intéressé s'en défend », *RTBF Info*, 19 juin 2020, <https://bit.ly/2Y9IL49> (Consulté le 14 août 2020).

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ LUMINET Olivier, *Belgique : Un Etat, deux mémoires collectives*, Mardaga, Bruxelles, 2011.

³⁵⁷ AZAR Joyce, « Les journalistes flamands : plutôt de droite ou de gauche ? », *RTBF Info*, 27 mars 2019, <https://bit.ly/2Y2IL67> (Consulté le 14 août 2020).

nuances sont nombreuses : tou·te·s les électrices·teurs de la N-VA ne prônent pas le confédéralisme, loin de là.

Ces idées reçues enferment chaque communauté dans une identité fixe, stéréotypée et erronée où francophones et néerlandophones s'opposent, sans même qu'il n'y ait de vrai débat de fond sur les racines de cette mésentente³⁵⁸. Pourtant, comme l'indique Benjamin Biard, la dernière enquête sociale européenne datant de janvier 2020 démontre « qu'il n'existe pas deux opinions publiques distinctes en Belgique, en ce sens que Wallons et Flamands ne s'opposent pas systématiquement sur toutes les questions »³⁵⁹. Ce constat est partagé par certain·e·s citoyen·ne·s :

«

A écouter nos représentant·e·s, il existerait de grandes différences entre Flamands et Wallons, sans parler des Bruxellois sur leur île. Or, quand on a la chance d'avoir des relations personnelles dans les trois régions, ces différences sont pratiquement inexistantes. Les inquiétudes sont identiques, les besoins, les envies et les aspirations sont identiques. Mais, encore faut-il accepter de se connaître pour le comprendre. Rien ne sert de s'arc-bouter sur des principes d'un autre temps qui font le lit des extrêmes [...].

»

³⁵⁸ DASSARGUES Alix, PERREZ Julien et REUCHAMPS Min, « Les relations entre langue et politique en Belgique : linguistiques ou communautaires ? », *Revue Internationale de Politique comparée*, vol. 21, 2014, <https://bit.ly/2YbiqTw> (Consulté le 14 août 2020).

Comme l'indique si bien ce témoignage, le clivage actuel entre le Nord et le Sud du pays relève davantage d'une stratégie politique. En accentuant les différences entre les communautés plutôt que d'y créer du lien, du dialogue et de l'entraide, certains partis politiques tirent leur épingle du jeu. Leur tactique vise à attiser la peur de l'autre et d'un ennemi qui, en réalité, n'existe pas. Et tant les néerlandophones, qui se rabattent sur un vote en leur faveur, que les francophones, qui rejettent, de ce fait, leurs homologues flamands, s'imbriquent dans cette dynamique conflictuelle.

Or, la crise sanitaire nous apprend qu'il est plus qu'urgent de développer des réseaux de solidarité forts, à tous les niveaux de la société (locaux, régionaux, nationaux, européens, internationaux). Pour cela, rétablir une forme de communication bienveillante entre les citoyen·ne·s belges, quelle que soit leur langue maternelle, est primordial. Pour y parvenir, plusieurs pistes d'action sont envisageables telles que la revalorisation des langues dans les programmes d'enseignement dès le plus jeune âge, l'intégration systématique de cours sur l'Histoire de la Belgique, l'éducation aux médias, la déconstruction des idées reçues via une approche journalistique critique et non-antagoniste, etc.

Par ailleurs, au-delà des considérations linguistiques, ce sont avant tout des conflits politico-institutionnels qui ébranlent notre pays³⁶⁰ : enchevêtrement des compétences

³⁵⁹ DEGLUME Pauline, « La Belgique, moins violente mais aussi raciste que les Etats-Unis ? », *L'Echo*, 12 juin 2020, <https://bit.ly/2FpwUZe> (Consulté le 14 août 2020).

³⁶⁰ DASSARGUES Alix, PERREZ Julien et REUCHAMPS Min, « Les relations entre langue et politique en Belgique ... *Op.cit.*

entre les entités fédérées, manque de coopération entre les différents niveaux de pouvoir, lenteurs dans le traitement de certains dossiers, etc. Face à ces lacunes, renforcées lors de la crise sanitaire, beaucoup de témoignages récoltés au sein de notre sondage abondent dans le même sens : des changements sont essentiels, « aussi bien au niveau de la structure qu'au niveau du pouvoir ». Les citoyen·ne·s appellent à un nouveau modèle politique basé sur la transparence, l'efficacité et la suppression des privilèges. Et les idées ne manquent pas ! En voici quelques-unes :

- a. La réduction du nombre de Ministres. En effet, la crise sanitaire a mis en lumière l'existence de 9 Ministres de la Santé en Belgique, suite à la sixième réforme de l'État et au transfert de la gestion des soins de santé vers les régions et les communautés³⁶¹. Une situation qui choque beaucoup de Belges... Selon le « Grand Baromètre Le Soir-RTL-Ipsos-Het Laatste Nieuws-VTM », elles·ils sont 86% à penser que cela est inutile³⁶². Et près de 7 Belges sur 10, toutes régions confondues, estiment qu'une refédéralisation de cette compétence est nécessaire.
- b. Le non-cumul des mandats de manière stricte, c'est-à-dire l'interdiction d'exercer simultanément plusieurs mandats politiques (par exemple : député·e fédéral·e et député·e régional·e).
- c. Une diminution des frais de fonctionnement et des salaires perçus par les élu·e·s (tant les parlementaires que les Ministres) afin d'amorcer une distribution plus équitable des richesses et une diminution des inégalités. Les deux mesures précitées participent, selon les citoyen·ne·s, à cette logique de réduction des coûts et des dépenses.
- d. L'élection de spécialistes de terrain, disposant d'une expertise en lien avec leur portefeuille de compétences et qui agissent en cohérence avec les objectifs fixés dans les programmes électoraux et les déclarations politiques générales.
- e. L'obligation de résultats avec une vision sur le long terme. Si les engagements électoraux ne sont pas honorés et/ou que des fraudes ont lieu, des sanctions à la hauteur des irrégularités constatées doivent être mises en place. Cela pourrait se traduire par « un mécanisme de révocabilité, permettant soit une démission de fonction, soit l'interdiction de renouveler un mandat, en cas de grand écart manifeste entre les promesses et les actes »³⁶³. La finalité de cette proposition est double : responsabiliser les élu·e·s et restaurer une certaine confiance auprès de la population.

³⁶¹ BURGRAFF Eric, « Grand Baromètre : les Belges veulent refédéraliser la Santé », *Le Soir*, 22 juin 2020, <https://bit.ly/310rSLe> (Consulté le 14 août 2020).

³⁶² *Ibid.*

³⁶³ WITSEL Valéry, « La Belgique ... *Op.cit.*



Source: FPS, Voter c'est décider !

De manière générale, les citoyen-ne-s réclament une politique plus humaine, où l'éthique prend le dessus sur les ambitions personnelles et où les intérêts du plus grand nombre sont pris en compte et défendus :

«

Je pense qu'il faut passer de cette réalité imposée de « partis politiques » à l'idée d'une « gérance éthique »... Mettre, dans ces fonctions, des personnes compétentes, cohérentes avec ce qu'elles auront proposé comme "programme" et surtout, surtout, qui ont mis au centre de leur vie cette belle valeur qu'est celle de l'humanité !!! Et aussi, partager le vote des lois avec le peuple...

»

En s'exprimant massivement sur cette thématique, la population démontre l'intérêt et l'importance qu'elle accorde aux enjeux politiques. Loin d'être secondaires, ceux-ci ne peuvent être dissociés des réflexions globales qui nous animent aujourd'hui. Notre système politique est, plus que jamais, remis en question et des valeurs fondamentales, telles que la démocratie, la citoyenneté, la solidarité et la transparence, doivent guider les prises de décision de demain.

REVENDEICATIONS POLITIQUES

- Offrir une place de poids à la société civile dans les réflexions sur les mesures politiques à adopter pour le monde « post-Covid » ;
- Associer davantage les citoyen·ne·s au processus de décisions politiques ;
- Favoriser la représentativité de toute la population au sein des instances de pouvoir ;
- Assurer un contrôle du pouvoir détenu par les lobbys privés sur les politiques nationales et européennes ;
- Développer des réseaux de solidarité à tous les niveaux de la société (locaux, régionaux, nationaux, européens, internationaux), en favorisant, au niveau belge, le dialogue entre le Nord et le Sud du pays ;
- Mettre en place une politique transparente, efficace et humaine.

CONCLUSION

Tout au long de cette étude, nous avons mis en parallèle le contexte politique actuel et le vécu des citoyen-ne-s dans l'optique de définir les lignes directrices pour le monde de demain dans ses dimensions sociales, environnementales, économiques, politiques et féministes.

De la France à L'Italie, les partis d'extrême-droite s'emparent des enjeux liés à la crise sanitaire afin de glorifier leurs agendas politiques. Marine Le Pen, présidente du Front national, joue par exemple sur l'importance de la production locale et la remise en cause de la gestion mondiale et européenne de la crise. Viktor Orban, premier ministre de la Hongrie, a lui indiqué que les étrangères-ers sont responsables de la propagation du coronavirus dans son pays. Que ce soit au travers du localisme, du nationalisme, de la stigmatisation des personnes étrangères, d'un agenda anti-Europe ou de la fermeture des frontières, la crise sanitaire est belle et bien instrumentalisée par ces partis extrémistes. Afin de déjouer ces récupérations stériles et fascistes, il est primordial de consolider et de visibiliser d'autres discours : des récits citoyens et collectifs aux valeurs de solidarité, d'engagement écologique et tenant compte de tous les publics. Notre étude en est un exemple.

Après plus d'un an sans gouvernement fédéral de pleine exercice et suite aux négociations actuelles entre le PS et la N-VA, la question de la relance post-Covid est au cœur des préoccupations. Les leçons apportées par la crise sanitaire doivent être adressées à nos représentant-e-s politiques et de véritables changements structurels et systémiques doivent être opérés sans plus attendre.

Comme nous l'avons vu, les vécus des citoyen-ne-s mettent en lumière l'ampleur des conséquences de la crise du Covid-19, entre dégradation de la santé mentale, augmentation de la précarité, la jeunesse comme génération sacrifiée sur le marché de l'emploi ou encore l'augmentation des inégalités scolaires. À côté de ces aspects sociaux de taille, la crise sanitaire a mené à une aggravation de la dette belge. Au vu de la logique néolibérale qui guide notre société, il est fort à parier que des mesures d'austérité vont rapidement arriver sur la table du futur gouvernement fédéral. L'expérience mondiale et belge nous a pourtant montré que couper dans les dépenses à tout prix ne sert à rien et affaiblit nos services publics. Le sous-financement de la santé a, par exemple, rendu notre secteur hospitalier particulièrement vulnérable face au coronavirus. Nous sommes opposées aux mesures d'austérité qui pèsent injustement sur les publics déjà fragilisés. Nous revendiquons plutôt des alternatives telles que la justice sociale pour financer des mesures sociales, écologiques et féministes fortes dont la société a absolument besoin au lendemain de la crise sanitaire.

Cette crise nous prouve que l'État belge est en capacité d'adopter des mesures radicales, telles que débloquer des fonds d'urgence, simplifier les procédures de chômage ou encore voter un congé parental spécial coronavirus. Il est donc nécessaire que la société civile maintienne la pression afin de forcer cette volonté politique dans une optique sociale, environnementale et féministe. Dès aujourd'hui, montrons-nous instringent-e-s.

BIBLIOGRAPHIE

« 2010-2011 : dans les coulisses des 541 jours de crise politique », *Le Soir*, 17 mai 2019, <https://plus.lesoir.be/224897/article/2019-05-17/2010-2011-dans-les-coulisses-des-541-jours-de-crise-politique>

« Il faut limiter dans le temps les allocations de chômage », *7 sur 7*, 4 avril 2015, <https://www.7sur7.be/belgique/il-faut-limiter-dans-le-temps-les-allocations-de-chomage~aac0eedf/>

« La machine bruxelloise s'emballé : 751 contre 4000 », *Le Monde Diplomatique*, Avril 2014, <https://www.monde-diplomatique.fr/2014/04/A/50304>

« Pour sauver son économie, la ville d'Amsterdam mise sur la théorie du Donut », *Courrier International*, 9 avril 2020, <https://www.courrierinternational.com/article/relance-pour-sauver-son-economie-la-ville-damsterdam-mise-sur-la-theorie-du-donut>

« Les élections », *Vivre en Belgique*, <https://www.vivrebelgique.be/10-institutions-belges/les-elections>

AUDIT CITOYEN DE LA DETTE EN BELGIQUE, « Belgique : 50 milliards d'austérité en 5 ans, pour quels résultats ? », *CEPAG*, 2016, https://www.cepag.be/sites/default/files/publications/analyse_cepag_-_octobre_2016_-_acide.pdf

AZAR Joyce, « Les journalistes flamands : plutôt de droite ou de gauche ? », *RTBF Info*, 27 mars 2019, https://www.rtbf.be/info/article/detail_les-journalistes-flamands-plutot-de-droite-ou-de-gauche-azar?id=10181605

BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri et SINTOMER Yves, « Introduction. La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? », dans *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte, 2005, pp. 9-46.

BALLOUT Marion, « Revenge porn : critique d'un phénomène social », *Analyse Collectif contre les violences familiales et l'exclusion*, décembre 2018, <https://www.cvfe.be/publications/analyses/170-revenge-porn-critique-d-un-phenomene-social-et-des-mots-pour-le-decrire>

BALLUFIER Asia, « Vidéo : La crise des subprimes expliquées en six minutes », *Le Monde*, 11 août 2017, https://www.lemonde.fr/economie/video/2017/08/11/video-la-crise-des-subprimes-expliquee_5171347_3234.html

BARON Lucas, « Coronavirus : vivre seul en confinement », *France Info*, 18 mars 2020, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/coronavirus-vivre-seul-confinement-1802170.html>

BELGA, « 1,25 million de personnes sont en chômage temporaire en Belgique », *RTBF Info*, 8 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/293130/article/2020-04-08/125-million-de-personnes-sont-en-chomage-temporaire-en-belgique>

BELGA, « Coronavirus : la Flandre réclame la réouverture de toutes les classes maternelles et primaires, Jeholet irrité », *RTBF Info*, 22 mai 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-la-flandre-reclame-la-reouverture-de-toutes-les-classes-maternelles-et-primaires?id=10507224

BELGA, « Coronavirus : Solidaris annonce que 60% de ses affiliés malades chroniques ont eu un rdv médical annulé durant la crise », *RTBF Info*, 20 juillet 2020, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_coronavirus-solidaris-annonce-que-60-de-ses-affilies-malades-chroniques-ont-eu-un-rdv-medical-annule-durant-la-crise?id=10545890&fbclid=IwAR1ympz9WnsQpfmqsQJPn2SjZzRpjRS7CH1Aw65m4TeZvm5JdZojOpzdA-s

BELGA, « La Chambre approuve finalement la loi de soutien aux artistes », *RTBF Info*, 10 juillet 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_la-chambre-approuve-finalement-la-loi-de-soutien-aux-artistes?id=10539917&fbclid=IwAR34TfQte6Q6oQoDfNpaBr5Wr9i3maK6Aa48wrK3Hn_-MS0dqmygXjHZBJY

BELGA, « Plus d'un Belge sur dix dans la précarité », *La Libre Belgique*, 12 mars 2020, <https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/belga/plus-d-un-belge-sur-dix-dans-la-precarite-5e6a1e4ad8ad582f316ab027>

BELGIUM.BE, « Le rôle de la monarchie », https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/autorites_federales/roi/role_de_la_monarchie

BERNS Dominique, « Coronavirus: en Belgique, la crise économique ne fait que commencer », *Le Soir*, 16 mai 2020, <https://plus.lesoir.be/301187/article/2020-05-16/coronavirus-en-belgique-la-crise-economique-ne-fait-que-commencer>

BERLAIMONT Françoise, « Nettoyeurs de chambres "COVID-19", dans l'ombre du coronavirus », *RTBF Info*, 2 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/epidemie-de-coronavirus/detail_les-nettoyeurs-des-chambres-dans-l-ombre-du-coronavirus?id=10473351

BERNS Dominique, « La crise du coronavirus a renforcé les inégalités de revenus », *RTBF Info*, 17 juin 2020, <https://plus.lesoir.be/307856/article/2020-06-17/la-crise-du-coronavirus-renforce-les-inegalites-de-revenus?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dcoronavirus%2520socio%2520economique>

BERTHELIER Anthony, « Confinement : comment les profs, "livrés à eux-mêmes", se débrouillent pour enseigner », *Huffington Post*, 2 avril, 2020, https://www.huffingtonpost.fr/entry/confinement-comment-les-profs-livres-a-eux-meme-se-debrouillent-pour-enseigner_fr_5e849968c5b65dd0c5d7749d

BIARD Benjamin, BLAISE Pierre, FANIEL Jean, ISTASSE Cédric et SÄGESSER Caroline, « Les résultats des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2019, n° 2414-2415, p. 78.

BIARD Benjamin, GOVAERT Serge et LEFEBVRE Vincent, « Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020) », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2457-2458, 2020, <http://www.crisp.be/librairie/catalogue/2031-penser-apres-corona-interventions-societe-civile-9782870752401.html> (Consulté le 14 août 2020).

BIERMÉ Maxime, « Repenser l'après-coronavirus: pas contents, les citoyens attendent déjà les politiques au tournant », *Le Soir*, 3 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/292147/article/2020-04-03/repenser-lapres-coronavirus-pas-contents-les-citoyens-attendent-deja->

[les?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Djan%2520segers](#)

BLAISE Pierre , « Démocratie et fédéralisme en Belgique », *Document du CRISP*, janvier 2015, http://www.crisp.be/_ftp/brochure-expo_democratie-federalisme-belgique.pdf

BMÉ M. et DX B., « Les différences entre la Wallonie et le Flandre sont accrues », *Le Soir*, 6 février 2019, <https://plus.lesoir.be/205213/article/2019-02-06/les-differences-entre-la-wallonie-et-la-flandre-se-sont-accrues>

BOURGEOIS Simon, « Coronavirus : des milliards d'aide publique, d'où vient tout cet argent ? », *RTBF Info*, 12 mai 2020, https://www.rtbf.be/info/economie/detail_coronavirus-des-milliards-d-aide-publique-d-ou-vient-tout-cet-argent?id=10499622

BOMBAERTS Jean-Paul, « Les quatre raisons de la victoire du Vlaams Belang », *L'Echo*, 26 mai 2019, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/elections/les-quatre-raisons-de-la-victoire-du-vlaams-belang/10130787.html>

BOUQUET Johanne, « Coronavirus : le télétravail, bonne ou mauvaise nouvelle pour les femmes ? », *RTBF Info*, 9 juillet, 2020, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_coronavirus-le-teletravail-bonne-ou-mauvaise-nouvelle-pour-les-femmes?id=10539602&fbclid=IwAR2s27EOjTmkvgtC_hhIWAZrVGckNAZIoNYoJqfXt5Ay0t5O54BZ1_ozBzMM

SCIENSANO (BREAKMAN Elise et al.), *Troisième enquête de santé Covid-19: résultats préliminaires*, juin 2020, <https://doi.org/10.25608/xkg3-xz50>

BRUN Maële, « Les crises financières, terreau de l'extrême droite », *Analyse de Financité*, juillet 2019, https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/analyse_mb_-_les_crisis_financieres_terreau_de_lextrême_droite_.pdf

BURGRAFF Eric, « Grand Baromètre : les Belges veulent refédéraliser la Santé », *Le Soir*, 22 juin 2020, <https://plus.lesoir.be/308586/article/2020-06-22/grand-barometre-les-belges-veulent-refederaliser-la-sante>

CARREL Marion, « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », *Informations sociales*, vol. 179, no. 5, 2013, pp. 144-151, <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-5-page-144.htm>

CG, « Sommes-nous tous égaux face au confinement ? », *RTBF Info*, 1 avril 2020, https://www.rtbf.be/lapremiere/emissions/detail_tendances-premiere/accueil/article_sommes-nous-tous-egaux-face-au-confinement?id=10469313&programId=11090

CHAMPY Philippe, « Irremplaçables durant le confinement, les enseignants vont-ils être incités à inventer l'école post-pandémie ? », *Le Monde*, 5 mai 2020, https://www.lemonde.fr/education/article/2020/05/05/irremplacables-durant-le-confinement-les-enseignants-vont-ils-etre-incites-a-inventer-l-ecole-post-pandemie_6038673_1473685.html

CLIMAT.BE, *Réchauffement planétaire*, <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rechauffement-planetaire>

CNCD, *Festival Digit Justice Fiscale 1: Evasion fiscale et soin de santé*, 11 mai 2020, <https://www.facebook.com/118510721519982/videos/616981132227495/>

COLARD Fanny, « Femmes et transports en commun : des parcours de combattantes ? », *Etude FPS*, 2018, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2018/12/transports-en-commun-WEB.pdf>

COLARD Fanny, « Quelques dates de l'histoire politique des femmes en Belgique », *Femmes Plurielles en ligne*, 31 août 2018, <http://www.femmes-plurielles.be/quelques-dates-de-l-histoire-politique-des-femmes-en-belgique/>

COLART Louis, « L'accès à la Côte belge limité: «Une double peine pour les familles modestes» », *Le Soir*, 9 août 2020, <https://plus.lesoir.be/318102/article/2020-08-09/laces-la-cote-belge-limite-une-double-peine-pour-les-familles-modestes>

COLLECTIF, « Pour une prise en compte du genre dans le déconfinement et l'après crise Covid-19 », *RTBF Info*, 14 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_pour-une-prise-en-compte-du-genre-dans-le-deconfinement-et-l-apres-crise-covid-19-une-carte-blanche-collective?id=10481214

COLLECTIF, « Gérer l'urgence... puis réinventer l'avenir », *Le Soir*, 01 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/291488/article/2020-04-01/gerer-lurgence-puis-reinventer-lavenir>

COLLECTIF, *Manifeste pour un nouveau pacte social et écologique*, Bruxelles, 2018, <http://pactesocialecologique.org/content/uploads/2018/12/Manifeste-PacteSocialEcologique.pdf>

COLLECTIF, « L'appel de 1000 scientifiques : Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire », *Le Monde*, 20 février 2020, https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/20/l-appel-de-1-000-scientifiques-face-a-la-crise-ecologique-la-rebellion-est-necessaire_6030145_3232.html

COLLECTIF, « La crise sanitaire impose l'urgence de la transition écologique », *Libération*, 1^{er} avril 2020,

https://www.liberation.fr/debats/2020/04/01/la-crise-sanitaire-impose-l-urgence-de-la-transition-ecologique_1783808

COLLECTIF, « Pour un taxe d'urgence Covid-19 », *CADTM*, 12 juin 2020, <http://www.cadtm.org/Pour-une-taxe-d-urgence-Covid-19>

COLLECTIF DE SIGNATAIRES, « Carte blanche: le «monde d'après» selon Pierre Wunsch n'est pas une fatalité », *Le Soir*, 1 juillet 2020, <https://plus.lesoir.be/310661/article/2020-07-01/carte-blanche-le-monde-dapres-selon-pierre-wunsch-est-pas-une-fatalite>

COTTENIER Jo, « Qui va payer la facture ? Hors de question de reproduire le scénario de 2008 », *Solidaire*, n°3.

COTTIN Eva, « LGBTQIA quoi ? Quels mots employer pour parler de sexes et de genres, pour quelles réalités et quels enjeux ? », *Analyse FPS*, 2019, http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/09/Analyse2019-vocabulaireLGBT_identites-de-genre.pdf

COUNASSE Xavier, « Premier faux pas pour la commission Covid », *Le Soir*, 07 août 2020, https://plus.lesoir.be/317897/article/2020-08-07/premier-faux-pas-pour-la-commission-covid?fbclid=IwAR0LZmQREd_FfnFDZEr535bqnDKFO1NY3q4avesltX1CN08725oy93Dun10

CRISP, « Affaires courantes », *Vocabulaire politique*, <http://www.vocabulairepolitique.be/affaires-courantes/>

- CRISP, « Confédéralisme », *Vocabulaire politique*, <http://www.vocabulairepolitique.be/confederalisme/>
- CRISP, « Cordon sanitaire », *Vocabulaire politique*, <http://www.vocabulairepolitique.be/cordon-sanitaire/>
- CRISP, « Monarchie », *Vocabulaire politique*, <http://www.vocabulairepolitique.be/monarchie/>
- CRISP, « Société civile », *Vocabulaire politique*, 2020, <http://www.vocabulairepolitique.be/societe-civile/>
- DANDOY Régis, « Une commission d'enquête parlementaire? Oui, mais d'abord des élections! », *Le Soir*, 28 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/296423/article/2020-04-28/une-commission-denquête-parlementaire-oui-mais-dabord-des-elections>
- DASSARGUES Alix, PERREZ Julien et REUCHAMPS Min, « Les relations entre langue et politique en Belgique : linguistiques ou communautaires ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 21, no. 4, 2014, pp. 105-128, <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2014-4-page-105.htm>
- DE BROUCKERE Thomas, « Coronavirus en Belgique : la task force pédiatrique demande que tous les enfants retournent à l'école normalement », *RTBF Info*, 12 août 2020, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_coronavirus-en-belgique-la-task-force-pediatrique-demande-que-tous-les-enfants-retournent-a-l-ecole-normalement?id=10560054
- DE DECKER Nicolas, « Qui a coupé dans mes soins de santé ? Sophie Wilmès a-t-elle une part de responsabilité ? », *Le Vif/L'Express*, 26 mars 2020, <https://www.levif.be/actualite/belgique/qui-a-coupe-dans-mes-soins-de-sante-sophie-wilmes-a-t-elle-une-part-de-responsabilite/article-normal-1269381.html>
- DE MUELENAERE Anne, « La concentration des richesses explose », *POUR*, n°5, 2019.
- DEGLUME Pauline, « La Belgique, moins violente mais aussi raciste que les Etats-Unis ? », *L'Echo*, 12 juin 2020, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/la-belgique-moins-violente-mais-aussi-raciste-que-les-etats-unis/10233001.html?fbclid=IwAR0A56bUhCEog5-mHbh2ivmQ1TltuB2zfqMpx6bwDtH4ttAy9zjLv-XPfXA>
- DEGRYSE Christophe, « Vive l'austérité ? Ou place à la relance ? », *Analyse Vivre Ensemble Education*, 2015, <https://vivre-ensemble.be/IMG/pdf/2015-06-austerite-ou-relance.pdf>
- DENIS Tom, « Confinement : dans l'enseignement des élèves ont disparu des radars », *RTBF Info*, 13 mai 2020, https://www.rtbf.be/info/regions/detail_confinement-dans-l-enseignement-fondamental-des-eleves-ont-disparu-des-radars?id=10501002
- DIDIER Aurélie, « "On crève sous les appels": médecin et infirmiers témoignent de leur combat contre le coronavirus dans les hôpitaux », *RTBF Info*, 16 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/epidemie-de-coronavirus/detail_on-creve-sous-les-appels-medecin-et-infirmiers-temoignent-de-leur-combat-contre-le-coronavirus-dans-les-hopitaux?id=10459081
- DREVET Laetitia, « Coronavirus : "Le comportement de certains clients m'inquiète", témoigne une caissière », *Europe1*, 5 avril 2020, <https://www.europe1.fr/societe/coronavirus-le-comportement-de-certains-clients-minquiete-raconte-amandine-caissiere-3960075>

DUBOIS Françoise, « Une caissière de grande surface à bout de souffle : "On n'en peut plus" », *RTBF Info*, 24 mars 2020, https://www.rtb.be/info/regions/liege/detail_une-caissiere-de-grande-surface-a-bout-de-souffle-on-n-en-peut-plus?id=10465538

DUBUISSON Martine et COPPI David, « Un an après les élections, un nouveau gouvernement? C'est du 50-50 », *Le Soir*, 25 mai 2020, https://plus.lesoir.be/302958/article/2020-05-25/un-apres-les-elections-un-nouveau-gouvernement-cest-du-50-50?fbclid=IwAR1AbMYZV-teTyNBp7jne2sExyNwjRKi1rH-2M_K6ScBBq7ncF75x5pasAA

DUCHEMIN Dorothée, « Après des semaines de télétravail en confinement, l'épuisement guette », *Slate*, 4 mai 2020, <http://www.slate.fr/story/190065/travail-entreprise-covid-19-confinement-teletravail-risques-psychosociaux-burn-out-isollement-hyperconnexion-management>

DUPIEREUX Thierry, « Confinement : les témoignages de parents « entre enfer et paradis » », *Le Ligueur*, 27 mars 2020, <https://www.laligue.be/leligueur/articles/confinement-les-temoignages-de-parents-entre-enfer-et-paradis>

EBOOKO Rose et al., « Le Handicap en temps de crise, le grand oublié des politiques », *Analyse ASPH*, 2020, <http://www.asph.be/SiteCollectionDocuments/Analyses%20et%20etudes/Analyse%20ASPH%202020-%20Le%20handicap%20en%20temps%20de%20crise%20-%20le%20grand%20oublie%20des%20politiques.pdf>

FANIEL Jean et SAGESSE Caroline, « La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2447, 2020, <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2020-2-page-5.htm>

FARINE Mathilde, « La théorie du Donut, ou comment repenser l'économie », *Le Temps*, 8 janvier 2019, <https://www.letemps.ch/economie/theorie-donut-repenser-leconomie>

FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES, « Covid-19: les familles livrées à elles-mêmes? », *Webinaire*, 15 juin 2020, <https://www.facebook.com/170153653120903/videos/293578531774782/>

FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES, « Féministe et Déconfiné-e partie 1 : Femmes et santé mentale », *Vidéo FPS*, 12 juin 2020, <https://www.facebook.com/170153653120903/videos/750111592426507>

FEMMES PREVOYANTES SOCIALISTES, « Féministe et déconfiné-e partie 3: Sans-abrisme et (dé)confinement », *Vidéo FPS*, 4 août 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=5DtMAjwjaTU&t=224s>

FONDATION ROI BAUDOUIIN, *Pour une réponse structurelle à la précarisation des familles monoparentales en Belgique, rapport de recherche*, juin 2014.

FRANCOIS Anne, « Qu'est-ce qui explique le succès du Vlaams Belang ? », *VRT NWS*, 27 mai 2019, https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/05/27/qu_est-ce-qui-explique-le-succes-du-vlaams-belang/

FRONT, « Un front social, écologique et démocratique pour réinventer l'avenir », *GRESEA*, 20 mai 2020, <http://www.gresea.be/Un-front-social-ecologique-et-democratique-pour-reinventer-l-avenir>

FRYDMAN Benoit, « En pleine pandémie, les gouvernants s'attaquent à la démocratie participative du jury citoyen », *RTBF Info*, 1 juin 2020, <https://plus.lesoir.be/304237/article/2020-06-01/en-pleine-pandemie-les-gouvernants-sattaquent-la-democratie-participative-du>

GHYSELINGS Marise, « Les nouvelles (et insupportables) normes sociales du confinement », *Moustique*, 3 avril 2020, <https://www.moustique.be/25809/les-nouvelles-et-insupportables-normes-sociales-du-confinement>

GILLES Grégoire, « Etude – Les soins de santé en Belgique : De la privatisation à la socialisation ? », *CADTM*, 9 juin 2020, <http://www.cadtm.org/Etude-Les-soins-de-sante-en-Belgique-De-la-privatisation-a-la-socialisation>

GILLET Julie, « Individualisation des droits : quoi ? Comment ? Pourquoi ? », *Analyse FPS*, 2016, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Analyse2016-individualisationdesdroits.pdf>

GILLET Julie, « Mais quel sale TTIP », *Analyse FPS*, 2016, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/Analyse2016-ttip.pdf>

GILLET Julie, « Pour une approche genrée de la réduction collective du temps de travail », *Analyse FPS*, 2017, <https://www.femmesprevoyantes.be/2017/11/07/analyse-2017-pour-une-approche-genree-de-la-reduction-collective-du-temps-de-travail/>

GILLET Julie, « Pourquoi il est urgent de réduire collectivement notre temps de travail ? », *Analyse FPS*, 2016, <https://www.femmesprevoyantes.be/2017/01/27/pourquoi-il-est-urgent-de-reduire-collectivement-notre-temps-de-travail/>

GREEN Alison, « Le télétravail peut vite tourner au cauchemar », *Slate*, 3 février 2020, <http://www.slate.fr/story/186932/teletravail-cauchemar-conseils-managers-travail-distance>

GREENPEACE, *Covid-19, climat et environnement : 5 questions à se poser*, 24 mars 2020, <https://www.greenpeace.fr/Covid-19-climat-et-environnement-5-questions-a-se-poser/>

HANDAL Laura, « La Covid-19 : une crise environnementale », *IRIS*, 9 avril 2020, <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/la-Covid-19-une-crise-environnementale>

HERLEMONT Rosine, « À VOS POSTES, CITOYENNES ! Comment voter dans ma commune ? », *Analyse FPS*, 2017, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/11/Analyse2017-comment-voter-dans-ma-commune.pdf>

HERLEMONT Rosine, « L'allocation universelle, un cadeau empoisonné ? », *Analyse FPS*, 2016, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/01/analyse2016-allocation-universelle-1.pdf>

HERLEMONT Rosine, « Ecoféminisme et écosocialisme : les femmes au cœur du changement ? », *Etude FPS*, 2017, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Etude2017-ecofeminsime-web.pdf>

INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, « Présence des femmes au sein des institutions politiques législatives et exécutives belges », *IGVM-IEFH*, <https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/politique/chiffres>

JANSSEN Séverine, « Femmes & extrême droite », *Brochure FPS*, 2006, http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2010/01/femmes_et_extreme-droite_brochure2016.pdf

JASSOGNE Pierre, « Cette épidémie est le révélateur de la crise sociale dans laquelle on se trouve depuis plusieurs années », *Alter Echos*, n°483, 9 avril 2020, <https://www.alterechos.be/cette->

[epidemie-est-le-revelateur-de-la-crise-sociale-dans-laquelle-on-se-trouve-depuis-plusieurs-annees/](#)

JAUSLIN Mylene, « Migrations intra-africaines : État des lieux », *Geneva Business News*, 10 avril 2019, <https://www.gbnews.ch/migrations-intra-africaines-etat-des-lieux/>

JEANNOT Guillemette, « "C'est une des pires périodes de ma vie" : des mères en télétravail racontent comment le confinement a "amplifié à l'extrême" leur quotidien », *Franceinfo*, 26 mai 2020, https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/c-est-une-des-pires-periodes-de-ma-vie-des-meres-en-teletravail-racontent-comment-le-confinement-a-amplifie-a-l-extreme-leur-quotidien_4017425.html

JÉRÔME, « COVID19 et budget des soins de santé en Belgique : les vrais chiffres », *Tout va bien*, 7 avril 2020, <https://toutvabien.tv/covid19-et-budget-des-soins-de-sante-en-belgique-les-vrais-chiffres/>

KADRI Julia, « Télétravail en confinement : "On ne s'arrête jamais de bosser, c'est pire qu'avant" », *Marie Claire*, 23 avril 2020, <https://www.marieclaire.fr/teletravail-confinement-detresse-psychologique-risques.1346005.asp>

KAUFER Irène, « Personnes âgées et confinement : "Mourir de solitude" », *RTBF Info*, 15 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_personnes-agees-et-confinement-mourir-de-solitude-une-chronique-d-irene-kaufer?id=10482516

KIHL Lorraine, « Faire son deuil en confinement : « En nous enlevant les rites, on rend ces morts inhumaines » », *Le Soir*, 10 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/293831/article/2020-04-10/faire-son-deuil-en-confinement-en-nous-enlevant-les-rites-rend-ces-morts>

KLARIC Marianne, « Mohamed, 12 ans : "On vit à sept dans 70m2, alors faire ses devoirs, c'est difficile" », *RTBF Info*, 4 juin 2020, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_mohamed-12-ans-on-vit-a-sept-dans-70m2-alors-faire-ses-devoirs-c-est-difficile?id=10514842&fbclid=IwAR1SJJtdHC_rwFcaYgssS0pVZwQNoeZlwEJdexZi4doQYZ2qu9LDe_g2kC8

LA LIGUE DES FAMILLES, *Congé parental coronavirus : une avancée positive mais pas sans défaut*, 2 mai 2020, https://www.laligue.be/association/communiqued/cp-conge-parental-coronavirus-une-avancee-positive-mais-pas-sans-defauts?fbclid=IwAR2uZ2B2Ro9Y4zBNG-p727d42zEmzAltpV2MUxZvaBx1a_zBKI_jA4xpVWM

LABORDERIE Vincent, « La fin de la Belgique et ses impossibilités L'hypothèse d'une indépendance flamande à l'épreuve des faits », *Outre-Terre*, vol. 40, no. 3, 2014, pp. 114-123, <https://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2014-3-page-114.htm>

LAHAYE Laudine, « Politiques familiales & égalité femmes-hommes font-elles bon ménage ? », *Etude FPS*, 2020, https://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2020/02/Etude_Politiques-familiales_web.pdf

LECLERC Jacques, « L'aménagement linguistique dans le monde », *Histoire de la Belgique et ses conséquences linguistiques*, http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiqueetat_histoire.htm#7 La p%C3%A9riode hollandaise (1815-1830).

LECLERCQ Jean-Paul, «Le difficile confinement des adolescents», *Le Soir*, 1 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/291524/article/2020-04-01/le-difficile-confinement-des-adolescents>

LILAS, *Le TINA, c'est quoi ?*, <http://www.lilas.org/notre-demarche/le-tina-cest-quoi/>

LE FORUM –BRUXELLES CONTRE LES INEGALITES, *Pauvrophobie : Petite encyclopédie des idées reçues sur la pauvreté*, Waterloo, 2018.

LE GUIDE SOCIAL, *Aidants, entre Covid et déconfinement : ce qui est nommé reste en vie*, 26 juin 2020, <https://pro.guidesocial.be/articles/carte-blanche/article/aidants-entre-covid-et-deconfinement-ce-qui-est-nomme-reste-en-vie>

LE GUIDE SOCIAL, *Qui sont les aidants proches ?*, 6 septembre 2017, <https://pro.guidesocial.be/articles/dossiers-a-la-une/article/qui-sont-les-aidants-proches#:~:text=L'aidant%20proche%20est%20une,un%20proche%20malade%20ou%20d%C3%A9pendant.>

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, « Mettons la vie associative et l'engagement citoyen au cœur des choix de société », *Libération*, 10 juin 2020, https://www.liberation.fr/debats/2020/06/10/il-faut-mettre-la-vie-associative-et-l-engagement-citoyen-au-coeur-des-choix-de-societe_1790641

LE SÉNAT DE BELGIQUE, *Les étapes de la procédure législative*, https://www.senate.be/doc/magazine/2003_10/f10-06.html

LEROY Sophie, « Autopsie d'un Belge sous confinement: finances, poids, mal-être... », *L'Echo*, 15 mai 2020, <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/autopsie-d-un-belge-sous-confinement-finances-poids-mal-etre/10227395.html>

LEROY Aurélie, « Le genre dans la crise du Covid », *CETRI*, 23 juin 2020, <https://www.cetri.be/Le-genre-dans-la-crise-du-covid>

LICOURT Julien, « Que pèse réellement l'extrême droite en Europe ? », *Le Figaro*, <http://grand-angle.lefigaro.fr/extreme-droite-europe-enquete-vote-populisme>

LUMINET Olivier, *Belgique : Un Etat, deux mémoires collectives*, Mardaga, Bruxelles, 2011.

MACE Célian et VINET Caroline, « Olivier Hoedeman : A Bruxelles, il n'y a pas d'équilibre entre lobbyistes du privé et de l'intérêt public », *Libération*, 31 août 2018, https://www.liberation.fr/planete/2018/08/31/olivier-hoedeman-a-bruxelles-il-n-y-a-pas-d-equilibre-entre-lobbyistes-du-privé-et-de-l-interet-publ_1675856

MALLAVAL Catherine, « Trouver un équilibre entre travail et enfants, et faire des pauses ! », *Libération*, 22 avril 2020, https://www.liberation.fr/france/2020/04/22/trouver-un-equilibre-entre-travail-et-enfants-et-faire-des-pauses_1786102

MAMPAEY Serge, « Pendant la crise, il faut aussi oser acheter », *L'Echo*, 22 mars 2020, <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/pendant-la-crise-il-faut-aussi-oser-acheter/10215940.html>

MANIN Bernard, *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.

MATHIEU François, « Perte de revenus: 1 Belge sur 7 lourdement affecté », *Libre Eco*, 27 avril 2020, <https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/perde-de-revenus-un-belge-sur-7-lourdement-affecte-a-cause-du-coronavirus-5ea6d179d8ad58632c7cc9e9>

MERTENS Bastien, « Elections anticipées, une bonne idée ? L'avis des politologues », *Moustique*, <https://www.moustique.be/26176/elections-anticipees-une-bonne-idee-lavis-des-politologues>

MESSOUDI Himad, « Coronavirus : selon une étude de l'UCLouvain, une personne sur deux renonce à se soigner », *RTBF Info*, 5 juin 2020, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_coronavirus-selon-une-etude-de-l-uclouvain-une-personne-sur-deux-renonce-a-se-soigner?id=10515744

MESSOUDI Himad, « Gouvernement Wilmès: c'est quoi les pouvoirs spéciaux ? », *RTBF Info*, 16 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_gouvernement-wilmes-c-est-quoi-les-pouvoirs-speciaux?id=10458611

MESSOUDI Himad, « Le Parlement accorde sa confiance au gouvernement Wilmès II », *RTBF Info*, 19 mars 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_le-parlement-accorde-sa-confiance-au-gouvernement-wilmes-ii?id=10462023

MESSOUDI Himad, « Un an après les élections du 26 mai 2019 : faudra-t-il retourner aux urnes à l'automne ? », *RTBF Info*, 25 mai 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_un-an-apres-les-elections-faudra-t-il-retourner-aux-urnes-a-l-automne?id=10507784

MICHEL Muriel, « Enfin un statut et un congé rémunéré pour les aidants proches », *L'Echo*, 16 juillet 2020, <https://www.lecho.be/monargent/budget/enfin-un-statut-et-un-conge-remunere-pour-les-aidants-proches/10118082.html?fbclid=IwAR3LdUQqdkh-K8ipToyHi2tUrOSjaLXAHFtHku7rjgW17422-p5cdHRKymE>

MICHELS Ank, « Les innovations dans la gouvernance démocratique – En quoi la participation citoyenne contribue-t-elle à l'amélioration de la démocratie ? », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 77, no. 2, 2011, pp. 275-296.

MUNSTER Jean-François, « La classe moyenne belge s'érode mais reste forte », *Le Soir*, 1 mars 2016, <https://plus.lesoir.be/28392/article/2016-03-01/la-classe-moyenne-belge-serode-mais-reste-forte>

NORTH Cyrus, « Le coup de Phil' #7 – Le Contrat Social de Rousseau », *Youtube*, 7 mai 2014, <https://www.youtube.com/watch?v=NWo0sTbIHr4>

O'DORCHAI Sile, « COVID-19, travail et genre en Wallonie », *Décryptage IWEPS*, n°2, avril 2020, <https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2020/04/D02.pdf>

OXFAM, « Les 1% les plus riches empochent 82% des richesses créées en 2017 », *Oxfam-Solidarité*, 22 janvier 2018, <https://www.oxfamsol.be/fr/les-1-les-plus-riches-empochent-82-des-richesses-creees-en-2017>

OXFAM, « La théorie du Donut : une nouvelle économie est possible », 7 décembre 2018, <https://www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/>

PARET Martine, ROUSSEAU Élise Rousseau et WYNANTS Paul, « Le profil des parlementaires francophones en 2015 », *Etude du CRISP*, 2015, <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2016-18-page-5.htm>

PAULY Adrien et COCRIAMONT Benjamin, Interview de Jean Faniel : Le populisme n'est pas une idéologie mais un style politique, *Les @nalyses du CRISP en ligne*, 1 septembre 2017, http://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2017-09-26_ACL-Faniel_J-2017-Jeunes_libres-Le_populisme_n-est_pas_une_ideologie_mais_un_style_politique.pdf

PELTIER Cécile, « Le confinement est quelque chose d'assez douloureux pour les jeunes adultes », *Le Monde*, 15 avril 2020, https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/04/15/le-confinement-est-quelque-chose-d-assez-douloureux-pour-les-jeunes-adultes_6036658_4401467.html

PLATEFORME POUR UN AUDIT CITOYEN DE LA DETTE EN BELGIQUE (ACiDe), « COVID-19 et dette publique: va-t-on nous rejouer le mauvais scénario de 2008 », *Le Soir*, 7 mai 2020, <https://plus.lesoir.be/299403/article/2020-05-07/covid-19-et-dette-publique-va-t-nous-rejouer-le-mauvais-scenario-de-2008>

PONCIAU Ludivine, « Un Belge confiné sur deux en situation de mal-être psychologique », *Le Soir*, 25 mai 2020, <https://plus.lesoir.be/302704/article/2020-05-25/un-belge-confine-sur-deux-en-situation-de-mal-etre-psychologique>

RAWORTH Kate, « Un espace juste et sûr pour l'humanité », *Document de travail Oxfam*, 2012, https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/dp-a-safe-and-just-space-for-humanity-130212-fr_3.pdf

RTBF, « Depuis la vache folle jusqu'à Veviba : retour sur 20 ans de scandales alimentaires en Belgique », *RTBF Info*, 17 mars 2018, https://www.rtbef.be/info/societe/detail_de-la-vache-folle-aveviba-retour-sur-20-ans-de-scandales-agro-alimentaires-en-belgique?id=9869438

RTBF, « En cas de nouvelles élections, voici pourquoi on ne revotera que pour les fédérales », *RTBF Info*, 17 février 2020, https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_en-cas-de-nouvelles-elections-voici-pourquoi-on-ne-revotera-que-pour-les-federales?id=10434895

RTBF, « Formation fédérale : vers une coalition "Vivaldi" ? Sabine Laruelle et Patrick Dewael au rapport chez le Roi », *RTBF Info*, 8 mars 2020, https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_formation-federale-vers-une-coalition-vivaldi-sabine-laruelle-et-patrick-dewael-au-rapport-chez-le-roi?id=10451127

RTBF, « Un big brother belge, soupçonné de multiples conflits d'intérêt, seul au commandement du traçage du coronavirus. L'intéressé s'en défend », *RTBF Info*, 19 juin 2020, https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_un-big-brother-belge-soupconne-de-multiples-conflits-d-interets-seul-aux-commandes-du-tracage-du-coronavirus?id=10525390&fbclid=IwAR24GQnlo5jEE4GK9FHHyWZ4jxSVD2M_aQC6rPhiCc3BUiw-ZQdQEtIaGXU

RTBF TENDANCE avec AFP, « Confinement : la charge mentale des femmes au sein du couple s'immisce aussi dans la préparation des repas », *RTBF Info*, 8 mai 2020, https://www.rtbef.be/tendance/bien-etre/psycho/detail_confinement-la-charge-mentale-des-femmes-au-sein-du-couple-s-immisce-aussi-dans-la-preparation-des-repas?id=10496813

RTBF TENDANCE avec AFP, « Les femmes ont en moyenne trois heures de temps de loisirs de moins qu'un homme », *RTBF Info*, 3 avril 2017, https://www.rtbef.be/tendance/bien-etre/detail_les-femmes-ont-en-moyenne-trois-heures-de-temps-de-loisirs-de-moins-qu-un-homme?id=9569529

RTBF TENDANCE avec AFP, « L'isolement social pourrait produire un effet durable sur la santé mentale des enfants et des adolescents », *RTBF Info*, 4 juin 2020, https://www.rtbef.be/tendance/bien-etre/psycho/detail_l-isolement-social-pourrait-produire-un-effet-durable-sur-la-sante-mentale-des-enfants-et-des-adolescents?id=10514452

SAFUTA Anna, « Aider n'est pas partager : La charge mentale des couples hétérosexuels », *Analyse FPS*, 2017, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2017/12/Analyse2017-Charge-mentale.pdf>

SANTI Pascale et PINEAU Elisabeth, « Les inquiétants effets sanitaires collatéraux du coronavirus », *Le Monde*, 13 juillet 2020, https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/07/13/diagnostics-prise-en-charge-traitements-le-coronavirus-a-des-effets-sanitaires-collateraux-tres-larges_6046098_1650684.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2LdIKdNmShy31ON4Kr3PhaZvwUZh1Zt6mLoPcfSUQbjXKvShAP_fAoUik#Echobox=1594716547

SAVESTRE Christian et GAROT Jean-Claude, « Le compteur de l'évasion fiscale vous dit à la seconde ce que l'on vous vole », *Pour Ecrire la Liberté*, 5 février 2019, <https://pour.press/le-compteur-de-levasion-fiscale-vous-dit-a-la-seconde-ce-que-lon-vous-vole/>

SCHEUER Benoît, BOUQUIN Stephen et TREMBLOY Dominique, « Noir, jaune, blues 2017 - Quel monde voulons-nous bâtir ? », *Survey & Action*, 2017, <http://www.cecinestpasunecrise.org/content/uploads/2017/05/Noir-Jaune-Blues-Rapport-denquete-complet-Dec-2016-.pdf>

SCIENSANO, *Enquête de Santé COVID-19 | Quels sont les effets du déconfinement sur notre santé et notre mode de vie ?*, 25 juin 2020, <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/enquete-de-sante-covid-19-quels-sont-les-effets-du-deconfinement-sur-notre-sante-et-notre-mode-de>

SCIENSANO, *Impact de la crise sur les Belges : Sciensano publie les premiers résultats de la deuxième enquête de santé COVID-19*, 15 mai 2020, <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/impact-de-la-crise-sur-les-belges-sciensano-publie-les-premiers-resultats-de-la-deuxieme-enquete-de>

SDWORD, *Avec le coronavirus, quatre employés belges sur dix font du télétravail pour la première fois*, 22 mai 2020, <https://www.sdworx.be/fr-be/presse/2020/2020-05-22-avec-le-coronavirus-quatre-employes-belges-sur-dix-font-du-teletravail-pour-la-premiere-fois>

SEMAH Hassina, « Inégalités et violences, la face cachée du confinement », *RTBF Info*, 23 mars 2020, https://www.rtbef.be/info/dossier/les-grenades/detail_inegalites-et-violences-la-face-cachee-du-confinement?id=10464771

SEMAH Hassina, « Seras-tu capable de te confronter à tes privilèges ? », *RTBF Info*, 22 mars 2019, https://www.rtbef.be/info/dossier/les-grenades/detail_seras-tu-capable-de-te-confronter-a-tes-privileges?id=10167825

SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, *Des faits et des chiffres : qualité des logements*, s.d, <https://www.luttepauvrete.be/des-faits-et-des-chiffres/chiffres-qualite-logements/>

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL SÉCURITÉ SOCIALE, *La Lutte contre la pauvreté en Belgique en 6 questions*, <https://socialsecurity.belgium.be/fr/octroi-des-droits-sociaux/la-lutte-contre-la-pauvrete-en-belgique-en-6-questions>

SIMON Marie-Anais, « Et si la participation réenchantaient le politique ? », *Analyse FPS*, 2018, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2018/07/Analyse2018-democratie-participative.pdf>

SIMON Marie-Anais, « Le care, un enjeu du féminisme ? », *Analyse FPS*, 2019, <http://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2019/07/Analyse-Le-care-un-enjeu-du-f%C3%A9minisme-MAS.pdf>

SIRUS INSIGHT, *#DATAFLASH : En Belgique, un ménage dispose en moyenne de 1,28 voiture alors que 10% des ménages n'en ont pas*, s.d, <https://siriusinsight.be/analytics/voitures-par-menage/>

SOLIDARIS, *Enquête Solidaris : le report des soins de santé*, 24 avril 2019, https://www.institut-solidaris.be/wp-content/uploads/2019/04/Solidaris-Reports-de-soins_240419_docx.pdf

SOLIDARIS, *Rapport d'enquête : renoncement aux soins de santé pour des raisons financières*, avril 2019, https://www.institut-solidaris.be/wp-content/uploads/2019/04/Etude-Solidaris-Report-de-soins_240419-compress%C3%A9.pdf

STATBEL, *Les professions en Belgique*, 2019, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/les-professions-en-belgique#figures>

STEFFENS Eric, « Selon une étude de l'OCDE, en Belgique la classe moyenne est lourdement taxée », *VRT*, 11 avril 2019, <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/04/11/selon-une-etude-de-locde-en-belgique-la-classe-moyenne-est-lour/#:~:text=En%20Belgique%2C%20les%20personnes%20dont,partie%20de%20la%20classe%20moyenne.>

STULTJENS Eléonore, « Penser le vécu des femmes racisées dans l'espace public », *Analyse FPS*, 2019, <https://bit.ly/2KRlwp8>.

STROOBANT Maxime, « L'article 23 de la constitution et la problématique de la pauvreté », *Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale*, http://www.luttepauvrete.be/publications/10ansaccord/10ansaccord_01-1_Stroobant_FR.pdf

THIENPONT Astrid, « Tous les minima doivent augmenter jusqu'à 10 % au-dessus du seuil de pauvreté », *FGTB*, 7 juillet 2018, <https://bit.ly/2CuDc8Y>

TOJEROW Jérémie, « Covid 19 : un avant et un après? Après le temps des docteurs, celui des électeurs », *Le Soir*, 17 avril 2020, <https://plus.lesoir.be/295145/article/2020-04-17/Covid-19-un-avant-et-un-apres-apres-le-temps-des-docteurs-celui-des-electeurs>

TONERO Catherine, « Formation d'un gouvernement fédéral : est-ce que c'est fichu ? », *RTBF Info*, 4 novembre 2019, https://www.rtf.be/info/belgique/detail_formation-d-un-gouvernement-federal-est-ce-que-c-est-fichu?id=10357839

TOURIEL Aubry, « Le gouvernement Wilmès va être doté de pouvoirs spéciaux pendant 6 mois », *RTBF Info*, 15 mars 2020, https://www.rtf.be/info/belgique/detail_en-route-vers-un-gouvernement-wilmès-2-0-suivez-la-conference-de-presse-en-direct?id=10458538.

TOUSSAINT Camille, « Blocage politique en Belgique : pourquoi ne revote-t-on pas, comme dans d'autres pays ? », *Vivre ici*, 6 novembre 2019, http://www.vivreici.be/article/detail_blocage-politique-en-belgique-pourquoi-ne-revote-t-on-pas-comme-dans-d-autres-pays?id=343870

UCLouvain, *Pourquoi c'est important de voter ? 9 bonnes raisons*, <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/pourquoi-c-est-important-de-voter-9-bonnes-raisons.html>

UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES – SOLIDARIS, « Pour une protection sociale et des soins de santé renforcés », *Mémoire Solidaris*, 2019, http://www.solidaris.be/Lists/PubDocs/Memorandum_165x235_2019_v8_LD.pdf

VANDERKELEN Louise, « 98% des femmes victimes de harcèlement de rue », *La Libre Belgique*, 6 mars 2017, <https://www.lalibre.be/belgique/98-des-femmes-victimes-de-harcelement-de-rue-58b845e7cd708ea6c0efb33d>

VIERENDEEL Florence, « La Convention d'Istanbul : la Belgique en situation d'état d'urgence face aux violences à l'égard des femmes », *Analyse FPS*, 2019,

<https://www.femmesprevoyantes.be/2019/11/15/analyse-2019-la-convention-distanbul-la-belgique-en-situation-detat-durgence-face-aux-violences-a-legard-des-femmes/>

VIERENDEEL Florence, « Les violences faites aux femmes en période de confinement : entre réalités exacerbées et actions de terrain », *Femmes Plurielles*, n°71, septembre 2020, pp. 6-7, <https://www.femmesprevoyantes.be/publications/blogmag-fp/>.

VILLE DE LIÈGE, *Les confident-e-s de la période du confinement*, <https://www.liege.be/fr/actualites/les-confident-e-s-de-la-periodes-du-confinement>.

WATRELOT Philippe, « Confinement : « L'enseignement, c'est d'abord une relation et de l'accompagnement » », *Le Monde*, 7 avril 2020, https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2020/04/07/confinement-l-enseignement-c-est-d-abord-une-relation-et-de-l-accompagnement_6035881_4497916.html

WAVREILLE Aline, « Plusieurs mois sans école et sans amis, quel impact le confinement a-t-il sur la socialisation de nos enfants? », *RTBF Info*, 26 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/societe/detail_plusieurs-mois-sans-ecole-et-sans-amis-quel-impact-le-confinement-a-t-il-sur-la-socialisation-de-nos-enfants?id=10489786

WAVREILLE Aline, « Quand la crise peut freiner l'accès aux droits sociaux de ceux qui en ont le plus besoin », *RTBF Info*, 9 juillet 2020, https://www.rtbf.be/info/regions/detail_quand-la-crise-peut-freiner-l-acces-aux-droits-sociaux-de-ceux-qui-en-ont-le-plus-besoin?id=10539202&fbclid=IwAR3_RJZWHJGi7U5gbSJ_e_77A75AxdRCB7OMI3apjrwZtNVEB-xBgnwKeDk

WERNAERS Camille, « Le confinement n'arrête pas le harcèlement de rue », *RTBF Info*, 14 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_le-confinement-n-arrete-pas-le-harcelement-de-rue?id=10481284

WILLEMSEN Gaëten, « L'enfer des transports en commun en temps de coronavirus pour Laurence, aide-soignante : 4 heures pour Bruxelles-Charleroi », *RTL Info*, 8 avril 2020, <https://www.rtl.be/info/vous/temoignages/coup-de-gueule-myriam-arrive-en-retard-a-cause-des-bus-pleins-gens-en-balade-et-se-voit-diminuer-son-salaire-1210416.aspx>

WITSEL Valéry, « La Belgique : Démocratie ou régime autoritaire ? », *Justice & Paix*, 15 avril 2020, <https://www.justicepaix.be/La-Belgique-Democratie-ou-regime-autoritaire>

WITTE Els, « La question linguistique en Belgique dans une perspective historique », *Pouvoirs*, vol. 136, no. 1, 2011, pp. 37-50, <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2011-1-page-37.htm>

WWF, *Covid-19 : faire face à la crise*, <https://www.wwf.fr/Covid-19>

X.L., « "On a privilégié l'économie à l'humain" : pas de visite pour la fête des mères, les réunions restent interdites jusqu'au 18 mai », *RTBF Info*, 25 avril 2020, https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_un-deconfinement-moins-rapide-qu-espere-pas-de-visite-pour-la-fete-des-meres-les-reunions-restent-interdites-jusqu-au-18-mai?id=10489264

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes : émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Retrouvez toutes nos publications sur notre site : www.femmesprevoyantes.be

Avec le soutien de :

